

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

DEUXIEME PARTIE.

LA SOCIÉTÉ DE NOTRE DAME DE MONTRÉAL COMMENCE A RÉALISER LES RELIGIEUX DESSEINS DES ROIS DE FRANCE.

(Suite.)

CHAPITRE II.

M. DE MAISONNEUVE ET MADENOISELLE MANCE. PREMIÈRE RECRUE QUI HIVERNE A QUÉBEC.

M. De Maisonneuve désire d'aller servir Dieu en Canada.

Les Associés de Montréal, résolus d'envoyer dans ce pays une recrue d'hommes, tous exercés au métier des armes, et en état de faire face aux Iroquois, étaient surtout en peine de trouver un chef vertueux, brave, prudent, expérimenté, pour le mettre à la tête de la future colonie. Ils avaient souvent demandé à Dieu de susciter lui-même un homme selon son cœur, qui assurât le succès de cette entreprise ; et, dans le moment même où il leur était devenu nécessaire, cet homme, qu'ils ne connaissaient pas encore, et qui lui-même ignorait entièrement leur dessein, venait de se rendre à Paris. C'était Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, gentilhomme Champenois, exercé de longue main au métier des armes, et doué de toutes les qualités les plus propres à former un gouverneur de place accompli. Dès l'âge de treize ans, il avait donné les premières preuves de son courage, dans la guerre de Hollande, et avait su conserver son cœur pur, parmi les hérétiques et les libertins au milieu desquels il vivait alors. Dans une profession aussi dissipante que l'est celle de la guerre, la crainte de Dieu l'avait toujours éloigné des compagnies qui auraient pu être funestes à sa vertu ; et il avait même appris à pincer du luth, afin de pouvoir s'occuper seul, lorsqu'il ne trouvait pas de société qui pût lui être profitable. Enfin, l'appréhension des écueils si nombreux qu'un jeune militaire rencontre au milieu du monde, et la volonté ferme de demeurer

toujours fidèle à Dieu, lui inspiraient souvent le désir d'aller le servir, dans la profession des armes, en quelque pays lointain, où il fût à l'abri de toutes les occasions de péché. Une résolution si chrétienne était, sans doute, le fruit des entretiens qu'il avait eus fréquemment avec la Mère de Chomedey, sa sœur, Religieuse de la Congrégation de Notre-Dame, à Troyes, connue en religion sous le nom de Louise de Sainte-Marie. Cette sainte fille, touchée du dévouement héroïque des Ursulines et de celui des Hospitalières, qui étaient allées s'établir à Québec, désirait avec beaucoup d'ardeur de partager leurs travaux apostoliques en faveur des sauvages de la Nouvelle-France ; et, ne pouvant mettre ce dessein à exécution, on dit qu'elle déterminait son frère à mépriser tous les avantages que le monde lui offrait, et à aller au delà des mers pour consacrer son repos, ses services et sa vie, au bien et à la sanctification de ces peuples.

II.

M. de Maisonneuve consent à passer à Montréal et à commander la recrue.

Du moins, il était dans cette disposition, lorsqu'un jour il alla visiter à Paris un avocat de ses amis et mit la main sur un livre qu'il trouva là par hasard : c'était une des *Relations* du Canada, que les PP. Jésuites publiaient tous les ans. Il voit qu'il y est fait mention du P. Lalemant, revenu depuis quelque temps de la Nouvelle-France à Paris ; et pense en lui-même qu'il trouverait peut-être en Canada quelque emploi où il pût s'occuper selon sa profession, et servir Dieu dans une entière séparation du monde. Là-dessus, il va se présenter à ce Père et lui ouvre entièrement son cœur. Dans le même temps, M. de la Dauversière, étant allé trouver le même Religieux, lui fait part de l'embarras des Associés de Montréal sur le choix d'un homme capable de conduire leur entreprise. " Je connais, lui répond ce Père, un gentilhomme de l'une des meilleures familles de Champagne, qui pourrait peut-être bien convenir à votre dessein ; " et, là-dessus, il nomme M. de Maisonneuve, dont il dépeint toutes les belles qualités. Ce récit fait naître dans M. de la Dauversière un désir ardent de le voir et de le connaître ; et, pour lui en fournir l'occasion, le P. Lalemant lui indique l'hôtel où M. de Maisonneuve était logé. M. de la Dauversière, avant de lui faire aucune proposition, était bien aise de le sonder d'abord ; et, pour cela, il va se loger dans le même hôtel, comme s'il n'eût eu d'autre dessein que d'y avoir un gîte et d'y prendre ses repas. Pendant le dîner, sachant que M. de Maisonneuve était au nombre des commensaux, il se met à parler de l'affaire de Montréal ; et, afin de lui donner lieu d'entrer lui-même en conversation avec lui sur cette matière, il expose l'embarras où il se trouve de n'avoir personne pour commander la recrue qu'il se propose d'envoyer dans cette île. Ce moyen eut tout le succès qu'il pouvait en attendre. M. de Maisonneuve ne se

contente pas de lui adresser lui seul plus de questions que ne lui en font tous les autres ensemble ; dès qu'on est levé de table, il prend M. de la Dauversière à part, et l'invite à passer dans son appartement. Etant ainsi seul à seul, il lui dit tout le plaisir qu'il a pris à l'entendre, lui fait connaître qu'il a passé sa vie dans le métier des armes ; qu'il y a acquis quelque expérience, et qu'il n'a d'autre ambition que de servir Dieu et de travailler pour sa gloire le reste de ses jours. Que, pour tout revenu, il a deux mille livres de rentes ; mais que, si ses services sont agréables à ces Messieurs, il s'offre pour commander lui-même la recrue, et qu'il est tout prêt à partir. "Je n'ai, ajouta-t-il, aucune vue d'intérêt. Je puis, par mon revenu, me suffire à moi-même ; et j'emploierais, de grand cœur, ma bourse et ma vie dans cette nouvelle entreprise, sans ambitionner d'autre honneur que d'y servir Dieu et le roi dans ma profession." Il serait difficile de dire la joie et la reconnaissance dont M. de la Dauversière se sentit pénétré en entendant ce discours. Il reçoit M. de Maisonneuve comme un présent que la divine Providence fait à la Compagnie ; et, se croyant déjà assuré du succès de cette œuvre, il l'embrasse avec affection, le remercie de ses services, et l'encourage à persévérer dans une si sainte et si généreuse résolution.

III.

Le père de M. de Maisonneuve consent au départ de son fils.

Les Associés de Montréal, apprenant cette heureuse rencontre, ne rendirent pas de moins vives actions de grâces à Dieu, qui venait ainsi à leur aide dans leur plus pressant besoin ; et leur satisfaction sembla même n'avoir plus de bornes, lorsque, voyant M. de Maisonneuve lui-même, et s'entretenant avec lui, ils eurent connu sa vertu, son caractère, ses qualités distinguées, et enfin son entier dévouement à leur œuvre. Il leur en donna, peu après, une preuve décisive, qui dut encore augmenter, pour lui, leur estime et leur affection. Le père de M. de Maisonneuve, qui n'avait que ce fils, unique espérance de sa noble et ancienne famille, dès qu'il fut informé de ce dessein, s'y opposa d'abord de tout son pouvoir, et protesta qu'il ne consentirait jamais à le voir s'engager dans une pareille entreprise, qu'il regardait comme tout-à-fait contraire aux intérêts de son fils. Mais celui-ci, pour triompher sûrement de cet obstacle, par des motifs capables de faire impression sur l'esprit de son père, l'assura qu'au contraire il se rendrait illustre en prenant la conduite de cette colonie, qu'il acquerrait de très-grands biens, et serait riche à jamais. En s'exprimant ainsi, il faisait allusion à ces paroles de l'Évangile : "Tout homme qui quittera sa maison, ses frères, ses sœurs, son père, sa mère, pour la gloire de mon nom, recevra cent fois autant, et possédera la vie éternelle ;" et comme la résolution où il était de pratiquer à la lettre le conseil que Notre-Seigneur donne ici sur le détachement des parents le faisait

parler avec une pleine et ferme assurance, son père, moins spirituel que lui, crut qu'il s'agissait de biens temporels et de richesses matérielles ; il cessa donc de mettre obstacle à son départ et y consentit même très-volontiers.

IV.

Première recrue pour Montréal ; M. de Maisonneuve établi gouverneur.

Après avoir trouvé dans la personne de M. de Maisonneuve l'homme qu'ils cherchaient, les Associés de Montréal ne songèrent plus qu'à faire une levée d'hommes forts et vigoureux, pour les envoyer en Canada au printemps de l'année suivante. Leur générosité, en contribuant à ce premier embarquement, aurait pu prouver que le dessein de Montréal leur était inspiré d'en haut ; car leur Compagnie ne se composait encore que de six membres qui devaient fournir, en secret, à cette dépense, avec engagement de ne jamais rien retirer pour eux-mêmes de cette entreprise ; ils fournirent, dans cette seule occasion, la somme de vingt-cinq mille écus, c'est-à-dire, soixante-quinze mille livres, et même cinquante mille écus, si l'on en croit la Mère Juchereau, dans son histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec, somme qui aujourd'hui représenterait un million de notre monnaie. Du côté de la Cour, ils avaient obtenu toutes les facilités désirables. Le roi, en confirmant la cession de l'île de Montréal, faite par la Compagnie de la Nouvelle-France, leur avait donné le pouvoir de nommer les Gouverneurs de la future colonie, et d'y avoir de l'artillerie et d'autres munitions de guerre pour sa défense. Ils établirent donc M. de Maisonneuve pour gouverneur, et le chargèrent, ainsi que M. de la Dauversière et M. de Fancamp, de grossir la recrue de tout ce qu'ils pourraient trouver d'hommes propres à leur dessein ; et, comme on devait s'attendre à avoir les Iroquois à combattre dès qu'on serait arrivé à Montréal, ils eurent soin de ne choisir que des célibataires forts et vigoureux, habiles en divers métiers, et tous propres à porter les armes. Enfin ils se pourvurent de denrées, d'outils et de toutes les autres choses nécessaires dans la formation du nouvel établissement.

V.

M. de Maisonneuve refuse de conduire à Montréal des Religieuses de Notre-Dame.

Avant l'embarquement, M. de Maisonneuve se rendit à Troyes, pour prendre congé de sa famille, et surtout, pour recommander à sa sœur et aux autres Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, le succès d'une entreprise si périlleuse et si importante. Il leur apprit que le dessein des Associés de Montréal tendait uniquement à la gloire de Dieu ; qu'ils se proposaient de faire honorer Marie dans cette colonie future, et d'y établir une Communauté de filles, pour y travailler à l'instruction de la jeunesse et à la sanctification du prochain. En l'entendant parler de la sorte, ces

Religieuses ne purent s'empêcher de désirer de l'accompagner elles-mêmes, et le conjurèrent de conduire avec lui trois ou quatre d'entre elles, pour commencer à Villemarie la Communauté qu'on voulait y établir. Mais, quelques instances qu'elles lui fissent, il refusa constamment leurs services, en leur représentant qu'une maison de leur Institut ne pourrait être utile jusqu'à ce que la colonie eût été fondée et que le pays fût peuplé. Comme elles ne cessaient pas de le presser toujours, il finit par leur donner des promesses pour un temps plus éloigné ; et accepta, de leur part, comme gage de leur parole mutuelle, une image de la Très-Sainte Vierge, autour de laquelle la sœur Louise de Sainte-Marie écrivit, en lettres d'or, les paroles suivantes, qui étaient sans doute, de sa façon :

“ Sainte Mère de Dieu, pure Vierge au cœur loyal,
 “ Gardez-nous une place en votre Montréal.”

VI.

Mademoiselle Mance ; elle se sent attirée à passer dans la Nouvelle-France.*

Le printemps étant enfin venu, les Associés prièrent M. de la Dauversière et M. de Fancamp de se rendre à la Rochelle, d'où la plus grande partie de la recrue devait partir, et d'aider M. de Maisonneuve dans les préparatifs de l'embarquement. Mais, à la veille du départ, ils s'aperçurent qu'il leur manquait un secours absolument indispensable, et que tout leur argent ne pourrait leur procurer : c'était une femme sage et intelligente, d'un courage à toute épreuve, et d'une résolution mâle, qui les suivît dans ce pays, pour prendre soin des denrées et des diverses fournitures nécessaires à la subsistance de la colonie, et en même temps pour servir d'hospitalière aux malades et aux blessés. La bonté divine, qui disposait si favorablement les esprits en faveur du dessein de Montréal, avait pourvu à ce pressant besoin, à l'insu même des Associés ; et ce qui les remplit d'admiration, elle amena, comme à point nommé, du fond de la Champagne, au lieu même de l'embarquement, la personne qui leur était nécessaire, dans le temps qu'ils en sentaient plus vivement le besoin, et qu'ils ne voyaient aucun moyen humain de la trouver. Ce fut mademoiselle Jeanne Mance, l'un des principaux instruments dont Dieu voulait se servir pour l'établissement et la conservation de la nouvelle colonie, et qu'il est nécessaire de faire connaître ici. Elle était née, vers l'an 1606, à Nogent-le-Roi, à quatre lieues de Langres, d'une des plus honorables familles du pays. Prévenue, dès sa tendre enfance, de grâces singulières, elle s'était consacrée à Dieu, à l'âge de six ou sept ans, par le vœu de perpétuelle chasteté, et avait toujours vécu depuis dans la pratique parfaite de la vertu, sans éprouver pourtant aucun attrait pour la vie religieuse. Vers le milieu du mois d'avril 1640, elle entendit parler pour la première fois du zèle de madame de la Pelte-

rie, qui venait de conduire des Ursulines à Québec, et de la générosité de la duchesse d'Aiguillon, qui avait fondé une maison pour des Hospitalières ; et ce discours fut comme un trait de lumière, qui lui découvrit à elle-même sa vocation, quelque effort qu'elle pût faire pour se persuader que Dieu ne l'appelait pas à passer dans la Nouvelle-France.

VII.

Mademoiselle Mance est confirmée dans sa vocation.

Dès ce moment, elle éprouva, en effet, une crainte très-vive d'être infidèle à la grâce, et eut même recours à son directeur pour dissiper le trouble qui l'agitait. D'abord, il se moqua du sujet de ses inquiétudes, et lui alléguait tout ce qu'il put imaginer de motifs pour lui rendre le calme, lui déclarant que Dieu ne demandait pas qu'elle abandonnât ainsi son pays et sa famille, et allât le servir en Canada. Enfin, voyant qu'elle était toujours dans le même état de crainte, il lui conseilla d'aller à Paris, pour consulter des hommes plus capables que lui de l'éclairer, et lui dit de s'adresser, pour cela, au P. Charles Lalemant. Elle partit de Langres le mercredi de la Pentecôte, 30 mai 1640, et se présenta à ce Religieux. Mais, à la seconde visite qu'elle lui fit, il prit congé d'elle, sans lui donner aucune réponse, lui disant seulement qu'il allait se rendre à Lyon pour une affaire de la dernière conséquence qui concernait le Canada. Ce fut alors qu'il accompagna M. de la Dauversière en Dauphiné, ainsi qu'on l'a raconté, pour demander à M. de Lauson l'île de Montréal ; et, comme alors ce dessein était encore incertain, il ne le découvrit pas à mademoiselle Mance. Au défaut du P. Charles Lalemant, elle s'adressa au P. de Saint-Jure, recteur du noviciat de la Compagnie de Jésus. Celui-ci, qui était fort occupé, l'ayant revue au bout de trois mois, l'assura que sa vocation pour le Canada était l'ouvrage de Dieu ; qu'elle n'eut aucun doute là-dessus, et déclarât son dessein à ses parents et à tout le monde. Cette réponse dilata le cœur de mademoiselle Mance. Elle s'ouvrit alors résolument à ses proches ; et quelques mouvements qu'ils se donnassent pour lui faire abandonner un projet qui leur paraissait à tous si étrange et si téméraire, elle les assura que sa résolution était ferme et arrêtée.

VIII.

Mademoiselle Mance visite madame de Bullion à Paris.

Comme le mérite distingué et la vertu de cette jeune personne étaient relevés en elle par un air de dignité et de noblesse qui prévenait en sa faveur, des dames de la première qualité désirèrent de la voir et de l'interroger sur sa vocation. A toutes les demandes qui lui étaient faites, elle répondait qu'elle savait bien qu'elle devait passer dans le Canada, mais qu'elle ignorait pour quel dessein Dieu l'appelait dans ce pays, et qu'elle

s'abandonnait aveuglement à lui pour tout ce qu'il voudrait faire d'elle. Un Provincial des Récollets qui lui était déjà connu, le P. Rapin, étant venu à Paris durant l'hiver, elle alla le visiter et lui fit part de son dessein. Ce Religieux l'approuva, et loua fort la disposition où elle était d'abandon aveugle à la volonté divine. " Il faut, lui dit-il, que vous vous oubliiez ainsi vous-même ; mais il est bon que d'autres prennent soin de vous ; " et lui procura, en effet, la connaissance de madame de Bullion, veuve, depuis quelques semaines, de Claude de Bullion, surintendant des finances, que la mort de son mari laissait maîtresse de grands biens. Nous pouvons remarquer ici qu'outre les appointements ordinaires de sa charge, ce surintendant avait reçu tous les ans, le 1er janvier, cent mille livres, que le cardinal de Richelieu lui envoyait en témoignage de sa parfaite satisfaction dans la gestion des finances. Madame de Bullion ayant donc reçu la visite de mademoiselle Mance, prit beaucoup d'intérêt à sa conversation ; et, à la quatrième visite, elle lui demanda si elle voudrait se charger de la conduite d'un hôpital qu'elle était résolue de fonder à la Nouvelle-France, comme madame d'Aiguillon en avait fondé un à Québec ? Mademoiselle Mance, dont la santé était fort délicate, lui répondit que dans un pareil établissement, elle ne pouvait espérer de rendre de grands services ; mais qu'elle était entièrement abandonnée à Dieu pour se conformer en tout à son bon plaisir. Cependant, toujours pressée par l'attrait intérieur, elle était décidée à profiter du départ des navires qui allaient à la Nouvelle-France, sans savoir encore le lieu particulier de ce pays où Dieu l'appelait, ni même qu'on fit alors un armement pour l'île de Montréal. Aussi madame de Bullion, qui n'en savait rien non plus, lui dit, en lui remettant une bourse de douze cents livres, au moment où mademoiselle Mance prenait congé d'elle pour aller s'embarquer : " Recevez les arrhes de notre bonne volonté, en entendant que nous fassions le reste, lorsque vous m'aurez écrit du lieu où vous serez et que vous m'aurez mandé l'état des choses. " Enfin, par une très-rare humilité, elle lui fit une sorte d'obligation de ne la nommer à personne, et même de ne lui écrire que sous le nom et l'adresse du P. Rapin.

IX.

Mademoiselle Mance se rend à La Rochelle pour s'embarquer de ce port.

Mademoiselle Mance avait appris que des navires étaient sur le point de mettre à la voile pour le Canada, les uns de la Rochelle, les autres de Dieppe. Ses parents, la voyant résolue de partir, malgré toutes leurs représentations, lui conseillaient de s'embarquer dans ces derniers, et lui offraient de l'accompagner jusqu'à Dieppe, sans doute pour faire, dans ce voyage, un dernier effort sur son esprit. Mais elle, voulant rompre avec eux, et sachant que quelques prêtres devaient s'embarquer à la

Rochelle, se détermina à partir de ce port afin de n'être pas privée, dans la traversée, des secours de la religion. Elle se mit donc en route pour la Rochelle, et quoique un si long voyage semblât être au-dessus de ses forces, en égard à l'état de faiblesse où elle était alors réduite, elle en surmonta les fatigues avec un courage que Dieu seul semblait lui communiquer. On est bien fondé à penser qu'il dirigeait lui-même tous les pas de cette sainte fille, comme la suite le montra manifestement. Dans les hôtelleries où elle s'arrêtait, on était partout si heureusement disposé en sa faveur, qu'après l'avoir accueillie avec un empressement et des égards qui n'étaient pas ordinaires, à peine voulait-on recevoir son argent. "Dieu, ajoute M. Dollier de Casson, lui donnait la grâce de toucher tous les cœurs, pour la récompenser de ce que, faible et seule comme elle était, elle osait néanmoins, par un effet de son abandon à lui, tout entreprendre pour sa gloire."

X.

Rencontre extraordinaire de M. de la Dauversière et de Mademoiselle Mance.

Arrivée à la Rochelle, elle alla visiter le P. Laplace, Jésuite, qu'elle avait déjà vu à Paris. Au moment où elle se présenta, ce Religieux s'entretenait avec M. de Fancamp, qui, la voyant entrer, prit congé de lui et se retira. Alors le P. Laplace se mit à parler le premier à mademoiselle Mance du dessein de Montréal, qu'elle avait entièrement ignoré jusque-là, et de la noble générosité avec laquelle les Associés contribuaient à cette œuvre. "Voyez-vous, dit-il, ce gentilhomme qui vient de sortir afin de laisser la liberté de vous parler : il a donné, cette année, vingt mille livres pour cette entreprise qui doit avoir lieu dans une île du Canada appelée Montréal." Le lendemain de ce jour, mademoiselle Mance, s'étant présentée à la porte de l'église des Jésuites, elle rencontra M. de la Dauversière qui en sortait. Alors ces deux personnes qui jamais ne s'étaient vues, ni jamais ouï parler l'une de l'autre, furent subitement éclairées d'une lumière extraordinaire, qui leur découvrit mutuellement leurs pensées les plus secrètes, comme il était déjà arrivé à l'égard du même M. de la Dauversière et de M. Olier. Il salua par son nom mademoiselle Mance, qui le salua aussi par le sien ; "et, en un instant, Dieu leur imprima dans l'esprit une connaissance de leurs desseins si claire, que, s'étant reconnus, ils ne purent faire autre chose que remercier Dieu de ses faveurs."

XI.

Mademoiselle Mance reçue dans la société de Montréal.

M. de la Dauversière lui exposa avec une entière ouverture de cœur le dessein des Associés de Montréal et la pureté de leurs vues dans cette

sainte entreprise. Il lui apprit que Dieu venait de leur donner un homme de sa main, dans la personne de M. de Maisonneuve, destiné à former l'établissement et à la défendre, au dehors, des attaques des sauvages; ajoutant que Dieu l'envoyait elle-même pour avoir soin du dedans, et pour servir les malades et les blessés; qu'en conséquence, elle voulût bien être reçue au nombre des Associés de la compagnie, comme y avait été reçu M. de Maisonneuve. "Si je fais ce que vous me proposez, répondit-elle, j'aurai plus d'appui sur la créature, et moins à attendre du côté de la Providence, de laquelle je veux dépendre uniquement."—"Vous n'en serez pas moins fille de la Providence, reprit M. de la Dauversière; car, cette année, nous avons fait une dépense de soixante-quinze mille livres, et je ne sais pas où nous prendrons le premier sou pour l'an prochain. Je suis certain, il est vrai, que cet ouvrage est de Dieu, et qu'il le fera réussir; mais comment le fera-t-il? je l'ignore." Ces dernières paroles gagnèrent entièrement mademoiselle Mance; elle répondit qu'elle s'unirait volontiers à la Compagnie de ces Messieurs, si elle avait pour cela l'agrément du P. de Saint-Jure, son directeur. "Ne perdez donc pas de temps, dit alors M. de la Dauversière, et écrivez-lui par le prochain courrier." Elle le fit sans délai, et manda encore la même chose à d'autres personnes qui, toutes, aussi bien que le Père de Saint-Jure, lui répondirent d'accepter l'union qu'on lui proposait. Elle communiqua aussitôt ces réponses à M. de la Dauversière, qui en eut une joie non pareille, aussi bien que M. de Maisonneuve et M. de Fancamp; et tous trois la reçurent, au nom des Associés, comme un présent que le Ciel faisait à leur Compagnie. Pendant qu'on se préparait à faire voiles, elle pria M. de la Dauversière de mettre par écrit le dessein de Montréal, et de lui en donner des copies, afin qu'elle pût les envoyer à madame la princesse de Condé, à madame la Chancelière et à d'autres dames qui avaient voulu la voir à Paris, surtout à madame de Bullion. Il dressa en effet, l'écrit en question, et en fit diverses copies. Mademoiselle Mance joignit à chaque copie une lettre de sa main, et fit de ces deux pièces autant de paquets séparés qu'elle lui remit à lui-même afin qu'il pût s'en servir, selon sa prudence, lorsqu'il serait retourné à Paris. Nous verrons bientôt les heureux résultats de ces écrits et de ces lettres.

XII.

Incidents remarquables survenus au moment de l'embarquement.

Il ne manquait plus à la recrue qu'un ouvrier absolument nécessaire, un charpentier, expérimenté dans son art, qui pût diriger sur les lieux la construction des logements indispensables aux colons; et cet ouvrier, quelque diligence qu'on eût faite, on n'avait pu le trouver à quelque prix que ce fût. Pendant que M. de Maisonneuve et ses deux associées concer-

taient entre eux sur les moyens à prendre pour sortir de cet embarras, ils apprennent qu'un autre de leurs ouvriers, dont ils se tenaient assurés, venait d'être détourné de leur service sous prétexte de trouver ailleurs une condition plus avantageuse, et que, contre sa parole et son engagement, il avait quitté le vaisseau qui devait porter la recrue de Montréal et s'était embarqué secrètement sur un autre, qui venait de partir du port de la Rochelle. Sur-le-champ, deux des agents de Montréal se jettent dans une chaloupe, pour joindre ce navire, et obliger le capitaine de leur rendre un ouvrier qui leur appartient. Malgré l'activité des rameurs, ils n'auraient pu joindre ce bâtiment, qui était déjà loin devant eux, si un calme subit ne l'eût obligé alors même de demeurer immobile dans la rade. Ils le joignent donc, ramènent avec eux cet ouvrier, et, immédiatement après, un vent favorable s'étant élevé, ce même bâtiment continue sa route. Cependant, à peine a-t-il fait quelques lieues en mer, qu'il survient une tempête si furieuse, qu'elle lui rompt son grand mât, le contraint de relâcher au port d'où il était parti, et même de congédier tout son équipage. Parmi les hommes qu'il mit à terre, se trouvait un habile charpentier, qui, se voyant libéré de ses engagements précédents, alla s'offrir de lui-même à M. de la Dauversière et à ses associés ; ils le reçurent avec allégresse ; et, immédiatement après, la tempête s'apaisa.

Mais, au moment où le vaisseau sur lequel mademoiselle Mance était montée allait sortir du port, elle éprouva une peine très-vive : ce fut de penser qu'elle allait se trouver seule de son sexe, au milieu d'une troupe de soldats, dans un pays inconnu et inhabité ; et, cependant, il n'y avait pas moyen de trouver pour elle une compagne, le vaisseau étant sur le point de démarrer. La Providence la délivra incontinent de cette peine ; car M. de la Dauversière et M. de Fancamp reçurent alors même une lettre de Dieppe, où le reste de la recrue s'était embarquée, et on leur apprenait que deux des ouvriers engagés pour Montréal, n'avaient consenti à partir qu'après avoir obtenu la faculté de conduire avec eux leurs femmes, et que, de plus, une vertueuse fille de Dieppe, touchée soudainement d'un ardent désir d'aller elle-même à Montréal pour y offrir à Dieu ses services, était entrée de force dans le vaisseau qui démarrant du port, malgré les efforts qu'on faisait pour l'en empêcher. Par là, mademoiselle Mance eut l'assurance non-seulement de trouver des compagnes à Montréal, mais d'y avoir une fidèle assistante, pour l'aider à soigner les malades.

XIII.

Arrivée à Québec d'une partie de la recrue.

La recrue était portée sur trois navires : dans l'un se trouvaient M. de Maisonneuve, avec environ vingt-cinq hommes et un prêtre, M. Antoine Fauls, destiné pour les Ursulines de Québec ; dans un autre étaient mado-

moiselle Mance et douze hommes pour Montréal, accompagnés du P. Laplace. Le reste, au nombre de dix hommes, s'était embarqué à Dieppe, ainsi que les trois femmes dont nous avons parlé. Ce dernier navire arriva à Québec avant les autres ; et les ouvriers qu'il y avait amenés, après s'être remis des fatigues de la navigation, commencèrent à construire, pour MM. de Montréal, un magasin, au bord de l'eau, sur l'emplacement que M. de Montmagny leur assigna. Mais, dès que les agents de la Compagnie de la Nouvelle-France, qui résidaient à Québec, eurent appris, par ces dix ouvriers, que M. de Maisonneuve venait, avec le reste de sa recrue, dans l'intention d'aller s'établir à Montréal cette même année, ils en furent aussi affligés que surpris, à cause du danger évident où ils s'exposeraient de tomber entre les mains des Iroquois, qui couraient le fleuve ; chacun ne put s'empêcher d'improver un pareil dessein, et on le qualifiait, avec raison, *la folle entreprise*. On pensa même que les hommes destinés pour Montréal changeraient de résolution lorsque, arrivés en Canada, ils connaîtraient mieux l'état des choses ; et qu'ils se joindraient à ceux de Québec pour ne composer tous qu'une seule colonie. Ce fut apparemment pour céder aux raisons qu'on leur alléguait, que les ouvriers de Montréal commencèrent à construire, outre le magasin dont nous parlons, une maison destinée à loger leur recrue. Du moins, c'est ce que semble supposer la mère Marie de l'Incarnation. " Messieurs de Mont-Royal, dit-elle, font faire une maison à Québec et un magasin : car il est nécessaire qu'ils aient ici un lieu de retraite, Montréal n'étant pas encore en assurance, à cause des incursions et des guerres continues des Iroquois."

XIV.

Sentiments des Agents de la grande Compagnie sur l'œuvre de Montréal.

Les agents de la grande Compagnie furent d'ailleurs très-étonnés d'apprendre que les Cent-Associés, en donnant cette île, ne se fussent réservés d'autres droits que d'y bâtir des forteresses, et de soumettre à la révision de la Cour de justice, qui serait établie un jour à Québec ou ailleurs, les sentences des juges particuliers, en cas d'appel. On s'étonna aussi de ce que le roi eût donné, aux Associés de Montréal, le droit de nommer le Gouverneur et tous les officiers de la future colonie, avec pouvoir de se régir eux-mêmes, d'avoir de l'artillerie, des munitions de guerre et des soldats. Les Jésuites, comme on l'a vu, avaient été jusqu'alors les instruments de tous les succès que ces messieurs venaient d'obtenir. Ces Pères avaient approuvé eux-mêmes, le dessein de Montréal, et envoyé M. de la Dauversière à Paris pour en ménager l'exécution. Par leur crédit, ils avaient déterminé M. de Lauson à céder l'île, et contribué encore à faire confirmer ce même don par la grande Compagnie. Enfin, ils

avaient procuré aux nouveaux Associés, dans leur extrême embarras, M. de Maisonneuve et Mademoiselle Mance. Il semblait donc naturel de penser que messieurs de la Compagnie de Montréal ne feraient rien, en Canada, que par le conseil de ces Pères, qui se trouvant dans le pays depuis longtemps, étaient plus capables, qu'ils ne pouvaient l'être eux-mêmes, d'apprécier les difficultés et les périls d'une entreprise que tous s'accordaient à regarder comme téméraire et insensée.

XV.

Arrivée de Mademoiselle Mance ; elle persiste dans le dessein d'aller à Montréal, malgré les Iroquois.

On était dans ces dispositions, à Québec, lorsque le 8 août 1641, Mademoiselle Mance arriva, avec la partie de la recrue qu'elle accompagnait. Ayant été beaucoup retardée en mer par de longs calmes, elle s'attendait à retrouver à Québec M. de Maisonneuve ; mais elle apprit à son grand étonnement, qu'il n'avait point encore paru, et que même on n'avait de lui aucune nouvelle : ce qui lui inspira les inquiétudes les plus fondées. Elle raconta alors que le vaisseau qui venait de l'amener, ayant, pendant huit jours, marché de compagnie avec celui qui portait M. de Maisonneuve, un coup de vent les avait séparés l'un de l'autre ; et que, depuis, elle ne l'avait plus revu. Sur ce récit, et comme d'ailleurs la saison était déjà fort avancée, les employés de la grande Compagnie pensèrent, pour la plupart, qu'on ne devait plus compter, cette année, sur l'arrivée de M. de Maisonneuve ; et ils espérèrent qu'en l'absence du chef de l'entreprise, ils persuaderaient aisément aux nouveaux colons de renoncer au projet d'aller à Montréal, où ils seraient tous massacrés avant d'avoir pu s'établir. Chacun portait surtout une tendre compassion à mademoiselle Mance. Le mérite distingué de cette jeune demoiselle faible et délicate, ses rares qualités, sa politesse exquise, tout l'ensemble de sa personne inspirèrent pour elle un si vif intérêt, qu'on lui fit toutes sortes d'instances pour la détourner d'un tel dessein ; et on la pressait avec d'autant plus de fondement, que, ses services étant nécessaires aux gens de M. de Maisonneuve, si l'on parvenait à la faire changer de résolution, tous les autres se verraient dans la nécessité de renoncer au projet d'aller s'établir à Montréal. Mais, ni la crainte des Iroquois, ni les autres motifs qu'on lui alléguait, quelque bien fondés qu'ils fussent, ne purent rien sur son cœur. Il parut alors que, si Dieu avait ménagé tant de circonstances frappantes pour lui manifester sa vocation, et que si, avant de partir de la Rochelle, elle avait connu M. de la Dauversière de la manière si étonnante qu'on l'a raconté, c'était pour lui donner une conviction parfaite et inébranlable des desseins de la Providence sur elle, et la prémunir par là contre tous les assauts qu'on devait lui livrer pour la faire changer de résolution.

(A continuer.)

LETTRE PASTORALE

DÈS

PÈRES DU QUATRIÈME CONCILE PROVINCIAL DE QUÉBEC.

NOUS, PAR LA MISÉRICORDE DE DIEU ET LA GRACE DU SAINT SIÈGE
APOSTOLIQUE, ARCHEVÊQUE ET ÉVÊQUES DE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE QUÉBEC.

*A tous les Ecclésiastiques, aux Communautés religieuses de l'un et de
l'autre sexe, et à tous les fidèles de la dite Province, salut et
Bénédiction en Notre-Seigneur.*

Le grand Apôtre, écrivant à son cher disciple Timothée, et en sa personne à tous les évêques du monde, lui donne ces avis importants : “ Je
“ vous conjure au nom de Dieu le Père et au nom de Jésus-Christ son
“ Fils, qui jugera les vivants et les morts, lorsqu’il viendra en l’éclat de
“ sa gloire et qu’il paraîtra comme le souverain monarque du monde : je
“ vous conjure de vous acquitter exactement de tous vos devoirs : prêchez
“ la parole de vie, ne vous laissez point de l’annoncer à temps et à contre-
“ temps ; enseignant, reprenant, priant, menaçant, mais toujours avec
“ patience et avec une doctrine irrépréhensible. . . . Veillez, travaillez,
“ souffrez, remplissez la charge d’un bon prédicateur de l’Evangile et tous
“ les devoirs de votre ministère.” (II. Tim., IV. 1. . .)

C’est pour accomplir ce grand devoir, Nos Très-Chers Frères, que, non contents de vous adresser souvent la parole dans nos diocèses particuliers, nous unissons aujourd’hui nos voix dans une lettre pastorale commune. Car le souvenir du terrible jugement dont nous menace le grand Apôtre, ne nous permet de négliger aucun des moyens propres à vous faire mieux comprendre l’importance des avis que nous avons à vous donner. Et en écoutant ce que nous avons à vous dire, n’oubliez pas que nous vous parlons par ordre de Dieu le Père, et de Jésus-Christ le Fils, qui doit un jour juger les vivants et les morts, et les pasteurs et les brebis.

I.

LE SOUVERAIN PONTIFE.

Il est juste, Nos Très-Chers Frères, que notre premier regard se tourne vers celui que le souverain et invisible Pasteur a choisi pour gouverner visiblement l’Eglise rachetée par le sang de l’Agneau immaculé. Enfants de l’Eglise, rien de ce qui touche à notre mère, ne peut nous être étranger :

et si nous nous réjouissons avec elle, nous devons aussi partager ses douleurs et ses craintes.

Vous n'ignorez pas les projets audacieux des impies qui veulent non-seulement dépouiller, mais aussi anéantir le Siège apostolique sur lequel est assis le successeur du Bienheureux Pierre, le Vicaire de Jésus-Christ, le Chef de toute l'Eglise, le Père et le Docteur de tous les chrétiens. Pour cacher la noirceur de cet odieux attentat, ils feignent de n'en vouloir qu'à la souveraineté temporelle du Pape, et protestent hypocritement qu'ils ont le plus grand respect pour son autorité spirituelle.

Nous ne nous laisserons point tromper par ces perfides protestations. Nous comprenons trop bien que : “ C'est par un dessein particulier de la Providence divine, qui régit et gouverne toutes choses, que cette souveraineté temporelle a été donnée au Pontife Romain, afin que n'étant soumis à aucune puissance civile, il puisse exercer dans la plus entière liberté et sans aucun empêchement, dans tout l'univers, la charge suprême du ministère apostolique qui lui a été confiée par le Christ Notre-Seigneur.” (*Encyclique du 19 janvier 1860.*) Tous savent en effet que les peuples fidèles n'auraient pas une pleine confiance, ni une entière obéissance envers le Pontife Romain, s'ils le voyaient soumis à un prince étranger et privé de sa liberté.” (*Allocution du 20 Avril 1849.*)

Cette souveraineté temporelle ayant pour objet le bien et l'utilité de l'Eglise, il n'est pas étonnant que les ennemis de cette Eglise essayent de la détruire ; il n'est pas étonnant non plus que les véritables et sincères catholiques se regardent comme menacés et frappés au cœur par tous les attentats dirigés contre le Pape, et qu'ils prennent des moyens pour défendre leur père commun.

Ce grand et impérieux devoir de la piété filiale envers le Souverain Pontife, nous sommes heureux de le constater ici, vous l'avez dignement compris et noblement accompli par le zèle avec lequel vous avez contribué au *denier de S. Pierre* et à l'envoi d'un certain nombre de braves volontaires qui sont allés s'enrôler sous le drapeau pontifical. Vous l'avez noblement accompli, parents chrétiens, qui avez si généreusement permis à vos enfants de se dévouer à la défense du Saint-Père. A vous surtout, nobles et braves soldats du Christ, qui avez tout quitté avec joie, parents, patrie, espérances d'un brillant avenir, pour aller protester au nom du Canada catholique contre les attentats des ennemis de l'Eglise, à vous, gloire immortelle et récompense éternelle auprès de celui qui n'oublie pas même *un verre d'eau donné en son nom au plus petit d'entre ses frères.* (S. Matth., X. 42.) Dieu vous protège, enfants du Canada catholique ! Montrez-vous toujours dignes de la bienveillance du Souverain Pontife, dignes de la piété de vos ancêtres, dignes de la cause que vous êtes allés défendre !

Au milieu des cruelles angoisses que nous font éprouver les calamités de l'Eglise, la divine bonté ne laisse pas ses enfants dénués de toute consolation. Les liens de l'unité n'ont jamais été si intimement resserrés que de nos jours. On se croirait transporté à ces temps où *toute la multitude des chrétiens n'avait qu'un cœur et qu'une âme* (Actes, IV. 32). A la vérité, Pierre est, en la personne de son successeur, comme *emprisonné* dans cette étroite partie de son patrimoine, que ses ennemis n'ont pas encore pu lui arracher ; mais aussi quel cri de réprobation s'élève de toutes parts contre ses spoliateurs ! Que de prières sont offertes, chaque jour, par ces deux cents millions de catholiques répandus dans l'univers ! *Petrus quidem servabatur in carcere, oratio autem fiebat sine intermissione ab Ecclesiâ ad Deum pro eo.* (Actes, XII. 5). Ayons donc confiance : le bras de Dieu n'est pas raccourci et nous verrons le jour où le successeur de Pierre s'écriera avec transport : *Maintenant je sais vraiment que le Seigneur a envoyé son ange et m'a délivré de la main d'Hérode et de toute l'attente du peuple juif.* (Actes, XII. 11.) Voilà, sans doute, ce qui soutient le courage admirable de Pie IX au milieu de ces dangers. Ah ! pour prouver à tout l'univers la divine mission de l'Eglise catholique, il n'y a, ce semble, qu'à en appeler au spectacle sublime de ce faible vieillard dépourvu de secours humains, affrontant avec énergie et le front serein, la plus terrible tempête qui ait encore assailli le vaisseau de l'Eglise. Béni soit le Dieu de *toute consolation* (II Cor., I. 3) qui, en consolant et en fortifiant notre Père, console et fortifie les enfants et leur fait attendre avec certitude l'accomplissement de ces paroles : "*Les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre mon Eglise fondée sur Pierre.*" (S. Matth., XVI. 18.) "*Les cieux et la terre passeront, mais ma parole ne passera point.*" (S. Luc, XXI. 33.)

" Nous sommes assurés, dit Pie IX, que Dieu ne manquera pas à sa parole, et qu'il arrivera un jour, où Dieu, dont les œuvres sont merveilles, montrera que cette tempête n'a pas été soulevée pour submerger le vaisseau de l'Eglise, mais bien pour l'élever." (*Allocution du 30 septembre 1861.*)

Mais tout en nous confiant dans ces promesses du Verbe éternel pour attendre le triomphe final de la sainte Eglise, n'oublions pas, Nos Très-Chers Frères, que Dieu veut bien nous associer à la gloire de ce triomphe, en nous faisant participer aux événements qui doivent amener ce résultat. *Personne, dit Saint Paul, ne sera couronné s'il n'a combattu légitimement* (II Tim., II. 5). Dieu n'appelle qu'un petit nombre d'âmes d'élite à verser leur sang pour cette noble cause, mais tous peuvent et doivent tenir leurs bras élevés vers le ciel pour implorer le secours divin. C'est aux prières de l'Eglise naissante que St. Pierre dut sa délivrance de la prison. Prions donc avec ferveur pour le Souverain Pontife ; prions avec persévérance comme les premiers chrétiens. Et afin que nos prières soient

jugées dignes d'être exaucées, conservons nos cœurs exempts de tout péché ; joignons-y l'aumône *qui fait trouver miséricorde devant le Seigneur* (Tobie, XII. 9). Oh ! plutôt à Dieu que les occasions d'exercer cette sainte charité, *qui est la plus grande des vertus* (1 Cor., XIII. 13), ne fussent pas trop communes pour nos faibles moyens ! Du moins, faisons ce que nous pouvons, afin que *la mesure de notre mérite soit bonne, et pressée et bien secourue et se répandant par dessus les bords. Car, ajoute Jésus-Christ, on se servira envers vous de la même mesure dont vous vous serez servis envers les autres.* (S. Luc, VI. 38). Cette règle est courte, mais féconde : suivez-la toujours, et surtout quand il s'agira de contribuer au *denier de St. Pierre*. Rappelez-vous aussi quelles bénédictions sont promises à l'enfant qui honore, console et soulage son père.

II.

LA PROPAGATION DE LA FOI ET LA SAINTE ENFANCE.

Au Denier de St. Pierre, nous devons joindre deux autres œuvres éminemment catholiques, la Propagation de la Foi et la Sainte Enfance.

La charité est, suivant la parole de Notre-Seigneur, *un feu qui ne cherche qu'à se répandre* (St. Luc, XII. 49). C'est du cœur de cet adorable Sauveur qu'est partie l'étincelle destinée à embraser le monde entier : donc si la foi qui est en vous, Nos Très-Chers Frères, est véritablement vivante et *animée par la charité* (Gal., V.-6.), vous ne manquerez pas de zèle pour communiquer cet inestimable bienfait à tant de pauvres âmes *encore assises dans les ténèbres et dans les ombres de la mort afin que la lumière de vie luise pour elles* (S. Matt., IV. 16.) Quel meilleur moyen de témoigner à Dieu votre reconnaissance pour tant de grâces qu'il vous a accordées dans le saint Baptême, dans la Confirmation, dans l'adorable Eucharistie, dans la Pénitence, dans la parole divine ! On vous demande si peu de chose pour aider à faire couler les eaux saintes du Baptême sur des milliers de têtes qui jusqu'alors, n'avaient porté d'autre joug que celui du démon : pour ouvrir à d'innombrables pécheurs le bain salutaire de la Pénitence, et leur présenter ensuite le festin délicieux de la divine Eucharistie, et enfin les mettre en voie d'arriver au bonheur éternel !

Quiconque, dit Jésus-Christ, reçoit le prophète en qualité de prophète, ou donne l'hospitalité au juste au nom du juste, aura part à la récompense du prophète ou du juste. Et quiconque donnera un verre d'eau froide au plus petit d'entre mes serviteurs, je vous le dis en vérité, il ne perdra pas sa récompense. (S. Math. X. 41, 42).

Quelle ne sera donc pas la récompense de celui qui, par ses prières et par ses aumônes, aura contribué à faire entrer dans la sainte Eglise ces milliers d'âmes auxquelles est accordée chaque année l'eau régénératrice du baptême !

Récompense même en ce monde, par les bénédictions spirituelles et temporelles que Dieu répandra sur les familles et sur les paroisses où ces œuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte Enfance sont encouragées avec zèle.

Récompense par la douce joie d'avoir procuré à ses semblables un bienfait inestimable et d'avoir acquitté envers Dieu au moins une partie de la reconnaissance qui lui est due.

Récompense à l'heure de la mort et devant le tribunal du souverain Juge, où les bonnes œuvres seules peuvent faire trouver grâce.

Récompense enfin durant toute l'éternité, par un nouveau degré de gloire et de bonheur. *Car, dit le prophète Daniel, ceux qui auront été instruits dans la loi de Dieu brilleront comme les feux du firmament ; et ceux qui auront enseigné à plusieurs la voie de la justice luiront comme les étoiles dans toute l'éternité.* (Daniel, XII. 3).

L'œuvre de la Sainte Enfance doit surtout être chère à tous les parents chrétiens qui ont à cœur le vrai bonheur de leurs enfants. “ En effet, dit le Souverain Pontife, en invitant les enfants à travailler dans la mesure de leurs forces au salut de ces pauvres petits abandonnés, elle leur procure par cet acte de charité l'occasion de témoigner la reconnaissance qu'ils doivent à Dieu pour la grâce privilégiée par laquelle le Seigneur a daigné les appeler à la lumière admirable de la Foi : C'est pourquoi cette œuvre nouvelle de la charité chrétienne, bien loin de nuire à celle de la *Propagation de la Foi*, l'aide merveilleusement, puisqu'en allumant dans le cœur des enfants les premières étincelles de la charité, elle y fait pénétrer les vrais sentiments d'une miséricordieuse compassion, et les dispose à s'attacher plus tard à l'œuvre pieuse de la *Propagation de la Foi*.” (*Bref du 18 juillet 1856*).

III.

ÉDUCATION DE LA JEUNESSE.

En intéressant et accoutumant de bonne heure vos enfants à ces œuvres pieuses de la Sainte Enfance et de la Propagation de la Foi, vous ne ferez, Nos Très-Chers Frères, que remplir un des nombreux devoirs dont la négligence pourrait avoir des conséquences épouvantables pour vous-mêmes, pour vos familles, pour le pays tout entier. Vous n'imiterez point ces parents aveugles qui croient que tout est accompli quand ils ont veillé avec soin sur la vie corporelle et sur la santé de leurs enfants, quand ils leur ont donné du pain à manger, et des vêtements pour les couvrir, surtout quand ils ont amassé pour eux un riche héritage.

Ah ! de grâce, ne négligez pas ce qu'il y a de plus grand et de plus noble dans ces chers enfants. Leurs cœurs encore innocents et tendres reçoivent facilement l'empreinte des leçons et des modèles qu'on leur pré-

sente, et l'expérience confirme chaque jour cette parole de l'Écriture, que *l'homme suivra toujours la voie qu'on lui aura montrée dans sa jeunesse et qu'il ne s'en écartera pas même dans les derniers jours de sa vie.* (Prov., XXII. 6). Efforcez-vous donc, par vos exemples plus encore que par vos paroles, de développer dans ces jeunes âmes tous les germes de vertu que la nature et la grâce du saint Baptême y ont déposés. Plaise à Dieu que chaque maison de cette province soit, comme le sanctuaire béni de Nazareth, le séjour d'une famille vraiment chrétienne, image de cette sainte famille de Jésus, Marie, Joseph ! Quelle union des cœurs ! quelle charité mutuelle ! quelle obéissance et quelle piété filiale ! Quelle douceur dans l'autorité et quelle gravité dans toute la conduite des parents ! Quel bonheur enfin et des parents et des enfants !

Par ce moyen on verrait bientôt disparaître du milieu de nous cette tendance déplorable vers le mépris de l'autorité paternelle et vers une émancipation prématurée de la jeunesse. Ce renversement de l'ordre établi par la divine Providence, nous afflige et nous effraie, car il prépare pour l'avenir des jours mauvais et des maux incalculables. Comment seront-ils de bons citoyens et des chrétiens fervents, ces enfants abandonnés à tous leurs caprices, accoutumés à mépriser le joug salutaire de la voix paternelle et plongés dans *cette malice universelle qu'enseigne l'oisiveté ?* (Eccle., XXXIII. 29.)

Après avoir vous-mêmes formé le cœur de vos enfants à la vertu par vos exemples, songez, Nos Très-Chers Frères, à leur procurer les avantages d'une bonne éducation, et ne reculez pas devant les sacrifices que peut exiger de votre part l'accomplissement de ce devoir. Sans doute vous n'êtes pas tenus à ce qui serait au-dessus de vos moyens ; mais prenez garde d'exagérer à vos yeux votre propre indigence et d'avoir un jour, mais trop tard, à gémir sur la négligence d'un devoir aussi important que celui de l'instruction de vos enfants.

Ce serait une étrange et déplorable contradiction, si après avoir pris grand soin de bien former vous-mêmes le cœur de vos enfants, par vos paroles et par vos bons exemples, vous leur laissiez entre les mains toutes sortes de livres, de revues, de journaux et de romans, sans vous mettre en peine d'écarter soigneusement tous ceux qui peuvent corrompre leur foi ou leurs mœurs.

Mais ce serait encore bien plus déplorable si, dans le choix des maîtres auxquels vous voulez confier vos enfants, vous ne teniez aucun compte des garanties morales, et si vous regardiez avant tout la science ou le bon marché. Sans doute la science est une qualité nécessaire à un bon maître, mais ce n'est pas la seule. " Car, dit le Souverain Pontife Grégoire XVI, d'heureuse mémoire, quand la jeunesse est corrompue par les maximes et par les exemples de ses maîtres, le désastre de la religion est bien plus grand et la perversité des mœurs devient plus profonde." (*Encyclique de Grégoire XVI, 15 août 1832.*) Aussi le Pontife qui gouverne

si glorieusement aujourd'hui l'Eglise, recommande-t-il instamment à tous les évêques de veiller à ce que "la jeunesse réunie dans les écoles n'ait que des maîtres irréprochables sous le rapport de la religion et des mœurs, " afin que lui enseignant la véritable vertu, ils la mettent en mesure de " reconnaître les pièges tendus par les impies, d'éviter leurs funestes " erreurs et de servir utilement et avec éclat la religion et la patrie.") *Encyclique de Pie IX, 8 décembre 1849.*)

Un bon maître ou une bonne maîtresse, est un trésor précieux pour des parents chrétiens et l'on ne saurait trop faire de sacrifices pour se le procurer. Mais aussi quelle horreur devez-vous avoir d'un instituteur, ou d'une institutrice, dont les sentiments et la conduite ne sont pas franchement catholiques ; dont les paroles ne sont pas dignes de sa haute mission ; dont les exemples ne portent pas à la piété ; et à plus forte raison dont les exemples sont mauvais ! Car viendra le jour terrible où *les cieux révéleront son iniquité et la terre s'élèvera contre lui.* (Job., XX. 27.)

Notre premier concile provincial, dans son quinzième décret, vous a déjà signalé comme tout-à-fait dangereuses ces écoles *mixtes*, où des enfants de diverses religions se trouvent réunis sous un seul maître. Là, sous prétexte de respecter les différentes croyances religieuses, on s'abstient soigneusement de toute allusion à une religion quelconque, et ainsi ces âmes tendres s'accoutument peu à peu à regarder le service de Dieu comme chose inutile et indifférente. Ce système n'est donc propre qu'à former ces âmes tièdes que Dieu a en horreur et *qu'il vomira de sa bouche* (Apoc. III. 16). Le chrétien sur la terre est environné d'ennemis qui, *comme des lions rugissants, cherchent à le dévorer* (I. S. Pierre, V. 8) ; il doit donc être toujours prêt à combattre et trouver dans sa propre énergie, aidée de la grâce, le courage nécessaire pour se défendre. Mais quel courage et quelle énergie trouverons-nous dans une âme tiède, qui se laisse enchaîner comme un lâche soldat, et dévorer par l'ennemi sans résistance ? Voilà pourquoi Satan, qui *est homicide dès le commencement* (St. Jean VIII, 44), cherche avec tant d'ardeur à faire pénétrer partout, et surtout dans la jeunesse, cet esprit de tiédeur et d'indifférence religieuse en le décorant des beaux titres de *tolérance*, de *libéralisme*, de *liberté* et autres semblables.

Mais le danger est encore bien plus grand dans ces écoles protestantes, où l'on fait lire les traductions falsifiées de la sainte Ecriture ; où l'on attaque avec art et avec une persévérance diabolique, les principes et les dogmes de la foi ; où la vue toute seule du maître qui professe l'hérésie, tend à diminuer l'éloignement que l'âme tendre de l'enfance devrait avoir pour l'erreur.

La même loi divine qui vous oblige à donner à vos enfants l'instruction religieuse et le bon exemple, vous oblige à écarter scrupuleusement tout ce qui peut détruire l'effet de vos leçons et de vos exemples et corrompre la foi ou les mœurs de vos enfants.

IV.

LIVRES ET JOURNAUX.

Déjà à plusieurs reprises nous vous avons exhortés à former partout de bonnes *Bibliothèques de Paroisses*. C'est le complément des écoles, dont elles continuent et propagent les fruits. Les parents chrétiens doivent seconder le zèle et les efforts des curés pour établir et maintenir une œuvre si importante. Un bon livre dans une famille est comme un écho de la parole divine ; c'est un ami qui dit la vérité sans crainte comme sans flatterie ; c'est un maître toujours prêt à instruire ; c'est un conseiller désintéressé, auprès duquel vous trouverez toujours lumière dans vos doutes et consolation dans vos peines.

Mais aussi quels étranges ravages peut faire un mauvais livre ! Fuyez donc, comme la peste, ces livres que l'esprit de ténèbres cherche à répandre partout ; ne laissez pas entrer dans vos demeures ces poisons mortels, de peur que vos enfants *n'étendent leurs mains jusqu'à ces iniquités* (Ps. CXXIV. 3).

N'encouragez point par vos souscriptions les bibliothèques où ces productions de l'enfer se trouvent mêlés avec de bons livres, qui ne sont là que pour mieux tromper les fidèles.

Fuyez surtout ces journaux impies ou obscènes, et quelquefois l'un et l'autre, qui semblent vomis de l'enfer pour blasphémer *contre le Seigneur et contre son Christ*, (Ps. II, 2) et pour anéantir tout sentiment de pudeur et de saine raison. Ici, Nos Très-Chers Frères, nous voudrions pouvoir dire que cet épouvantable danger n'est pas imminent, que c'est seulement un mal éloigné. Mais hélas ! vous n'ignorez pas qu'il se publie dans cette province quelques feuilles dont la lecture est un poison mortel.

Nous ne parlons pas de certaines publications protestantes qui déversent l'injure et la calomnie sur l'Eglise de Jésus-Christ, défigurent ses dogmes pour les livrer au ridicule, inventent de prétendues conversions au Protestantisme et font sonner bien haut les efforts de sociétés dont le but avoué est de détruire la foi de nos bons catholiques. Ces feuilles portent dans leur titre même et dans la franchise de leurs attaques, le contre-poison de leur pernicieuse doctrine.

Les mauvais journaux que nous voulons vous signaler plus expressément sont ceux dont les éditeurs et les collaborateurs ont appris sur les genoux d'une mère chrétienne et sur les bancs d'une école catholique, les dogmes et les préceptes de la sainte Eglise, et qui maintenant sont en révolte contre elle. Chaque jour les colonnes de ces journaux sont souillées par des insultes à l'Eglise, à son Chef, à ses ministres, à ses sacrements, à ses dogmes, à ses pratiques les plus autorisées. Ces hommes ennemis de la vraie foi, et oublieux de leur propre salut, insinuent continuellement dans leurs écrits l'*indifférentisme*, c'est-à-dire, un système qui s'accommode

des croyances religieuses les plus contradictoires, et prétend ouvrir le port du salut éternel aux sectateurs de toutes les religions quelles qu'elles soient. Ils louent facilement tout ce qui se fait en dehors de l'Église catholique, ou même contre elle. Ils répètent avec complaisance les calomnies de l'hérésie et de l'incrédulité, et trop souvent ils en inventent eux-mêmes. Ils se font les échos de toutes les accusations mensongères portées contre le clergé catholique ; mais ils n'accueillent pas, ou dénaturent, les défenses des accusés. Le silence affecté que ces hommes gardent dans bien des circonstances où un enfant de l'Église ne peut se taire, trahit encore la tendance anti-religieuse des feuilles qu'ils publient.

Le dévouement même des braves gens qui sont allés au secours du Saint-Père, n'a pas trouvé grâce devant ces prétendus catholiques. Ils n'ont eu qu'une parole d'amer reproche contre le courage des soldats du Christ ; contre la générosité des parents qui ont laissé partir leurs enfants ; contre le zèle de ceux qui ont contribué par leurs aumônes à cette œuvre chère à tout cœur vraiment catholique. Eh ! n'ont-ils pas poussé le cynisme jusqu'à déplorer comme un malheur la victoire qui a empêché le tombeau des apôtres d'être souillé par les mains sacrilèges des ennemis de l'Église !

Les voilà, ces hommes qui se disent encore catholiques, et qui dans leur hypocrite perversité, osent dire qu'en tout cela ils ne cherchent qu'à éloigner du sanctuaire les abus qui en ternissent l'éclat, et à empêcher la liberté d'être égorgée par le sacerdoce !

Reste à conclure qu'aucun catholique ne peut, sans pécher grièvement, avoir la propriété de tels journaux, ni les rédiger, ni les publier, ni s'en faire le collaborateur, ni contribuer à les répandre.

Nous ajoutons sans hésitation, que tout véritable patriote devrait s'en interdire la lecture. Car à part l'impiété de ces journaux, que doit-on penser de ces hommes qui ne cessent de prodiguer leur admiration à des institutions politiques étrangères et ne manifestent que du mépris et du mépris pour celles de la patrie ?

Quel serait le résultat final de ces désolantes et dangereuses doctrines, si elles venaient à prévaloir parmi nous ? L'expérience de tous les temps, et surtout celle des cent dernières années, nous apprend que, la religion une fois détruite dans un peuple, il n'y a plus pour ce peuple ni repos, ni stabilité. Les liens de la charité chrétienne une fois dissous, l'anarchie suit de près le mépris de toute autorité, et la révolution, avec ses horreurs, vient accomplir à la lettre cette terrible prophétie : *Le Seigneur va entrer en jugement avec les habitants de la terre, parcequ'il n'y a plus de vérité parmi les hommes, plus de miséricorde, plus de connaissance de Dieu. Les outrages, le mensonge, le larcin, l'adultère, s'y sont répandus comme un déluge et le meurtre suit de près le meurtre. C'est pourquoi la terre sera désolée, et ses habitants seront dans la langueur.* (Osée, IV. 1).

Où la terre sera dans le deuil et elle périra, parcequ'elle est infectée par ceux qui violent les lois, anéantissent tous les droits, et rompent l'alliance que Dieu avait faite avec les hommes. (Isaïe, XXIV. 5).

Grâces à Dieu, le plus grand nombre de nos journaux, par leurs principes religieux et sociaux, tendent à la conservation de l'ordre dans la société civile, des bonnes mœurs dans la famille et de la religion dans tous les occurs. On y trouve tout ce qu'il est important de connaître sur les affaires publiques et sur les événements qui se passent dans le monde. Il ne peut donc y avoir aucune raison quelconque d'encourager par ses souscriptions les journaux détestables que nous vous signalons.

V.

POLITIQUES ET ÉLECTIONS.

“ La vraie et parfaite liberté et égalité des hommes, dit Pie IX, ont été “ mises sous la garde de la loi chrétienne, puisque le Dieu tout puissant, “ qui a fait le petit et le grand, et a soin de l'un et de l'autre (Sagesse, “ VI, 8), sans exception de personne et n'exemptera personne de ce “ jugement universel de justice dont il a fixé le jour (Actes XVII. 31), “ dans lequel Jésus-Christ viendra dans la gloire de son Père, avec ses “ anges pour rendre à chacun selon ses œuvres. (S. Math. XVI. 17)” (Encyclique du 8 décembre 1849).

Des hommes qui veulent vous tromper, Nos Très-Chers Frères, vous répètent que la religion n'a rien à voir dans la politique. Ne pouvant pas, ou n'osant pas nier la vérité de ce jugement que Jésus-Christ doit un jour exercer sur tous les hommes, ils veulent en restreindre l'objet à la conduite privée. Ils admettent bien que, dans la conduite privée, il n'est pas permis de penser d'une manière déraisonnable, de parler comme un insensé, d'agir sans vérité, sans honneur et sans pudeur ; ils veulent bien reconnaître que le clergé a raison de demander au nom de Dieu que l'on s'abstienne de ces énormités dans la conduite privée. Mais du moment qu'il s'agit de politique, ces mêmes hommes nous accusent de tyrannie et de despotisme intolérable, parceque nous réprouvons la licence effrénée de tout penser, de tout dire, de tout faire. Eh quoi ! nous refuserait-on le droit de protester contre les idées extravagantes, contre des paroles licencieuses, contre le vol, contre le parjure, contre les violences injustes, contre le blasphème, contre l'intempérance, contre le meurtre même, du moment que ces excès se feraient au nom de la liberté, au nom d'un parti politique, au nom d'une opinion quelconque ? C'est ainsi que l'on s'efforce de détruire dans la politique toute idée de justice, de vérité, de droit, d'honneur et de religion.

“ Or, dit Pie IX, là où la religion est bannie de la société civile, et la “ doctrine et l'autorité de la révélation divine rejetées, la vraie notion de

“ la justice et du droit humain s’obscurcit et se perd, et la force matérielle “ prend la place de la justice et du vrai droit.” (*Encyclique du 8 décembre 1864.*)

Ainsi l’on veut bannir Dieu de la société civile, et s’affranchir de sa loi sainte dans sa conduite publique. L’on oublie que le même Dieu qui doit juger les individus, est aussi celui *qui juge les peuples.* (Ps. VII. 9.) L’on oublie qu’il exercera un jugement terrible sur ceux qui gouvernent. “ *Prêtez donc l’oreille à mes paroles, dit le Saint Esprit dans le livre de la Sagesse (Chap. VI), vous qui gouvernez la multitude. Considérez que vous avez reçu la puissance du Très-Haut, qui interrogera vos œuvres, scrutera même vos pensées ; parce qu’étant les ministres de son royaume, vous n’avez pas gardé la loi de la justice, ni marché selon sa volonté. Aussi viendra-t-il à vous d’une manière effroyable pour vous juger avec une extrême rigueur.*

C’est depuis que l’on a commencé à semer ces doctrines perverses, que notre pays, autrefois si paisible et si heureux, a été le théâtre de scènes déplorables de violence, de désordres et de scandales de toute espèce dans les élections. Des hommes qui trouvent leur intérêt à égarer le peuple, ont exalté sans mesure sa liberté et son indépendance pour mieux réussir à le faire servir d’instrument aveugle à leur ambition. Ils ont d’abord posé ce faux principe, contre lequel nous venons de protester, que la religion n’a rien à faire dans la politique ; ensuite ils ont soutenu que, pour vous déterminer dans le choix d’un candidat, vous n’aviez d’autre règle à suivre que votre bon plaisir et le caprice de votre volonté ; et enfin mettant de côté toute vérité et toute justice, ils en sont venus jusqu’à permettre de dire et d’oser tout ce que l’on croirait capable de faire triompher le candidat de son choix.

Erreurs monstrueuses, Nos Très-Chers Frères ; et malheur au pays où elles viendraient à prendre racine ! Malheur au gouvernement qui prétend régner sans Dieu ; malheur au peuple qui, dans l’exercice de ses droits politiques, méconnaît les lois imprescriptibles de la saine raison et de la justice !

Loin de nous la pensée de vous contester cette liberté et cette indépendance véritables que la Constitution de notre pays vous garantit. Ce que nous déplorons, ce que nous condamnons, c’est l’abus que l’on en fait, ce sont les excès auxquels on se livre, comme si cette liberté et cette indépendance autorisaient à fouler aux pieds toutes les lois divines et humaines.

Souvenez-vous que Dieu jugera un jour vos élections ; il vous demandera compte de vos intentions, de votre choix, de votre suffrage, de vos paroles et de vos actes dans l’exercice de ce droit important. En même temps que la Constitution vous donne la liberté de choisir vos mandataires, Dieu vous fait une obligation de n’user de cette liberté que dans la vue du bien public et de ne donner vos suffrages qu’à des hommes capables de le

procurer, et sincèrement disposés à le faire. De là suit une autre obligation pour vous : celle de vous appliquer à bien connaître ceux qui briguent vos suffrages. Certes, vous seriez coupables d'une bien grande imprudence devant Dieu et devant les hommes, si vous donniez votre voix au premier venu qui se présente avec de belles paroles, sans vous mettre en peine de sa capacité, et surtout de ses principes. Pour défendre vos intérêts religieux et civils, vous ne pouvez pas compter sur un homme qui n'est pas religieux et d'une probité à toute épreuve. Quelle confiance pourriez-vous avoir dans un impie qui se moque de la conscience, de la religion et de Dieu même ? dans un homme qui ne fréquente les églises que dans le temps des élections ; dans un homme qui se vante d'obtenir son élection par la fraude, par la violence, par la calomnie, par le parjure ? dans un homme qui veut acheter votre suffrage à prix d'argent ? Ne craignez-vous pas qu'après vous avoir achetés, il ne vous vende à son tour et avec grand profit pour lui-même, mais au grand détriment de vos plus précieux intérêts.

Oh ! Nos Très-Chers Frères, n'est-ce pas une honte pour notre pays qu'il se soit trouvé des électeurs qui ont eu la bassesse de mettre leur suffrage à prix d'argent : qui ont promis leur voix à ceux qui leur promettaient plus d'argent ; qui ont donné, ou plutôt vendu leur suffrage pour de l'argent ?

Quelques-uns sont allés encore plus loin dans cette carrière de déshonneur ; ils ont sacrifié leur liberté et leur indépendance afin de satisfaire leur malheureux penchant pour les liqueurs enivrantes !

Parceque la justice humaine est impuissante à atteindre ceux qui se rendent coupables de ces iniquités et de ces infamies, vous persuaderiez-vous que le souverain Juge n'en demandera aucun compte ? Croyez-vous qu'au tribunal de la justice infinie, la corruption, la calomnie, le mensonge, la violence, le parjure, la haine, l'intempérance et autres excès, ne seront pas punis, parcequ'ils auront été commis en temps d'élection ? Non, non, Nos Très-Chers Frères, ceux qui font alors de telles choses, sous prétexte de soutenir leur cause, fût-elle la meilleure du monde, porteront infailliblement la peine de leur iniquité.

(A continuer.)

LES GRANDES MANUFACTURES DE MONTREAL.

E. CHANTELOUP.

(Fin.)

Il nous reste, pour terminer cette notice, à faire connaître les principaux ouvrages sortis des ateliers de M. Chanteloup. Nous les diviserons par catégories afin de pouvoir mettre quelque ordre dans nos descriptions.

ORNEMENTATION.—Nous devons tout d'abord mentionner deux MASSES extrêmement riches commandées pour l'usage du Parlement Fédéral et valant plusieurs centaines de piastres.

Elles furent d'abord modelées en cire, d'après des desseins envoyés d'Ottawa, coulées en plâtre, puis reproduites en cuivre. Ce cuivre a été soigneusement ciselé, bruni et recouvert d'une couche d'or. Le pied de ces masses représente un vase entouré de feuilles d'érable, de roses, de chamerocks, de chardons, et de feuilles de chêne, le tout artistement entrelacé et d'un effet superbe. Il est surmonté de trois tubes reliés entre eux au moyen de viroles également ciselées, et terminés par une large couronne royale aux différentes armes de nos Provinces. Ce sont là, on peut le dire, deux véritables chefs-d'œuvre, d'un travail fini et merveilleusement relevé par la dorure qui leur donne un ton de la plus belle apparence.

Il est bien peu de personnes dans Montréal qui n'aient voyagé sur le *Québec*, ce splendide vapeur qui fait l'orgueil du Canada et peut rivaliser avec tout ce que l'Hudson a vu de plus beau. Or, la plupart des décorations, cuivre et or, qui entrent dans ce palais flottant, ces lustres qui répandent à flots la lumière, tout cela est l'ouvrage de M. Chanteloup.

Le talent distingué de cet artiste est mis chaque jour à contribution par les propriétaires des grands établissements qui se multiplient dans notre Cité. On peut voir une foule de jolies choses faites par lui pour l'Institut-Mécanique, pour la maison princière de Hughes-Allan, pour les trois grands magasins *the Dominion buildings* et ceux non moins riches de Winckes au coin de la rue McGill et Victoria square.

Entre autres objets de prix fabriqués pour ces derniers Etablissements, nous mentionnerons des pilastres surmontés de six luminaires et faits sur les dessins de M. Brown, architecte, ainsi que trois grands lustres de bronze, chacun de 30 lumières.

Mais ce qui surpasse tout ce qu'on peut voir de plus beau à Montréal, dans ce genre, ce sont les *lustres ventilateurs* destinés à la grande salle de réunion de la Société St. Patrice.

Nous avons sous les yeux les dessins de ces lustres dont M. Chanteloup a reçu tout dernièrement la commande.

Le gaz arrive par six grands tubes disposés symétriquement dans un rayon de 7 à 8 pieds et possédant chacun 9 becs, ce qui porte à 54 le nombre de lumières d'un seul lustre. Ces tubes sont entourés, par une galerie percée à jour, dans le genre de celle qui sert à l'introduction de l'air dans la cheminée des lampes ordinaires, mais beaucoup mieux faite. La galerie, à son tour, est surmontée par une douzaine de rayons courbés en arc de manière à circonscrire un espace circulaire qui est continué par un tube. Le tube pénètre à travers la voûte et va se terminer plus ou moins haut dans le comble. Il est muni de soupapes qui peuvent s'ouvrir de bas en haut.

Aussitôt que le gaz est allumé, il s'établit dans le tube placé au-dessus un courant d'air chaud qui détermine un appel énergique dans la salle. Le gazelier dont nous parlons sert donc à la fois pour l'éclairage et l'aération des appartements.

M. Chanteloup a reçu, à diverses époques, des commandes importantes pour ornements d'Eglises. Dans l'impossibilité de tout énumérer et pour nous en tenir à ce que nous avons vu de nos propres yeux, nous ne mentionnerons que l'appareil d'illumination au gaz exécuté pour l'église de Notre-Dame ; les reliquaires d'argent de la chapelle du grand Séminaire et les grands chandeliers de St. Jacques.

Une superbe vitrine renfermant divers objets de ce genre figurait à la dernière exposition provinciale. Alors eut lieu un incident qu'il ne sera pas sans intérêt de relater ici :

Parmi la foule compacte qui, du matin au soir, se pressait autour de ces œuvres de l'art, c'est à peine s'il s'est trouvé quelques personnes qui aient soupçonné qu'elles avaient sous les yeux un produit de fabrication indigène. On les croyait importées d'Europe et placées au palais de cristal pour servir de réclame à quelque commerçant. MM. les membres du Jury partagèrent l'erreur commune et il fallut même une enquête, si nous avons bonne mémoire, pour établir les droits de M. Chanteloup.

Hâtons-nous d'ajouter qu'une fois la vérité connue, ils s'empressèrent de rendre hommage au talent de notre artiste, en lui décernant les trois seuls prix qu'on eut institués pour récompenser cette sorte de produits.

ECLAIRAGE.—Sous ce titre nous ne comprenons ni les gazeliers, ni les lustres de bronze, ni les lampes à huile de charbon dont nous avons eu occasion déjà d'entretenir nos lecteurs. Il ne sera pas question non plus des lanternes sourdes et des fanaux de toutes sortes, bien qu'ils constituent

une branche importante de la fabrication de M. Chanteloup. Tout au plus mentionnerons-nous, en passant, les très-beaux réverbères qui ornent le mur récemment construit devant le palais épiscopal de cette ville.

Ce qui mérite ici tout particulièrement d'attirer notre attention, ce sont les lampes employées sur les chars et dans les phares. Quand, après la tombée de la nuit, les chars urbains débouchent à l'extrémité d'une longue avenue, on aperçoit, sur le devant, deux points vivement éclairés, l'un de couleur rouge, l'autre de couleur verte ou jaune et qui tous les deux paraissent fixes, bien qu'ils se déplacent avec rapidité.

Ce fait dont l'œil le moins observateur a dû être frappé, ne se produit pas avec des lampes ordinaires. Dans celles-ci, en effet, la lumière se disperse en tout sens et, par suite s'affaiblit très-vite. A la distance de deux arpents, la lampe vous éclaire quatre fois moins que lorsqu'elle n'était éloignée que d'un arpent ; à une distance dix fois plus grande son intensité n'est déjà plus que la centième partie de ce qu'elle était d'abord. Si donc une voiture de place se dirige vers vous, son fanal que vous aviez de la peine à distinguer devient en peu de temps beaucoup plus brillant et le mouvement de la voiture est par là même rendu sensible.

Pourquoi, au contraire, les chars urbains semblent-ils ne presque pas se déplacer malgré une plus grande vitesse ? C'est parce que l'intensité de leur lumière ne varie que lentement.

Ce qui s'oppose à l'affaiblissement de cette lumière, ou, ce qui revient au même, ce qui s'oppose à sa dispersion, c'est une demi-boule de verre enchassée dans la partie antérieure de la lanterne : il existe, par derrière la demi-boule un point appelé *foyer* qui jouit de cette propriété, exposée dans les Traités de physique, que tous les rayons lumineux qui en partent, se trouvent parallèles entre eux après leur sortie du fanal. Le constructeur de lampes doit donc posséder les principes de l'optique suffisamment pour savoir placer la flamme au foyer, afin que les rayons acquièrent ce parallélisme qui doit s'opposer à leur dispersion.

La nécessité d'un éclairage puissant se fait sentir beaucoup plus encore sur les locomotives et les rivières navigables, car il s'agit ici de prévenir des accidents désastreux.

Les lampes que M. Chanteloup construit pour les locomotives, sont faites d'après un principe tout différent à celles dont nous venons de parler et donnent des résultats beaucoup plus satisfaisants.

Ici le parallélisme des rayons lumineux ne s'obtient plus au moyen de lentilles de verre, mais par l'emploi d'un réflecteur parabolique, de très-grandes dimensions. Qu'on se figure la courbe décrite par une pierre lancée dans l'air et l'on pourra aisément se faire une idée nette des surfaces paraboliques. Nous avons dit, dans l'article du mois précédent, comment on parvient à construire de telles surfaces et toute l'habileté qu'elles exigent.

Il existe pour les réflecteurs paraboliques, comme pour les lentilles, un foyer auquel on a soin de fixer la lampe ; dès lors tous les rayons de cette lampe qui vont frapper la surface réfléchissante se relèvent parallèles entre eux et ainsi peuvent éclairer à de très-fortes distances.

Le prix des lampes de locomotive avec leur réflecteur varie entre 100 et 200 dollars. Celles qui servent pour les phares, ne doivent pas coûter beaucoup moins ; nous ne pourrions cependant pas l'affirmer, car il peut se faire que leur réflecteur soit simplement sphérique ce qui en rendrait la construction moins dispendieuse tout en leur assurant une efficacité convenable.

COMPTEURS.—Il est peu d'instruments aussi ingénieux que les compteurs dont l'usage tend à se généraliser de plus en plus.

C'est au moyen d'un compteur que l'astronome apprécie le temps qui s'écoule entre le commencement et la fin de son observation, que le physicien mesure les vibrations des corps sonores, lors même qu'il s'en produit au-delà de 80000 par seconde ! C'est au moyen de compteurs que la Compagnie du gaz d'éclairage sait la quantité de ce gaz qui a été dépensée par chaque famille, que la Compagnie des chars urbains sait le nombre de voyages faits par chaque voiture et celui des personnes qui y sont montées, enfin que la Corporation de Montréal connaît la quantité d'eau fournie à la ville dans un temps donné.

Ce n'est que dernièrement qu'on a songé à l'emploi d'un compteur pour le *Water-Work* et c'est M. Chanteloup qui a été chargé de construire cet appareil délicat dont voici la description sommaire :

Un disque métallique repose sur la surface de l'eau du réservoir où il est maintenue en équilibre à l'aide d'un contre-poids. Le niveau vient-il à baisser ? le flotteur descend, entraîne le contre-poids et fait tourner la poulie sur laquelle s'enroule la chaîne de ce dernier ; le niveau, au contraire, s'élève-t-il ? le flotteur se trouve immergé dans l'eau, devient moins lourd et ne peut plus équilibrer le contre-poids qui l'entraîne à son tour et fait tourner la poulie en sens contraire de la première fois. Le reste est facile à deviner. La poulie porte un axe muni d'engrenages destinés à mettre en jeu un mouvement d'horlogerie et par suite à faire marcher les aiguilles d'un cadran. Il suffit donc de jeter les yeux sur la position des aiguilles pour connaître le niveau de l'eau dans le réservoir et le nombre de pieds cubes de ce liquide qui ont été distribués à la ville.

Les compteurs des chars urbains sont aussi l'œuvre de M. Chanteloup. Tout le monde a vu ces petits instruments d'apparence si modeste et qui demandent cependant une adresse peu commune pour pouvoir être bien exécutés.

Ils présentent l'aspect d'une boîte métallique longue d'un pied, large de six pouces et dont l'épaisseur est si peu considérable qu'on peut en quel-

que sorte l'incruster dans la paroi de la voiture avec laquelle elle paraît se confondre. Un cordon part de cette boîte et va se terminer, par une poignée, à portée du conducteur. Un voyageur monte dans le char; aussitôt le conducteur tire le cordon et un timbre résonne fortement dans l'intérieur du compteur. En même temps vous voyez tourner deux disques qui amènent en face d'une petite ouverture, un chiffre supérieur d'une unité à celui qui s'y trouvait précédemment.

Les compteurs dont nous parlons ne peuvent évidemment donner l'indication exacte qu'autant que le conducteur est fidèle à les faire fonctionner chaque fois qu'un nouveau personnage fait son apparition. Ils ne sont pourtant pas sans utilité, car ils rendent beaucoup plus facile la surveillance qu'on est obligé d'exercer sur cet employé et sauvegardent ainsi les intérêts de la Compagnie.

TÉLÉGRAPHES.—Les télégraphes sont à la fois une œuvre d'art et de précision. Nous avons eu déjà occasion de faire remarquer qu'ils ont été importés de l'étranger jusqu'au jour où M. Chanteloup est venu se fixer parmi nous. Aujourd'hui c'est à lui que s'adresse exclusivement la Compagnie Télégraphique de Montréal. Tout dernièrement encore un steamboat appareillait dans le but spécial de le transporter vers Nicolet où il devait surveiller la pose de l'un de ses appareils et inaugurer une station nouvelle.

Il nous serait impossible, sans sortir de notre cadre, de donner ici une description complète du télégraphe. Peut-être pourrions-nous, par la suite, consacrer quelques articles à cette partie si intéressante de la science moderne. Bornons-nous, pour aujourd'hui, à dire comment M. Chanteloup, sans avoir jamais été employé dans la télégraphie, sans avoir fait d'études spéciales sur l'électricité, sans même avoir travaillé avec les constructeurs de télégraphes, est cependant parvenu à surmonter les nombreuses difficultés que présente la construction de ces appareils si délicats et à les exécuter dans les meilleures conditions possibles.

C'est l'*électro-aimant*, la maîtresse pièce du télégraphe, qui lui a opposé le plus sérieux obstacle.

L'*électro-aimant*, on le sait, se compose d'un cylindre de fer recourbé en fer-à-cheval, et d'un fil de cuivre qui s'enroule autour des branches de ce cylindre de manière à faire un très-grand nombre de tours.

Le fer qu'on emploie pour cet objet doit être d'une pureté parfaite, afin de pouvoir s'aimanter et se désaimanter intantamment. Or, le fer du commerce, même le meilleur, ne possède jamais cette pureté essentielle, et les premiers appareils de M. Chanteloup qui avaient été construits avec ce fer ne donnèrent que des résultats peu satisfaisants. Mais avec la perspicacité qui le distingue, l'habile constructeur ne tarda pas à soupçonner la cause du désordre qui se manifestait et à y porter remède. Il prit donc

le fer dont il s'était servi, le fit recuire à plusieurs reprises et chaque fois le laissa refroidir très-lentement en le déposant encore rouge au sein d'une substance peu conductrice de la chaleur. Après ces opérations, le fer était devenu aussi doux que possible, l'obstacle était levé.

Nous avons dit que l'on entoure les branches de l'électro-aimant d'un fil de cuivre plusieurs fois enroulé sur lui-même. Ce fil, à son tour, doit être recouvert de soie pour que les spires soient parfaitement isolées les unes des autres.

L'enroulement doit se faire d'une manière très-régulière afin que l'instrument présente une forme gracieuse, mais ce n'est là qu'un détail. La grande difficulté consiste à poser l'enveloppe de soie, surtout lorsque le fil atteint une longueur de plusieurs centaines de pieds. Or, M. Chanteloup est encore parvenu à surmonter cette difficulté, du moins pour les fils d'un fort diamètre. Il s'est lui-même construit un métier qui lui permet de mener cette opération à bonne fin et de l'exécuter avec assez de rapidité pour réaliser des bénéfices considérables.

Tout le monde sait que le télégraphe renferme de nombreux rouages, des ressorts délicats, des cylindres tournants et une foule d'autres pièces qui ne peuvent naturellement être exécutées qu'avec le secours d'ouvriers habiles et d'un outillage très-considérable. Il serait inutile d'insister davantage sur ce point.

Ce qui mérite surtout d'attirer notre attention, ce qui nous a tout particulièrement frappé, c'est l'appareil dont on se sert dans les stations centrales pour expédier promptement les dépêches dans toutes les directions et recevoir celles qui arrivent sans s'exposer à se méprendre sur le lieu de leur origine.

Cet appareil est fixé sur une planche rectangulaire de quatre pieds de haut sur deux de large. Vu sur la partie antérieure, c'est un cadre élégant sur lequel sont rangés symétriquement une multitude de boutons de cuivre, de manière à former de 30 à 50 cercles. Chacun de ces cercles porte un rayon mobile, aussi de cuivre, que l'on peut faire tourner avec la main et arrêter sur tel bouton qu'on voudra. Vu sur la face opposée, l'appareil présente un aspect tout différent: ce sont des fils à n'en plus finir qui s'enlacent, se croisent de mille façons. Il faut pourtant qu'ils soient parfaitement isolés les uns des autres; il faut surtout que leurs soudures, quoiqu'extrêmement rapprochées, ne puissent nullement se toucher. Cet instrument, dont nous ne connaissons pas le nom, mais que nous appellerions volontiers un *commutateur*, coûte à lui seul autant que quatre télégraphes ordinaires et nous n'en sommes pas surpris.

La pile est l'âme du télégraphe; c'est elle qui fournit l'électricité sans laquelle il reste muet. Il existe aujourd'hui un grand nombre de piles, mais celle de Bunsen est à peu près la seule employée sur les lignes du Canada. Elle est souvent nommée pile à charbon, car c'est cette dernière substance qui en forme le pôle positif.

Ce charbon, disent les Traités de physique, est un composé de coke et de houille grasse que l'on pulvérise avec soin et que l'on tasse ensuite fortement dans un moule de forme convenable.

Un novice croirait pouvoir réussir du premier coup à obtenir des charbons convenables au moyen de cette indication sommaire. M. Chanteloup a trop d'expérience pour qu'il ait pu tomber dans cette erreur. Aussi, lorsqu'il eut à fabriquer les charbons dont nous parlons, son premier soin fut-il de s'adresser à un ancien professeur de physique, M. Billion, qui s'est acquis une si haute réputation de science par l'enseignement qu'il a donné pendant de longues années au collège de Montréal. Il en reçut immédiatement une direction très-détaillée, mais qui lui parut par trop compliquée. Il chercha immédiatement à s'en affranchir, au moins en partie, et mit à l'essai une nouvelle méthode qu'il venait d'inventer. Le résultat fut presque parfait dès la première tentative. Ceci se passait, il y a quelques mois à peine ; de nombreuses occupations l'ont empêché de donner suite à ses recherches, mais nous espérons qu'il pourra les reprendre bien vite et que nous pourrons nous dispenser d'aller chercher, hors du Canada, les charbons dont nous avons besoin pour nos piles.

Nous ne terminerons pas ce paragraphe sans dire un mot des *télégraphes d'alarme* qui rendent, chaque jour, des services si importants à notre Cité. Ce sont là encore des appareils qu'on a importés, jusqu'à ce jour, de l'étranger. Désormais, il y a tout lieu de le croire, ils se fabriqueront parmi nous, car la corporation s'est adressée tout dernièrement à M. Chanteloup pour lui commander un modèle.

Nous avons vu nous-même ce télégraphe dont la construction ne laisse rien à désirer sous le triple rapport de la solidité, de l'élégance et du bon marché.

C'est une boîte en fonte semblable à celles qui ont été placées aux diverses stations du feu. Vous ouvrez cette boîte au moyen d'une clef très-simple et vous êtes en face d'un bouton en cuivre que vous faites glisser le long d'une rainure. Par cette simple opération, vous montez un mouvement d'horlogerie qui, sous l'influence d'un ressort, fait redescendre lentement le levier auquel est fixé le bouton dont nous avons parlé et établit la communication électrique entre la boîte et la station centrale du feu. A ce moment un carillon énergique résonne dans l'appartement du chef des pompiers. Celui-ci se lève, s'en va voir quel est le timbre mis en mouvement et à son tour donne l'alarme à toute la ville au moyen des cloches. Chacun est alors informé que le feu vient de se déclarer dans telle ou telle partie de la ville.

POSTE ATMOSPHÉRIQUE.—La poste que nous avons ici à décrire, repose sur le même principe que celle qui, dans certaines rues de Londres et de Paris, sert à la transmission des lettres et paquets de toute sorte. C'est

un petit appareil dans lequel la pression de l'air est utilisée pour faire parvenir des dépêches écrites d'un étage inférieur aux étages supérieurs. Voici en quoi il consiste :

A l'étage inférieur se trouve un soufflet que l'on fait mouvoir, comme celui de l'harmonium, au moyen d'une pédale et dont le vent s'engouffre dans un tuyau métallique qui s'élève jusqu'à l'étage supérieur. Dans l'intérieur de ce tuyau, qui doit être parfaitement calibré, se meut un piston très-léger et glissant à frottement doux. C'est sur la face supérieure du piston que l'on place les dépêches en les introduisant au moyen d'une porte ménagée dans la paroi du tuyau. Aussitôt qu'on appuie le pied sur la pédale du soufflet, l'air se comprime dans l'intérieur du tuyau et le piston avec son paquet est lancé instantanément à l'étage supérieur.

Cette petite poste, malgré son apparente simplicité, exige chez le constructeur l'habitude du calcul et la connaissance de plusieurs lois relatives à la pression exercée par le gaz. Il faut tenir compte à la fois du poids qu'on veut soulever, de celui du piston et de la capacité du tube, afin de pouvoir calculer la pression nécessaire sur chaque pouce de surface et donner au soufflet les dimensions convenables.

Toutes ces choses ont été prévues par M. Chanteloup et son appareil qui fonctionne admirablement aux bureaux du télégraphe, peut être recommandé aux visiteurs comme l'une des curiosités les plus intéressantes de Montréal.

INSTRUMENTS DE PHYSIQUE.—M. Chanteloup n'est pas à proprement parler un constructeur d'instruments de physique, mais il est en état d'exécuter ceux qui se font en métal et aussi de les réparer, ce qui est un très-grand avantage pour les maisons d'éducation. Sa réputation, sous ce double rapport, commence à s'étendre au loin et plusieurs collèges lui ont déjà fait des commandes importantes.

Parmi les appareils scientifiques sortis de ses ateliers, nous citerons en particulier un énorme électro-aimant de Faraday pour servir aux expériences sur le diamagnétisme, un porte-lumière pour microscope solaire, un grand tube de Tyndall pour la théorie des Geysers et une chaudière à foyer intérieur pour servir de modèle dans le système de chauffage par l'eau chaude.

Il nous eût été facile de prolonger beaucoup plus la liste des ouvrages exécutés dans les ateliers de M. Chanteloup; nous aurions pu citer les dômes si élégants qu'il construit pour les locomotives, les robinets et soupapes de sûreté des appareils de chauffage, de nombreux modèles de serrures, des travaux importants pour la conduite de l'eau et du gaz dans les maisons, mais ce que nous avons dit suffit abondamment pour faire apprécier cette manufacture que nous considérons comme la première du Canada, surtout au point de vue artistique.

LA Foudre ET LES AUBORES BOREALES.

SÉANCE DE PHYSIQUE EXPÉRIMENTALE, DONNÉE AU COLLÈGE DE MONTRÉAL
LE JOUR DE LA DISTRIBUTION DES PRIX, 30 JUIN 1868.

PAR

MM. NORBERT FAFARD, ALFRÉD CINQ-MARS, DOMINIQUE
DEROME ET MARTIN CALLAGHAN (1).

Le Collège de Montréal prend l'éducation et l'enseignement au sérieux, il s'applique à donner à la Religion et à la Patrie des hommes utiles, comme les Révérendissimes Evêques d'Hamilton, de Portland, de Boston, comme Sir G. E. Cartier, l'Hon. Ouimet, et le Général Dix, ambassadeur des Etats-Unis à Paris. La séance du 30 juin dernier en a été une nouvelle preuve.

Ce jour, la grave Philosophie céda de ses droits ; l'éclat de la Littérature pâlit devant les feux brillants de la Foudre et des Aurores Boréales ; cette clôture de l'année scolaire fut toute entière consacrée à la science.

Nous reproduisons les discours des quatre Elèves qui ont si vivement intéressé l'assemblée pendant plus de deux heures, au point de lui faire oublier la chaleur et la longueur du temps ; mais ce que nous ne pouvons reproduire ici, ce sont ces roulements surprenants du *tambour magique* suspendu au plafond et battant de lui-même, les effets merveilleux de la foudre, des éclairs et du tonnerre, des batteries électriques, et des feux de Gessler produits par la puissante Bobine de Rumkorf, que possède le Collège, accompagnée d'instruments d'un montant de plus de 800 piastres. C'est la première fois que des expériences électriques se font dans le pays sur une si large échelle.

Et ce que l'on a le plus admiré, c'est l'aisance, la modestie, l'assurance et le succès avec lesquels manœuvraient ces jeunes débutants de la science qu'on eut cru vicillis au milieu d'opérations si compliquées et même si dangereuses. De tels résultats, qui accusent une instruction solide, font le plus grand honneur à la maison qui les a formés.

I.

NATURE DE LA Foudre, SA REPRODUCTION, PHÉNOMÈNES QUI LA PRÉCÈDENT.

MESSIEURS.— Les phénomènes électriques qui se produisent dans l'atmosphère ont eu, à toutes les époques, le privilège d'exciter de vives

(1) Ce travail, à cause de sa longueur, n'a pu être abrégé dans quelques-unes de ses parties les moins importantes. Nous le donnons ici tel qu'il avait d'abord été préparé.

émotions dans l'âme. Quoi de plus saisissant, en effet, que ces lueurs fantastiques qu'on voit courir dans le ciel, durant la nuit, et auxquelles on donne le nom d'aurores boréales ! Quoi de plus terrible que le fracas du tonnerre et l'éclat sinistre de la foudre ! Mais si ces météores nous offrent un spectacle grandiose quand ils déploient leurs magnificences dans l'immensité des airs, il nous font éprouver des jouissances plus vives lorsque nous pouvons, au moyen des puissants appareils de la science, les reproduire à volonté, les maîtriser, les étudier de près, les forcer en quelque sorte, à nous livrer les mystères qu'ils recèlent.

Cette reproduction du tonnerre, des éclairs et des aurores, l'exposé succinct de leur théorie, voilà, messieurs, la tâche que nous nous sommes imposée ; tâche ardue qui pourra bien parfois dépasser nos forces, mais que nous entreprenons néanmoins avec confiance, parce que nous comptons pleinement sur votre bienveillante indulgence.

De longs siècles, messieurs, se sont écoulés avant que les hommes aient soupçonné la véritable cause de la foudre. Tandis que les poètes du paganisme en faisaient l'un des attributs du maître des Dieux, appelé, pour cette raison, *Jupiter Tonnant*, la plupart des savants de l'antiquité l'attribuèrent à des émanations terrestres ou à des vapeurs contenues dans l'air.

Après l'invention de la poudre à canon par le moine Roger Bacon, on compara le tonnerre à l'explosion des armes à feu ; on le fit dépendre de l'inflammation du salpêtre que l'on supposait exister dans les hautes régions de l'atmosphère.

Cette opinion était la plus accréditée, lorsque, vers le milieu du 17^{ème} siècle, Otto de Guéricke obtint une étincelle électrique et appela l'attention sur le bruit qui l'accompagne.

L'invention de la bouteille du Leyde, en 1746, rendit cette analogie encore plus frappante. Si quelqu'un, disait l'abbé Nollet, après avoir comparé les phénomènes, entreprenait de prouver que le tonnerre est entre les mains de la nature ce que l'électricité est entre les nôtres ; que ces merveilles, dont nous disposons maintenant à notre gré, sont de petites imitations de ces grands effets qui nous effraient ; que le tout dépend du même mécanisme ; si l'on faisait voir qu'une nuée, préparée par l'action des vents, par la chaleur, par le mélange des exhalaisons, est vis-à-vis d'un objet terrestre, ce qu'est le corps électrisé en présence de celui qui ne l'est pas, j'avoue que cette idée, si elle était bien soutenue, me plairait beaucoup. (1)

Cependant toutes les analogies constatées n'apportaient que des présomptions en faveur de l'opinion qui attribuait la foudre et l'étincelle électrique à une même cause ; il fallait des preuves.

(1) Foissac.

C'est Franklin qui indiqua la méthode à suivre et ce fut un français Dalibard, qui démontra d'une manière irréfutable l'identité si longtemps soupçonnée.

Pour découvrir si les nuages recèlent ou ne recèlent pas d'électricité, Franklin eut recours à un cerf-volant muni d'une très-longue corde et semblable à ceux que lancent les enfants.

Un premier nuage orageux passa sans donner d'effet, la corde de chanvre que portait le cerf-volant ne conduisant pas assez bien l'électricité, mais survint une petite pluie qui mouilla la corde et Franklin obtint des étincelles. L'émotion du célèbre physicien fut si vive, ainsi qu'il le raconte lui-même dans ses lettres, qu'il ne put retenir ses larmes.

Cette même année, de Romas, magistrat français, avant même d'avoir connu les résultats de Franklin, avait eu également l'idée d'employer un cerf-volant et, ayant introduit un fil de métal dans toute la longueur de la corde, il obtint des signes d'électricité non équivoques et parfois même des étincelles d'une grandeur prodigieuse.

Représentez-vous, dit ce savant, des lames de feu de 9 ou 10 pieds de longueur et d'un pouce d'épaisseur, qui faisaient autant ou plus de bruit que des coups de pistolet ! En moins d'une heure, j'eus certainement trente lames de cette dimension, sans compter mille autres de 7 pieds et au-dessous ! Malgré les précautions apportées à ces dangereuses expériences, une fois de Romas se trouve renversé par la violence du choc.

J'ai dit, messieurs, que Dalibard, guidé par les idées théoriques de Franklin, avait le premier reconnu l'existence de l'électricité dans les nuages. Voici un modèle de l'appareil dont il se servit : C'est une barre métallique, effilée à son extrémité supérieure et terminée en bas par une boule qui repose sur un support isolant. Dès qu'un nuage orageux passait au-dessus de la pointe, l'extrémité inférieure de la barre se chargeait exactement comme si la pointe avait été en présence d'une machine électrique et l'on en tirait de très-fortes étincelles.

C'est un fait reconnu, messieurs, que la paresse trouve des partisans dans tous les états, même jusque parmi les physiciens.

Canton, chargé de faire des expériences sur l'électricité des nuages et fatigué de surveiller constamment son appareil pour saisir le moment où il se chargeait d'électricité, se laissa gagner par cette maladie.

Par une heureuse exception, la paresse eut, cette fois, un bon résultat. Elle porta notre physicien à imaginer une sonnerie qui devait se faire entendre au moment où paraîtrait le fluide électrique. Nous allons faire fonctionner cet ingénieux appareil qui a reçu le nom de carillon électrique.

Notre joie serait grande, messieurs, s'il nous était donné, comme à Dalibard, Franklin et de Romas, de faire descendre la foudre des nuées, si nous pouvions l'amener sur ce théâtre et l'obliger à vous rendre témoins des merveilles qu'elle sait opérer. Ce n'est là, malheureusement qu'un

rêve impossible à réaliser, car, outre la frayeur bien légitime qu'une telle entreprise pourrait vous inspirer, comment lancer d'ici un cerf-volant ? Comment planter sur cet édifice une barre métallique de 150 à 200 pieds de hauteur ? comment surtout faire consentir les nuages à venir se placer au-dessus de nos appareils juste au moment où nous aurions besoin d'eux ?

Tout n'est cependant pas perdu, messieurs ; puisque l'électricité de l'atmosphère nous fait défaut, nous allons en faire nous-mêmes, et voici, messieurs, l'appareil qui va nous servir à ce dessein : c'est un très-grand modèle de la Bobine d'introduction.

Personne n'ignore que c'est à la construction de ce merveilleux appareil que M. Runkhorff a dû l'obtention du prix de 50,000 francs institué par l'empereur Napoléon pour récompenser la plus importante découverte qui serait faite dans le domaine de l'électricité.

Nous avons ici à considérer deux choses bien distinctes : la bobine proprement dite et la pile au moyen de laquelle on la fait fonctionner.

Depuis Volta, messieurs, on a fait subir à la pile une foule de modifications soit pour en augmenter l'énergie, soit pour en régulariser les effets. Mais au milieu de ces formes nombreuses et quelquefois compliquées, nous retrouvons toujours l'application d'un même principe que je vais m'efforcer de mettre en lumière.

Ce verre contient de l'eau à laquelle on a ajouté une faible quantité d'acide sulfurique. J'y plonge une lame de zinc. Le bouillonnement qui se produit, vous montre qu'une bataille vient de s'engager. Le zinc est attaqué par l'acide avec violence et il ne faudrait pas attendre une demi-heure pour voir le métal disparaître complètement et se liquéfier.

Ce que vous ne voyez point, messieurs, c'est l'électricité produite par le choc des combattants ; mais j'ai ici un instrument très-délicat, appelé galvanomètre, qui va nous la rendre sensible. Ce galvanomètre porte une grande aiguille aimantée que je vais mettre en rapport avec l'eau et le zinc de notre verre au moyen de ces deux fils de cuivre. Si vous voyez alors l'aiguille s'agiter ce sera une preuve évidente qu'il y a production d'électricité.

Rien n'empêche d'employer simultanément plusieurs vases contenant tous de l'eau acidulée et du zinc, et de les combiner de manière à ce que leurs effets s'ajoutent. On a alors une pile.

Celle que nous employons, messieurs, comprend huit éléments de Bunsen d'un très-grand modèle. Voici les fils par lesquels nous arrivons son électricité. Je puis les toucher ces fils sans en tirer aucune étincelle, ce qui prouve que l'électricité ne s'y accumule pas comme sur les conducteurs d'une machine électrique. C'est dans la continuité des effets de la pile, messieurs, que réside sa force. Elle est comme un ruisseau qui coule toujours et ce courant non interrompu peut nous permettre d'arriver à des résultats qu'on n'obtiendrait jamais avec les plus puissantes machines élec-

triques. Pour vous en donner une preuve en passant, je fais communiquer les deux fils de notre pile avec ces tiges de cuivre qui portent des charbons à leur extrémité.

(On fait jaillir l'arc voltaïque entre les pointes des deux charbons.)

La bobine proprement dite, messieurs, a été ainsi nommée à cause de sa ressemblance avec une sorte de fuseau sur lequel on a coutume d'enrouler le fil et qui porte lui aussi le nom de bobine.

Elle se compose essentiellement de deux fils de cuivre recouverts, sur toute leur étendue, d'une substance isolante et enroulés l'un par-dessus l'autre. Chaque fois que l'on fait communiquer le fil intérieur avec la pile que nous avons décrite plus haut et chaque fois qu'on interrompt la communication, il se manifeste, dans le fil extérieur, un courant électrique instantané, auquel on a donné le nom de *courant induit*.

Les courants induits, messieurs, ont cela de remarquable qu'ils possèdent les propriétés de l'électricité statique non moins que de l'électricité dynamique. En d'autres termes on peut les faire servir à reproduire la plupart des expériences qu'on a coutume de faire avec la machine électrique et la pile.

La force d'une bobine d'induction dépend surtout de la longueur du fil extérieur et du soin avec lequel ont été isolées les spires de ce fil. Celle-ci, messieurs, a été construite par Ruhmkorff lui-même et contient de 15 à 20 lieues de fil. Dans un instant vous allez juger des effets qu'elle produit.

Tout à l'heure, messieurs, en faisant jouer la bobine, j'interrompais le courant avec la main. Il serait beaucoup mieux d'obliger l'électricité elle-même à faire ce travail ennuyeux. Dans ce but on a inventé divers *interrupteurs*, mais le plus ingénieux sans contredit, est celui que nous allons faire fonctionner. Il est dû à un jeune physicien extrêmement distingué, M. Foucault, que la mort a enlevé il y a quelques mois à la science et à la religion.

Il me resterait, messieurs, à décrire plusieurs autres appareils qui doivent nous servir à reproduire les effets de la foudre ; mais quelques-uns sont suffisamment connus et les autres seront plus utilement expliqués lorsque nous devrons en faire usage.

Je désire néanmoins attirer votre attention sur cette machine pneumatique qui nous servira à obtenir le beau phénomène des aurores boréales. Vous pouvez voir combien elle est élégante et combien aussi est simple et ingénieux le mécanisme qui fait mouvoir les pistons. Ce mécanisme se rapproche beaucoup de celui des machines à vapeur et n'exige que très-peu d'efforts comparativement à celui des anciennes machines pneumatiques. Il est d'une invention toute récente.

Où prend naissance l'électricité atmosphérique ? Comment s'accumule-t-elle de manière à former les orages, ce sont, messieurs, des questions du

plus haut intérêt, mais que le temps ne me permet pas de développer. Je ne parlerai pas non plus des éclairs, du tonnerre, de la foudre, car ce serait empiéter sur le domaine de mes condisciples. Mais il ne sera pas sans à propos d'exposer ici quelques-uns des phénomènes qui précèdent l'apparition des éclairs.

Voici une cloche de verre qui renferme des balles de sureau. Elle repose sur un plateau de cuivre et porte à l'intérieur une boule de même métal que nous allons électriser.

Vous voyez les petites balles sauter avec force et se porter successivement du plateau à la boule et de la boule au plateau. Cette expérience a été imaginée par Volta pour expliquer la formation de la grêle.

Lorsque des gouttelettes d'eau se sont congelées dans les hautes et froides régions de l'atmosphère, elles tombent ordinairement sous forme de neige. Mais si elles se trouvent placées entre deux nuages électrisés l'un positivement, l'autre négativement, elles sont successivement repoussées de l'un à l'autre, comme l'étaient tout-à-l'heure nos balles de sureau. Elles séjournent donc longtemps au sein des nuages et peuvent augmenter ainsi rapidement de volume, devenir de très-forts grêlons.

Cette théorie, messieurs, a été vivement combattue, ce qui n'empêche pas qu'on n'ait pu lui en opposer jusqu'ici une autre qui la vaille. Dans tous les cas elle explique très-bien ce bruit sinistre qui se fait entendre à l'approche de certains orages : on dirait une multitude de corps qui s'entrechoquent au sein de la nue et ce phénomène est presque toujours suivi par la chute de la grêle.

J'ai souvent désiré, messieurs, avant d'avoir étudié la physique, de me trouver au sein d'un nuage orageux pour savoir au juste ce qui s'y passe. Cette envie ne me tourmente plus guère depuis que j'ai lu l'aventure arrivée à Watson, sur le sommet des Alpes. Ce savant se trouva surpris, il y a quelques années, en compagnie de plusieurs touristes, par une forte tempête qui les enveloppa dans ses noirs tourbillons. Bientôt il entendit une espèce de sifflement partant du bâton qu'il tenait à la main. Au même instant l'un des guides ôta vivement son chapeau en criant que sa tête brûlait et l'on vit ses cheveux se hérissier, se tenir droits, raides, d'une façon peu confortable, mais très-amusante. Ces phénomènes étranges se prolongèrent pendant plus de vingt minutes sans qu'on aperçut le moindre éclair. Mais enfin le tonnerre céla et tout rentra dans l'ordre accoutumé, sauf le bras droit de Watson que la commotion électrique avait paralysé.

Des effets semblables peuvent se produire partiellement lors même que l'on se trouve à une grande distance de l'orage. Il n'est personne en effet qui ne sache combien souffrent les personnes nerveuses à l'approche d'une tempête. Il peut même arriver, lorsqu'un nuage très-fortement chargé se trouve au dessus de nos têtes, que nous soyons foudroyés sans qu'aucun éclair apparaisse, sans qu'aucun bruit se fasse entendre.

Je vais essayer de rendre sensible ce curieux phénomène, connu sous le nom de *choc en retour*, au moyen de ces petits pantins.

Je place nos bons hommes sur ce plateau et j'électrise le nuage factice suspendu au-dessus. Les voici qui se soulèvent comme si un souffle de vie avait passé sur eux. La gaieté s'empare de leur cœur et ils semblent tous disposés à exécuter une danse. J'enlève le nuage et voilà que le charme disparaît : nos héros sont étendus par terre. J'approche de nouveau le nuage. Les voici qui se raniment. Laisant toujours le nuage en place, j'en approche la main. Ce nuage, messieurs, s'est trouvé tout-à-coup déchargé et les pantins ont été précipités par terre.

C'est là, messieurs, ce qui peut arriver à chacun de nous, pendant un orage. Nous sommes sous l'influence d'un nuage orageux : un coup de vent emporte le nuage ou bien il se décharge soudainement. L'influence qu'il exerçait sur nous cesse alors, l'équilibre électrique se rétablit brusquement dans nos membres et nous tombons foudroyés. Ce danger peut arriver partout, mais il est particulièrement à craindre pour ceux qui se trouvent dans le voisinage d'une forte masse de métal.

II.

TONNERRE ET ÉCLAIRS.

La foudre est une immense étincelle électrique qui éclate soit entre deux nuages, soit entre un nuage et la terre : c'est la conclusion à laquelle nous ont conduit les considérations développées tout-à-l'heure par mon condisciple.

Je désire maintenant attirer votre attention sur le bruit qui l'accompagne, sur sa forme et ses dimensions.

Le bruit de la foudre, ou le tonnerre, est produit, comme tous les sons, par un ébranlement de l'air :

Au moment où a lieu une décharge électrique, les couches d'air, sur le parcours de l'étincelle, sont violemment déplacées et reviennent brusquement sur elles-mêmes. De là résulte un mouvement vibratoire qui se propage jusqu'à notre oreille et y fait naître la sensation particulière dont nous parlons.

L'intensité de ce bruit, messieurs, est naturellement proportionnée à celle de la décharge.

Je fais marcher l'interrupteur de Foucault, l'électricité commence à nous faire entendre une musique de sa façon ; je doute que votre oreille en soit très-agréablement flattée. C'est bien autre chose, lorsque la bobine se met de la partie. Quoique vous l'ayez entendue déjà je vais de nouveau la mettre en mouvement afin que vous puissiez comparer les effets des différentes décharges.

Voici, messieurs, un instrument bien connu, c'est la bouteille de Leyde.

Elle sert, comme vous le savez, à condenser le fluide électrique. Je vais l'interposer dans le circuit de la bobine et alors, j'ai tout lieu de le croire, les décharges seront assez fortes pour retentir comme des coups de pistolet.

Les effets dont vous venez d'être témoins, messieurs, représentent exactement ceux du tonnerre lorsqu'il éclatè tout près de l'observateur ; ce qu'on entend alors c'est un bruit sec, instantané et qui se produit en même temps que l'éclair. C'est ainsi qu'en 1749 la foudre étant tombée sur le vaisseau, *le Montague*, une détonation terrible comme celle de plusieurs centaines de canons partant à la fois, éclata soudain et ne dura qu'une demi seconde.

Mais quand le tonnerre se fait entendre dans le lointain, il revêt d'autres caractères que je dois mentionner.

On remarque qu'il s'écoule alors un temps considérable entre l'apparition de l'éclair et le moment où l'on perçoit le bruit. Ce fait ne doit étonner personne, car nous savons que la lumière marche beaucoup plus vite que le son ; on peut l'utiliser pour connaître à quelle distance se trouve le nuage orageux.

Si l'on se rappelle en effet, que la vitesse du son est de 180 pieds à la seconde, il est visible qu'on saura la distance du nuage en multipliant 180 par le nombre de secondes qui séparent l'apparition de l'éclair de la perception du bruit. Ceux qui n'auraient pas de montre peuvent se servir, pour compter les secondes, des battements du pouls pourvu toutefois qu'ils ne soient pas trop sous l'influence de la frayeur, car alors le cœur bat plus vite que de coutume et en s'en rapportant à lui, on pourrait croire éloigné un danger déjà imminent et contre lequel il importe de se prémunir.

Un effet bien surprenant et vraiment grandiose est cette espèce de roulement que produit le tonnerre : il commence par gronder sourdement, puis il éclate tout-à-coup, s'apaise, éclate et gronde plusieurs fois jusqu'à ce qu'enfin le son s'éteigne complètement.

Pour expliquer ce curieux phénomène, il suffit d'admettre que plusieurs décharges plus ou moins éloignées, plus ou moins énergiques se succèdent sans interruption, comme il arrive dans les feux de file que nous voyons exécuter aux troupes lorsqu'on les exerce au maniement des armes.

Nous pouvons donner une idée imparfaite de ce roulement au moyen de cet appareil qu'on appelle batterie à cascade à cause de la disposition particulière des bouteilles de Leyde qui le composent.

Pour qu'il y ait roulement du tonnerre, il n'est pas toujours nécessaire que plusieurs décharges se succèdent : un seul éclair très-long peut évidemment produire le même effet, car il ne saurait avoir tous ses points à la même distance de l'observateur et dès lors les chocs qui ont lieu sur les divers points du parcours de l'étincelle ne peuvent arriver que successivement à l'oreille. Nous devons ajouter que les échos ne sont pas ici sans influence. On remarque, en effet, que c'est dans les gorges profondes des

montagnes que le tonnerre se prolonge plus longtemps. Le phénomène acquiert alors un caractère de grandeur qu'il ne présente jamais quand l'orage éclate au-dessus d'une ville ou d'une vaste plaine.

Sur les théâtres, messieurs, on représente quelquefois des scènes d'orage et dans ce cas il est indispensable qu'on entende gronder le tonnerre dans le lointain. Pour produire cet effet on a recours à des moyens qui sont assurément très-peu scientifiques. Voici tout l'appareil dont on se sert pour cela : C'est une feuille de tôle mince et quadrangulaire d'environ trois pieds carrés que l'opérateur saisit par une poignée adaptée au milieu de l'un des côtés. Il lui suffit de donner à sa main, sur elle-même, un mouvement de rotation oscillatoire, de manière que la tôle soit fléchie tantôt dans un sens et tantôt dans le sens opposé. En variant la rapidité de ces alternatives, on arrive à reproduire toutes les modifications possibles du tonnerre.

Quoique je sois complètement novice dans cet art, je vais essayer d'en donner une idée.

Il est rare qu'il tonne sans qu'il tombe de la pluie ou même de la grêle. On imite la pluie au moyen de feuilles de cuivre extrêmement minces qui sont attachées parallèlement les unes aux autres à une même poignée. Ce long prisme quadrangulaire dans lequel on a mis des grains de plomb et qu'on a divisé par des cloisons transversales munies de petites ouvertures, peut très-bien simuler la grêle. Nous allons faire marcher les trois appareils en même temps.

Il eut suffi, messieurs, de fermer le théâtre par une cloison diversement lézardée pour que, dans l'obscurité, vous eussiez cru appercevoir des éclairs chaque fois qu'on aurait promené une bougie derrière cette cloison et alors l'illusion eut été complète, vous vous seriez crus au milieu de la tempête. Mais, encore une fois, nous n'avons pas voulu recourir à ces procédés trompeurs, car notre intention dans cette séance, est de traiter un point de science, et non pas de faire la comédie.

J'ai dit en commençant, messieurs, que la foudre est une étincelle électrique qui jaillit soit entre deux nuages, soit entre un nuage et la terre. Personne n'ignore que la lumière produite sur le parcours de l'électricité porte le nom d'*éclair*.

Les éclairs présentent diverses particularités qu'il importe de signaler.

Un fait qui a toujours étonné, c'est leur immense longueur qui dépasse parfois deux ou trois lieues. Il est en effet difficile d'admettre que deux nuages soient jamais assez fortement électrisés pour qu'une décharge puisse se faire à cette distance et à travers une couche d'air aussi épaisse. Mais la longueur de l'éclair s'explique par la présence d'une multitude de petits corps conducteurs, interposés entre les deux points de départ, à savoir : des gouttes d'eau qui tombent et des lambeaux de nuages détachés. Une étincelle apparaît entre chaque conducteur et celui qui le précède et si

les conducteurs ne sont pas d'une grande dimension, cette myriade d'étincelles constitue pour l'œil une étincelle unique.

Nous reproduisons ce phénomène dans notre cours de physique au moyen de ce tube de verre dans lequel sont collées en spirale et l'une à la suite de l'autre, de petites feuilles d'étain qui laissent entr'elles des solutions de continuité. Quand on fait communiquer les extrémités du tube avec les fils de la bobine, une étincelle jaillit entre chaque lame et celle qui en est voisine, et un spectateur qui serait suffisamment éloigné n'apercevrait qu'une étincelle d'une grande largeur. L'expérience ne saurait avoir de l'éclat qu'autant qu'elle se fait au sein d'une complète obscurité. Je vous demande donc la permission de nous laisser fermer toutes les croisées pour quelque temps.

Voici, messieurs, que la lumière électrique sillonne notre tube dans toute sa longueur.

Je vais lui en ajouter un autre encore plus grand. En ce moment l'étincelle s'étend sur un espace de plus de huit pieds. Nous pouvons la prolonger bien davantage comme vous allez le voir. (*On fait passer le courant dans un cordon de tubes étincelants qui traverse la salle.*)

C'est dans ces effets magnifiques, messieurs, que se révèle la force de notre bobine. C'est à peine si nous aurions pu, avec la machine de Ramsden obtenir une lumière continue de trois ou quatre pieds de longueur.

Vous avez dû remarquer, messieurs, que les éclairs possèdent des formes très-diverses : les uns ont l'aspect d'un trait de feu à contours parfaitement déterminés et se meuvent en zigzag avec une extrême vitesse ; d'autres embrassent une grande partie de l'horizon sans présenter aucun contour apparent, comme le ferait l'éclat subit d'une explosion de matières inflammables : on leur donne le nom d'éclairs diffus ; enfin il en est qui ressemblent à une boule de feu.

C'est sous cette dernière forme que la foudre pénètre ordinairement dans les édifices. Les phénomènes auxquels ces sortes d'éclairs donnent naissance sont complètement inexplicables dans l'état actuel de la science. On a vu dans quelques cas une boule de feu arriver dans le voisinage du sol, se porter à droite et à gauche d'une manière en apparence très-capricieuse et cela avec une vitesse assez petite. Habituellement, après s'être ainsi déplacée pendant quelque temps, la boule éclate en produisant une violente explosion.

On peut reproduire, avec la bobine, les éclairs en boule. A cette fin on mouille légèrement une plaque de verre et sur la surface ainsi préparée on fait passer l'étincelle, on voit alors apparaître de distance en distance de très-petits globes de feu. Je vais faire l'expérience, messieurs, mais sans être sûr qu'elle puisse être distinguée même par les personnes peu éloignées du théâtre.

· Nous serons plus à l'aise pour la reproduction des éclairs diffus : un carreau de verre légèrement saupoudré de poussière métallique et sur lequel on fait courir l'étincelle, voilà tout ce qu'il nous faut pour réussir. . . .

Nous allons varier l'expérience en employant successivement la poussière de différents métaux. Dans ces conditions les éclairs prennent des teintes variées et du plus bel effet. Quant aux éclairs en zigzag, il serait plus difficile de les éviter que de les obtenir, car c'est la forme que prend invariablement une forte étincelle qui éclate dans l'air.

Les zigzags de l'étincelle, messieurs, sont dus, selon toute probabilité, à la résistance que l'air oppose au passage du fluide électrique. Refoulé avec violence il devient plus difficile à pénétrer. Voyant la difficulté, l'électricité se jette habilement de côté pour l'éviter.

Deux faits viennent à l'appui de cette opinion. Le premier, c'est que dans le vide, l'étincelle marche toujours en ligne droite, ainsi que vous pourrez le voir dans cet appareil appelé œuf électrique, aussitôt que nous aurons enlevé l'air qu'il contient, au moyen de la machine pneumatique.

Actuellement les étincelles qui traversent l'appareil sont parfaitement rectilignes. Je laisse rentrer l'air. . . . vous voyez que les étincelles reprennent peu à peu leur forme ordinaire.

Le second fait qui corrobore notre explication, c'est que l'électricité se détourne de son chemin et augmente de volume quand on la fait passer près d'une lampe allumée. Il est facile de comprendre pourquoi il en est ainsi. La flamme dilate l'air par sa chaleur ; cet air dilaté offre moins de résistance que l'air ordinaire, et l'étincelle qui aime les chemins faciles se porte aussitôt vers la chandelle, même au risque d'allonger sa route.

Défiez-vous, messieurs, des éclairs en zigzag, ce sont les plus dangereux. C'est presque toujours entre le nuage et la terre qu'ils éclatent, et alors ont lieu les effets désastreux qui vous seront racontés bientôt par un autre de mes condisciples.

(A Continuer.)

LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE.

I.

AVENTURE DANS UNE FORET.

Notre histoire s'ouvre au mois de juillet. Le temps avait été, toute la journée, excessivement chaud et lourd ; les rayons obliques du soleil, dont le disque disparaissait derrière la montagne, à l'horison, s'effaçaient graduellement devant les grandes ombres de la nuit.

Un voyageur, monté sur un cheval robuste, suivait lentement les bords d'une vaste forêt située dans les provinces de la Prusse rhénane. En voyant les feuilles des arbres prendre une teinte de plus en plus sombre, il accéléra le pas de sa monture, car il avait hâte d'arriver à sa destination. Un silence profond, solennel, régnait dans toute la nature ; et il n'y avait d'autre bruit que celui que faisaient les oiseaux de nuit en volant à travers les branches des arbres. Toutefois, de temps à autre, le cri d'un hibou retentissait dans l'air ou le hurlement lointain d'un loup faisait tressaillir le cheval du voyageur, que celui-ci rassurait en le caressant de la main. Bientôt les arbres prirent des formes fantastiques, et les gros chênes dont les ombres enveloppaient le cheval et le cavalier ressemblèrent à des spectres de taille colossale, étendant leurs bras puissants pour saisir leur victime.

Mais notre voyageur était peu accessible aux terreurs superstitieuses.

Il avançait tranquillement sans rien redouter. Sa taille moyenne, mais admirablement prise, indiquait une grande force physique ; elle était gracieuse et admirable de proportions. Son air était noble et digne ; et s'il y avait un peu de hauteur dans la courbe de sa lèvre supérieure, on se sentait, en revanche, spontanément attiré vers lui, tant il y avait de bonté, de bienveillance et de dévouement chevaleresque dans son sourire et dans chacun de ses traits. Ses yeux bleus, qu'ombrageaient de longs sourcils soyeux comme ceux d'une femme, brillaient d'intelligence et de générosité. Une petite moustache brune ombrageait sa lèvre supérieure.

Il devait avoir vingt-cinq ans au plus. Sa mise, quoique riche, était simple et sans aucune prétention. Un poignard et une épée étaient passés dans sa ceinture.

Evidemment notre voyageur était complètement étranger au pays qu'il parcourait, car, parfois, il arrêtait son cheval, et jetait autour de lui un regard interrogateur.

Puis, faisant sentir l'éperon à son cheval, il reprenait sa course. D'ailleurs, pas une maison où il put obtenir un guide pour le conduire ou un

abri pour reposer jusqu'au lendemain matin : aucune lumière n'apparaissait à travers l'obscurité ; et la lune qui se leva majestueusement au-dessus des arbres, le trouva poursuivant toujours sa route qui semblait n'avoir pas de fin.

Soudain, un cri perçant partit de l'intérieur de la forêt, et fut aussitôt suivi de voix d'hommes échangeant entre eux des observations que l'éloignement ne permettait pas de saisir. Puis, un autre cri se fit entendre, plus étouffé, comme si une main se fut placée sur la bouche de celui ou de celle qui l'avait proféré ; et enfin, il y eut comme une lutte au milieu des arbres, près de l'endroit où le voyageur s'était brusquement arrêté au premier cri d'alarme. S'élançant à terre, attacher son cheval par la bride aux branches d'un arbuste, fut pour notre voyageur l'affaire d'un moment ; et, tirant son épée du fourreau, il se précipita, à travers les fourrés dans la direction d'où étaient venus les cris. Au bout de quelques minutes, il entendit un bruissement dans le feuillage, et le craquement des branches à une courte distance. Il hâta le pas, et bientôt il se trouva en face de trois hommes qui emportaient une femme évanouie.

Les rayons de la lune pénétraient suffisamment dans les fourrés pour que le voyageur put, d'un coup d'œil, comprendre ce qui se passait ; et, d'un autre côté, le bruit de ses pas, étouffé par celui que faisaient les ravisseurs, n'avait point été entendu. Sans un moment d'hésitation, il se jeta sur le premier des trois hommes, et le renversa violemment à terre où il resta mort ou étourdi ; le second poussa aussitôt une exclamation de terreur ; et, laissant tomber son fardeau, se plongea dans les profondeurs de la forêt, où il disparut, s'imaginant, sans doute, avoir affaire à un nombre considérable d'adversaires.

Tout cela s'était accompli en moins de temps qu'il n'en faut pour le raconter, et le troisième individu, maudissant la lâcheté de son compagnon, tira son épée, et se précipita sur le voyageur. Mais celui-ci était prêt à le recevoir : les fers se croisèrent et grincèrent l'un contre l'autre.

Notre voyageur, toutefois, avait un désavantage ; les rayons de la lune tombaient droit sur lui, permettant ainsi à son adversaire de deviner chacun de ses mouvements et chacune de ses feintes, tandis que son ennemi, ombragé par les arbres, ne lui présentait qu'une forme mal définie, dont il était impossible de suivre le mode d'attaque et de défense. Néanmoins, notre voyageur, aussi habile à tenir son arme qu'il était calme et brave dans le combat, sut non seulement éviter les coups et parer les attaques, mais réussit même à désarmer son ennemi. Par une manœuvre adroite, il lui fit sauter l'épée des mains ; et aussitôt le vaincu prit la fuite, et échappa de la sorte au châtimeut.

Resté maître du champ de bataille, le voyageur remit son épée au fourreau, et souleva dans ses bras la femme, qui était toujours dans un profond évanouissement. Un instant, il craignit que la vie ne fût éteinte en elle.

Mais, plaçant la main sur son cœur, il le sentit battre faiblement ; au même moment, ses lèvres s'agitèrent doucement, et, à la clarté de la lune qui se dégagea d'un nuage, il put examiner son visage.

Jamais il n'avait contemplé de traits aussi angéliques, aussi beaux, dans leur pâleur de marbre. Les vêtements de cette jeune fille indiquaient qu'elle appartenait à une classe peu élevée.

Mais que faire pour la rappeler à la vie ? Où chercher de l'eau pour en humecter son front d'albâtre ? Le voyageur, plein d'anxiété, et craignant de la voir mourir avant de lui avoir procuré du secours, porta les yeux autour de lui, et fouilla de son regard d'aigle tous les recoins de la forêt.

Soudain il aperçut une lumière. Il trembla que ce ne fut une illusion de ses yeux égarés ; mais non, c'était bien une lumière qui brillait à travers la croisée d'une chaumière.

Ranimé par l'espérance, et oubliant l'individu qu'il avait renversé et qui était toujours là gisant à terre, notre voyageur se dirigea avec son fardeau du côté de la clarté, qui devenait de plus en plus forte à mesure qu'il en approchait.

En cinq minutes, il arriva à une habitation d'assez belle apparence, occupant un espace découvert dans la forêt. Il frappa rudement à la porte. Une vieille femme vint aussitôt lui ouvrir et laissa échapper une exclamation de terreur en apercevant, à la lueur de la lampe qu'elle tenait à la main, le visage inanimé de la jeune fille.

L'étranger reconnut instantanément à sa manière que celle qu'il avait sauvé était de la maison, ou qu'au moins elle y était bien connue.

Oh ! Gaspard, dans quel état est notre pauvre Blanche ! s'écria la femme en joignant les mains. Au nom du Ciel ! est-ce qu'elle est morte, monsieur ? demanda-t-elle d'une voix pleine d'angoisse et trahissant une anxiété presque maternelle.

Non ; elle reprendra connaissance si on lui donne les secours dont elle a besoin, répondit l'étranger en pénétrant dans l'habitation.

Un homme à l'espect bienveillant, et qui paraissait avoir une cinquantaine d'années, sortit d'une pièce située au fond et s'avança à sa rencontre.

Lui et sa femme embrassèrent tour à tour la jeune Blanche, qui commença alors à donner signe de vie, et ils la portèrent dans l'appartement intérieur que nous venons de mentionner. Durant leur absence de quelques instants, le voyageur jeta les yeux autour de la chambre où on l'avait laissé. Tout indiquait qu'il régnait dans cette demeure le confortable, l'aisance, et la plus scrupuleuse propreté. Les quartiers de daim, suspendus au plafond, prouvaient que le gibier de la forêt fournissait aux habitants de la chaumière pour leur table une nourriture saine et abondante.

Au bout de quelques minutes, l'homme qu'on avait appelé Gaspard

revint et, annonça que Blanche reprenait connaissance, mais qu'elle était encore incapable de rendre compte de ce qui lui était arrivé.

Le voyageur raconta tout ce qu'il savait de son aventure, et la part qu'il y avait prise. Gaspard lui exprima sa reconnaissance dans les termes les plus chaleureux.

Je présume que cette charmante Blanche est votre fille ? dit l'étranger

Elle n'est pas notre enfant, monsieur, répondit le paysan ; mais nous l'aimons comme si elle était à nous. Il y a une demi-heure, elle est sortie pour emplir une cruche à la fontaine voisine, et ces misérables, contre lesquels vous l'avez si généreusement protégée, voulaient sans doute l'enlever. Nous nous inquiétions de son absence prolongée, et je prenais une arme pour aller à sa recherche, lorsque vous nous l'avez ramenée. En son nom et au nôtre, je vous renouvelle mes plus sincères remerciements.

— Soupçonnez-vous quels sont ces lâches ?

— Pas le moins du monde, répondit Gaspard. Mais quand Blanche pourra s'expliquer, j'espère qu'elle nous renseignera. Quelque pauvre que soit notre hospitalité, vous plairait-il monsieur, de l'accepter ?

— Avant de répondre à une proposition faite si honnêtement, répliqua l'étranger, je désirerais savoir à quelle distance je suis du château de Rotemberg.

— Une lieue au plus. Le chemin que borde la forêt dans cette direction, continua Gaspard en indiquant la route de la main, conduit à l'entrée du château.

— Et, dites-moi, reprit le voyageur, le baron de Rotemberg est-il bien passé dans ce district ? J'imagine que vous êtes un de ses serviteurs.

— Non, monsieur, déclara Gaspard, cette forêt appartient au bon et excellent comte de Schonwald, dont le château est situé à environ trois lieues à l'ouest de la chaumière. Je suis son garde-forestier, et vous pouvez juger, ajouta-t-il en promenant ses regards complaisamment autour de la chambre, que je sers un maître généreux.

— Oui, j'ai entendu dire beaucoup de bien du comte Schonwald, fit le voyageur ; mais le baron de Rotemberg n'a pas, je crois, une aussi bonne réputation ?

— A parler franc, monsieur, répliqua le garde forestier, je ne connais aucune accusation qu'on puisse porter contre le baron de Rotemberg. Les premiers le dépeignent comme un homme cruel, sévère et tyrannique ; et il court beaucoup d'histoires sur son compte. On va jusqu'à dire qu'on voit des choses étranges et qu'on entend des bruits surnaturels dans le château, et il est vrai d'ajouter que l'aile droite de l'édifice est restée fermée depuis de longues années, depuis aussi longtemps que je me souviens, et j'ai toujours vécu dans ce pays depuis mon enfance. Mais si vous me demandez de vous citer un crime ou une mauvaise action dont le baron se

soit rendu coupable, je vous dirai sans hésitation que je n'en connais pas.

—Vous vous exprimez en honnête homme, s'écria l'étranger, qui, dans la franchise de sa généreuse nature, était charmé de l'air de loyauté du garde ; est-ce que le baron n'a pas un fils ?

—Oui, Rodolphe, un jeune homme d'environ vingt un ans, reprit Gaspard. C'est un garçon un peu évaporé, quelque-uns disent même méchant, mais je n'ai jamais eu sujet de me plaindre de lui. Il est vrai qu'il n'a pas de contrôle sur moi ; mais, avec la permission de mon noble maître, il chasse dans ce bois, ce qui m'a donné occasion de le voir. S'il est un peu étourdi et mauvaise tête, cela tient peut-être à ce qu'il n'a jamais reçu les soins d'une mère.

—Un paysan chez lequel je me suis arrêté tantôt m'a dit que la femme du baron était morte soudainement, et d'une façon mystérieuse, il y a une vingtaine d'années, observa le voyageur.

—Il y eut, en effet, dans le temps, d'étranges versions qui coururent à ce sujet, répliqua Gaspard, mais je ne saurais dire ce qu'elles avaient de fondé. Les gens secouaient la tête d'un air mystérieux, et se causaient à l'oreille ; mais s'il y avait eu réellement un crime de commis, le comte de Schonwald ne l'aurait pas supporté tranquillement, car la baronne de Rotemberg était sa sœur.

—Je vois que vous n'êtes pas de ceux qui pensent mal d'un homme, sans avoir des preuves positives, remarqua le voyageur. Mais, ajouta-t-il, tandis que je suis ici à causer, mon cheval, que j'ai blessé sur sa route, s'impatiente probablement. Pour ce qui est de l'hospitalité que vous m'avez offerte si courtoisement je suis forcé de la refuser, pour cette fois. Je me rends à Prague, où il faut que je sois dans trois jours ; et, cette nuit, je me propose de dormir sous le toit du baron de Rotemberg. Dans quelques semaines, je repasserai par ici, et je vous promets de m'arrêter chez vous une heure ou deux, pour renouveler connaissance.

—Et alors, répondit le garde, j'espère que notre fille adoptive pourra vous remercier elle-même de l'immense service que vous lui avez rendu ce soir. Le voyageur dit adieu à Gaspard, et s'enfonça de nouveau dans la forêt.

Se rappelant la direction qu'il avait suivie en apportant la jeune fille à la chaumière, il n'eut aucune difficulté à trouver son chemin. En passant sur la scène du combat, il pensa à celui des hommes qu'il avait couché par terre ; il le cherche, mais inutilement. Il en conclut que le misérable n'était qu'étourdi, et qu'ayant repris connaissance, il s'était enfui. L'étranger se hâta de regagner la route, où son cheval s'amusait à brouter l'herbe du fossé ; et, montant en selle, il poursuivit son chemin du côté de Rotenberg.

II.

COMMENT L'ÉTRANGER FUT ACCUEILLI AU CHATEAU DE ROTENBERG.

Au bout de vingt minutes de marche, les hautes tours de la forteresse commencèrent à se dessiner, aux rayons de la lune, sur la teinte sombre du ciel. Peu-à-peu, à mesure que l'étranger approchait, elles prirent à ses yeux la forme solennelle et imposante d'un vaste château fortifié. Les sommets de ces larges masses de maçonnerie resplendissaient d'un éclat grisâtre, tandis que leur base était entourée d'une profonde obscurité.

La forêt s'étendait jusqu'à l'aile droite de l'édifice, dont une portion était ainsi bordée de chênes puissants qui semblaient en état de défier le temps, comme les vieux murs gothiques eux-mêmes, et de la tour centrale jusqu'à cette extrémité, régnait un feuillage si épais, que pas une lumière n'apparaissait par les fenêtres hautes et étroites. Du côté de l'aile gauche, au contraire, on voyait courir des lumières, qui, toutefois, ne servaient qu'à faire mieux ressortir la sombre grandeur de l'édifice, qu'entourait un large fossé plein d'eau, où se réfléchissaient les rayons de l'astre.

Le chemin devenait plus large et plus commode, à mesure qu'on approchait du pont-levis, jeté comme une masse sombre sur la rivière.

En arrivant au bord du fossé, le voyageur souffla dans une corne suspendue par une chaîne à un poteau. Le guichet de la grande porte s'ouvrit aussitôt, et un gardien de taille athlétique apparut sur le seuil.

—Qui êtes-vous, étranger ? interrogea-t-il.

—Je demande l'hospitalité jusqu'à demain, lui fut-il répondu. Je voyage pour le service du roi Frédéric, et je suis porteur de lettres attestant que je suis spécialement chargé d'une mission, par ce souverain.

—Le baron de Rotenberg est absent, en ce moment, répondit le gardien d'un ton respectueux, mais son fils, M. Rodolphe, vous recevra à sa place. Que dois-je lui annoncer ?

—Je me nomme Henri de Brabant, et j'ai gagné les éperons d'or dans la guerre contre les Turcs.

—Entrez, M. de Brabant, dit le gardien en ouvrant toutes grandes les portes du château. Nous devons dire, toutefois, que, dans son fort intérieur, le soldat se demanda avec étonnement, comment il se faisait qu'un homme d'un tel rang et qui servait le roi Frédéric, voyageât seul et sans un seul serviteur.

—Mes deux pages, dit le chevalier en mettant pied à terre dans la cour du château, et en devinant, sans doute, la pensée du gardien, mes deux pages viendront me rejoindre ici demain. Ils sont restés derrière, pour remplir certaines commissions dont je les ai chargés.

Un domestique, que le gardien appela, emmena le cheval, et Henri de Brabant fut conduit dans un vestibule spacieux, qu'éclairait une lampe massive suspendue au plafond. A l'autre extrémité, étaient de hautes

portes gothiques donnant évidemment entrée dans la chapelle ; et de chaque côté, apparaissait un large escalier. Le gardien mena Henri de Brabant par l'escalier communiquant avec cette partie des bâtimens qui étaient à gauche de la tour centrale, et, une fois arrivé au premier étage, le chevalier passa par plusieurs corridors. Enfin, son guide ouvrit une porte et annonça : “ Le chevalier Henri de Brabant ! ”

L'appartement dans lequel l'étranger fut introduit était spacieux, bas et d'un style d'ameublement dont la sombre grandeur s'accordait parfaitement avec l'aspect général de l'ancienne forteresse. Sur une table placée au centre, étaient des flacons de vin, des coupes, et plusieurs assiettes chargées de fruits. Mais il n'y avait dans cet appartement qu'un très-beau jeune homme, qui marchait à grands pas, et dont l'agitation paraissait extrême.

Toutefois, à l'arrivée du chevalier, ce jeune homme se hâta de chasser les ombres qui obscurcissaient son front, et prenant son air le plus agréable, s'avança au-devant de l'hôte qu'on lui annonçait.

Mais aussitôt que Rodolphe, — car c'était lui, — aperçut à la clarté de la lampe suspendue au plafond la figure du chevalier, il tressaillit et pâlit, en proie à l'étonnement et à la rage. Toutefois il sut imposer silence à ses sentiments assez vite pour que son hôte ne remarquât pas l'étrangeté de ses manières, et il salua le chevalier en lui disant de sa voix la plus agréable : “ Soyez le bienvenu, Monsieur Henri de Brabant.”

— Vous me pardonnerez, j'espère, la liberté que je prends de venir ainsi vous demander l'hospitalité, observa le chevalier ; mais j'ai pensé que vous ne me refuseriez pas, pour une nuit, un asile, que, dans mon pays, l'on se fait un devoir d'offrir aux voyageurs.

— Dieu me garde de méconnaître les obligations qui nous sont imposées par notre rang, répondit Rodolphe. Je regrette seulement que mon père ne soit pas là pour vous recevoir comme vous méritez de l'être ; mais il est, en ce moment, en route pour Prague.

— C'est aussi là que je me rends, ajouta Henri de Brabant. J'ai l'honneur de servir Sa Majesté le roi Frédéric, et je suis chargé par lui d'une mission secrète et importante. Je serai enchanté si vous vouliez me confier une lettre pour remettre à votre noble père, que je rencontrerai, sans doute, dans cette ville.

— Je vous remercie, seigneur chevalier, dit Rodolphe, et quoiqu'il y ait à peine quelques jours que mon père soit parti, je profiterai de votre offre pour lui donner des nouvelles de ma santé, et me recommander à son souvenir.

Les domestiques entrèrent alors, apportant le repas du soir, qu'ils servirent sur la table, et tandis qu'ils s'acquittaient de cette besogne, Rodolphe et le chevalier continuèrent à causer sur différents sujets.

Le fils unique et héritier du baron de Rotenberg, était grand, bien fait,

et incontestablement beau ; mais ses yeux, larges, noirs, d'un éclat extraordinaire, avaient une expression désagréable. Il aurait été difficile, peut-être, de définir en quoi ils étaient déplaisants ; toujours est-il quand ils se fixaient sur quelqu'un, ils produisaient une sensation mystérieusement pénible, et faisaient naître dans l'esprit une sorte d'inquiétude vague.

Son teint était clair-olive, ses lèvres rouges et épaisses trahissaient ses appétits sensuels. Il avait le front bas, et ses sourcils se contractaient facilement, sous l'influence d'inquiétudes perpétuelles. Ses cheveux noirs, un peu gros, frisaient naturellement. Ses dents blanches étaient parfaitement rangées.

Ses manières étaient quelque peu froides et hautaines : pour ses inférieurs il se montrait toujours impérieux, souvent despotique, et les obstacles le mettaient dans une colère qui ne connaissait point de bornes. Vindictif à l'excès, il ne pardonnait jamais, beaucoup moins encore une injure. Sachant, quand il le fallait, maîtriser ses emportements, il était habile à prendre un air amical vis-à-vis de ceux contre lesquels il nourrissait les sentiments les plus haineux.

Tel était Rodolphe de Rotenberg, fils unique et héritier d'une fortune immense.

Quelque fût la cause qui l'eût fait tressaillir en reconnaissant les traits de Henri de Brabant, il n'en laissa rien paraître, et dissimula ses sentiments sous les dehors d'une franche et généreuse courtoisie.

La table fut couverte de mets et de fruits avec un luxe et une abondance dignes du baron de Rotenberg, et tels que, de nos jours, on aurait peine à en concevoir de pareils.

L'appétit du chevalier de Brabant s'était aiguisé par une longue marche, et il fit honneur au repas qu'on lui servit.

Rodolphe, au contraire, mangea peu, et paraissait préoccupé d'une idée fixe. Mais, chaque fois qu'il s'apercevait de sa distraction, il se réveillait par un effort soudain, et faisait de son mieux pour tenir compagnie à son hôte.

Après avoir vidé quelques coupes de vin, Rodolphe se leva, en disant :

— Permettez que je m'absente quelques minutes, seigneur chevalier, pour vous faire préparer un appartement.

Henri de Brabant lui exprima ses remerciements, et Rodolphe sortit, en faisant signe à l'un des pages qui servaient à table de le suivre. Après avoir traversé un corridor étroit, Rodolphe entra dans une petite antichambre ouvrant sur ses propres appartements ; et, se jetant sur un fauteuil, il dit au page :— Cours dans la salle en bas, et dis à Hubert, l'intendant, de venir me trouver sur le champ.

L'enfant s'inclina et partit. Au bout de quelques minutes, un vieillard dont soixante-dix hivers avaient blanchi les cheveux, entra dans la pièce

Son corps, un peu grêle, était parfaitement droit, et sa démarche avait peu perdu de l'élasticité de la jeunesse. Mais il avait une de ces figures pâles et légèrement ridées qui ne rendent que vaguement les dispositions de l'âme. S'il y avait quelque chose de sinistre dans ses yeux pénétrants et toujours en mouvement, il y avait, en revanche, une certaine expression de bienveillance sur ses lèvres ; et si ses sourcils épais donnaient un air sombre à la partie supérieure de son visage, cet effet était compensé par la placidité de son sourire. Et puis, sa voix était douce, caressante, et avait un accent mélancolique ; ses manières étaient agréables et courtoises sans avoir rien de servile.

—Hubert, dit Rodolphe au vieillard, tu sais que nous avons un hôte au château ?

—Est-ce que Votre Excellence n'est pas satisfaite du repas que je lui ai fait servir ? demanda Hubert, s'apercevant qu'il y avait quelque chose d'étrange dans le ton et les manières de son jeune maître.

—Je suis parfaitement satisfait, répondit Rodolphe. Le souper était digne de l'hospitalité de Rotenberg, et je veux que l'appartement qu'on donnera à cet étranger soit également magnifique.

—Assurément, monseigneur, répliqua l'intendant : j'ai donné ordre de préparer la chambre de chêne pour ce digne chevalier qui, paraît-il, est au service de l'illustre Frédéric.

—La chambre de chêne ! exclama Rodolphe, affectant d'être surpris de cet arrangement. Comment, mon ami, n'as-tu pas songé, pour un si grand personnage, à la chambre des États ?

—La chambre des États, monseigneur ? répéta Hubert, en frissonnant de tous ses membres. Votre Excellence plaisante, sans doute.

—Je ne suis pas d'humeur à plaisanter, répondit Rodolphe. Il est vrai que la chambre des États est dans l'aile droite du château ; il est vrai encore que les appartements qui se trouvent dans cette partie des bâtiments sont restés fermés depuis longues années.

—Et il est également vrai, ajouta Hubert, d'un ton solennel, que votre père ne vous pardonnerait jamais, à vous ni à moi, si nous logions le chevalier là !

—Je ne suis pas sûr que le baron serait aussi fâché que tu l'imagines, Hubert, répliqua Rodolphe. Dans tous les cas, je suis seigneur et maître durant son absence, et ce qu'il convient à ma volonté et à mon bon plaisir de faire, je le ferai. Le bruit s'est répandu que l'aile droite du château est hantée ; mais je n'ajoute aucune foi à ces rumeurs. Le hasard nous a envoyé un brave guerrier, qui, étant étranger à ce pays, ignore les folles histoires qu'on fait courir, et, à toute apparence, il est homme à faire face au diable lui-même avec autant de courage qu'à un ennemi sur le champ de bataille. Ainsi donc, j'ordonne, continua le jeune homme, d'une voix impérieuse, qu'on prépare pour lui la chambre des États.

—Votre Excellence sera obéie, répondit Hubert, d'un ton à peine intelligible.

—Très-bien ! exclama Rodolphe.

Et, sans ajouter une parole de plus, il sortit, se hâta de retourner dans l'appartement où il avait laissé Henri de Brabant, et reprit la conversation au point où elle était au moment de son départ. Il étudia ses paroles, mais il causa d'un air si ouvert, et sut se montrer si agréable, que le chevalier conçut de lui la meilleure opinion. Ils vidèrent quelques verres de vin, et une autre heure s'écoula rapidement.

Minuit venait de sonner. Rodolphe se leva alors de son siège, et proposa à son hôte de le conduire à l'appartement qu'on lui avait préparé. Il appela un page, qui, prenant une lampe, précéda, à travers un labyrinthe de corridors, son maître et le chevalier qui causaient tout en marchant.

Enfin, ils atteignirent l'extrémité d'un passage, où Hubert se tenait sur le seuil d'une porte massive, qui était ouverte. Lui aussi portait une lampe qui éclairait son visage presque livide ; il jeta un regard rapide mais suppliant sur Rodolphe, comme pour le conjurer de changer de résolution, pendant qu'il était encore temps.

Mais Rodolphe affecta de ne pas apercevoir son air de supplication, et, renvoyant le page, il fit signe au vieillard d'entrer avec la lumière. Ils pénétrèrent dans une petite antichambre, au bout de laquelle était une porte que l'intendant allait ouvrir. Ils passèrent ensuite dans une pièce assez étroite, dont l'atmosphère était chargée de parfums qui s'exhalait de pastilles turques brûlant sur un plat d'argent. Rodolphe comprit que Hubert avait eu recours à ce moyen pour combattre l'humidité et l'odeur désagréable d'un appartement qui n'avait pas été habité depuis de longues années.

L'amueblement de cette chambre était massif et d'une mode tout-à-fait antique, mais il avait été épousseté et nettoyé à la hâte, et l'on avait substitué les coussins d'un autre appartement à ceux que la poussière et les vers avaient rongés.

Après avoir traversé cette pièce, Hubert précéda son maître et le chevalier dans une chambre spacieuse qu'on avait meublé aussi bien que l'avait permis le peu de temps laissé à la disposition des serviteurs du château.

Hubert posa la lampe sur la table, s'inclina, et se retira. Rodolphe souhaita une bonne nuit à son hôte, sortit et regagna ses propres appartements.

CE QUE L'ON VOYAIT DANS LA CHAMBRE DES ETATS.

Dès qu'il se trouva seul, Henri de Brabant se disposa à ôter ses vêtements, et à chercher dans le sommeil le repos dont il avait besoin après son long voyage ; mais il fit soudain cette observation, en promenant ses

regards autour de lui, que l'appartement était effrayamment sombre, triste et antique, en dépit des arrangements destinés à lui donner un avis de confort. Au même moment il se rappela que cette chambre devait être située à une distance considérable de la partie des bâtiments où il avait passé la soirée avec Rodolphe ; et plusieurs indices lui prouvèrent que l'appartement où on l'avait logé était depuis longtemps inhabité, et que c'était à la hâte qu'on l'avait mis en état de servir.

Le chevalier, étonné qu'on lui eut donné un pareil appartement, se mit à examiner sa chambre de plus près, et plus attentivement. Il souleva la tapisserie, qui se détacha du mur et lui resta dans les mains ; et en s'approchant de la boiserie, il remarqua qu'elle ne tenait plus que par un miracle d'équilibre. Les courants d'air passaient à travers les panneaux qui, en plusieurs endroits, étaient couverts d'une moisissure grise, et dans d'autres, tout noir d'une poussière accumulée par le temps.

Soudain, un souvenir frappa l'esprit du chevalier. Le garde Forestier, Gaspard, ne lui avait-il pas dit que l'aile droite du château était restée fermée et inhabitée depuis de longues années ? Et tout dans cette appartement n'indiquait-il pas qu'il était abandonné aux ravages du temps ? Pour éclaircir ses doutes, il s'approcha de l'une des fenêtres qu'on avait nettoyées à la hâte mais très-imparfaitement. Les vitres en étaient tellement obscures qu'il ne put rien voir à l'extérieur ; mais après quelques efforts, en s'aidant de son poignard, il parvint à l'ouvrir.

La lune continuait à briller d'un éclat splendide, et ses rayons argentés se reflétaient dans les eaux du fossé, en couleurs pourpres et azurées. Un coup d'œil suffit au chevalier pour reconnaître la position de la chambre qu'il occupait ; car, en regardant par la fenêtre, le pont qui communiquait avec l'entrée, sous la tour centrale, était à gauche ; et il était par conséquent, dans l'aile droite du château !

D'un autre côté, à une petite distance à droite, les arbres de la forêt s'étendaient jusqu'aux murs de l'édifice ; et dès lors il ne put douter qu'il ne fût dans cette partie même des bâtiments où, disait-on, l'on voyait des choses étranges et où l'on entendait des bruits surnaturels. Un instant, Henri de Brabant sentit un frisson mystérieux lui courir par tout le corps ; mais, se redressant fièrement de toute sa hauteur, il chassa la crainte superstitieuse qui commençait à s'emparer de lui.

Il se préparait à refermer la fenêtre, quand tout à coup il aperçut quelque chose de blanc qui avançait lentement au milieu des arbres, s'étendant vers l'extrémité de l'aile droite du château. Un nouveau frisson agita ses membres ; et, fixe sur place, il tint les yeux sur cet objet, ou plutôt il le suivit tandis qu'il passait lentement à travers le feuillage, en s'enfonçant de plus en plus dans la forêt. Cet objet paraissait marcher à pas mesurés, sans s'arrêter jamais, ni se retourner, ni accélérer le pas : on eût dit un spectre se mouvant au milieu des arbres. Soudain il s'évanouit comme si la terre se fût ouverte sous lui, où qu'il se fût, en un instant,

évanoué dans l'air. Lorsque le chevalier se détourna de la fenêtre, son front était inondé d'une froide transpiration. Sur un champ de bataille, avons-nous dit, il n'y avait pas de guerrier plus brave que Henri de Brabant ; c'était la première fois de sa vie qu'il avait été ainsi en proie à une terreur superstitieuse. Mais rappelant subitement son courage, et honteux d'avoir cédé à un accès de frayeur, le chevalier ferma la fenêtre et résolut de se coucher.

Toutefois, il commença par visiter la chambre voisine, avec l'intention d'éteindre les pastilles, dont le parfum devenait alourdissant ; cela fait, il passa dans le vestibule pour s'assurer que la porte ouvrant sur le corridor était fermée. Il la trouva ouverte, et prit le soin de tirer les barres en travers ; car le fait que Rodolphe l'avait relégué dans cet appartement lui faisait appréhender qu'on ne méditât contre lui quelque trahison, quoi qu'il n'en put concevoir le motif.

Il regagnait sa chambre à coucher, quand la pensée lui vint que ce serait agir prudemment que de s'assurer s'il n'y avait pas d'autre entrée que la porte qu'il venait de fermer. Prenant la lampe d'une main, il examina soigneusement le vestibule, qui était garni, tout autour, d'une boisure pourrie et tombant en morceaux. Il enfonça la pointe de son poignard, d'endroit en endroit, à travers les interstices, et ne rencontra partout qu'un mur solide. Assuré de ce côté, il passa dans la chambre du milieu, également ornée d'une boiserie. Là encore, en sondant les fissures que le temps avait creusées entre les panneaux, il ne trouva que de la maçonnerie. Ainsi donc, il n'y avait pas apparence de porte secrète ni dans cette pièce ni dans le vestibule. Le chevalier entra alors dans la vaste et sombre chambre à coucher, et, soulevant les tapisseries, il recommença avec son poignard les expériences qu'il avait faites dans les autres appartements. Le résultat fut également satisfaisant, mais il restait une partie de la muraille qui échappait à ses investigations, c'était celle contre laquelle était le bois de lit. Ce lit, en effet, était en chêne massif, s'élevait presque jusqu'au plafond, et formait en haut une espèce de couronne d'où descendait une draperie.

Mais étant bien résolu à ne négliger aucune précaution, dans l'idée qu'on en voulait peut-être à ses jours, Henri de Brabant parvint, en faisant usage de toutes ses forces, à déranter le bois du lit de façon à pouvoir passer par derrière ; et, soulevant la tapisserie, il enfonça son poignard dans plusieurs fissures de la boiserie. D'abord, il ne rencontra que la muraille ; mais enfin, la pointe pénétra dans quelque chose qui parût être du bois.

Le chevalier prit la lampe sur la table où il l'avait posée, et se mit à examiner minutieusement la boiserie. Au bout de quelques secondes, il découvrit un petit bout de fer enfoncé dans le coin d'un panneau, et ayant l'apparence d'une tête de clou. Soupçonnant que cela pouvait être un ressort secret, il pressa dessus fortement avec le pouce, et le panneau céda, en s'ouvrant de son côté, à la distance de deux ou trois pouces.

Si les gonds n'avaient pas été rongés par la rouille, il est probable que le panneau se serait ouvert tout grand par la seule force du ressort. Quoiqu'il en soit, Henri de Brabant n'eut pas de peine à l'ouvrir ; et l'ouverture qui était de cinq pieds de haut et de deux et demi de large, laissa voir une porte de même dimension, s'adoptant dans la muraille.

Commençant à ajouter foi aux rumeurs qui couraient sur cette partie de la vieille forteresse, Henri de Brabant examina la porte intérieure avec une scrupuleuse attention. Comme elle était couverte d'une couche épaisse de poussière humide, il arracha un lambeau de tapisserie et s'en servit pour l'essuyer. Alors il aperçut quelque chose comme la tête d'un clou, et ressemblant au ressort qu'il avait trouvé dans le panneau.

En pressant dessus, la porte céda, et le chevalier put l'ouvrir complètement, mais au même instant, il arriva un courant d'air si violent que sa lampe faillit s'éteindre. Heureusement il la couvrit à temps avec sa main, et, attendant que l'air fut moins agité, il examina attentivement l'endroit où il se trouvait.

Il aperçut un escalier dans lequel il s'engagea sans hésiter. Les marches étaient de pierre, et quoiqu'elles fussent rendues glissantes par l'humidité, elles étaient solides et fermes dans leurs assises.

Tout en ayant soin de bien abriter sa lampe, le chevalier continua à descendre longtemps, jusqu'au moment où il se trouva arrêté par une porte. Celle-ci céda, dès qu'il eut retiré la barre, et il poursuivit son chemin le long d'un passage voûté, très-étroit et si bas qu'il était obligé de baisser la tête pour avancer. Les côtés, le toit et le plancher étaient en maçonnerie, et en calculant la direction que suivait ce souterrain, par rapport à la position de l'escalier qu'il venait de descendre, le chevalier estima qu'il devait se trouver justement sous le mur qui bordait le fossé du château.

Henri de Brabant avança encore d'une centaine de pas, lorsqu'il fut brusquement arrêté par une muraille qui semblait devoir l'empêcher d'aller plus loin ; mais il ne tarda pas à reconnaître que le passage tournait soudainement à gauche, et il poursuivit sa route jusqu'à ce qu'il rencontrât une autre porte. Elle s'ouvrit sans difficulté : et il se trouva qu'elle conduisait à un second escalier de pierre, au bas duquel était un autre passage bas et voûté.

Encore une fois, sa lampe faillit s'éteindre sous la violence de l'air qui soufflait de l'extrémité du corridor, et il lui fallut toute son attention pour préserver sa lumière.

A une distance d'environ cent pas, il entra dans une petite chambre circulaire, ressemblant à une caverne creusée dans un roc solide, tellement la maçonnerie était grossière et massive. Un crucifix de pierre, d'environ trois pieds de haut, était placé dans une niche, et sur le pavé au-dessous était un bloc de granit figurant une sorte de prie-Dieu.

L. B.

(A continuer.)

DIALOGUE DES MORTS,*

ENTRE

LE MARQUIS DE MONTCALM ET LE GÉNÉRAL WOLFE.

LE MARQUIS DE MONTCALM.

Monsieur, j'ai désiré ardemment avoir avec vous une conversation sur les opérations de la campagne, qui a été si fatale à chacun de nous, et je vous cherche parmi les âmes, depuis que je suis descendu ici, peu de temps après vous.

LE GÉNÉRAL WOLFE.

Je vous assure, Monsieur, que j'étais aussi impatient de vous rencontrer. Quelques-uns de mes compatriotes, arrivés ici depuis la bataille du 13 septembre, m'ont informé qu'il n'y a eu que quelques heures d'intervalle entre votre cruel sort et le mien.

Ils m'ont fait le récit de l'évènement qui a fait passer le Canada sous la domination anglaise, mais comme ils n'ont connu que très-imparfaitement ses détails, et qu'ils ne savent absolument rien de votre plan, ils m'ont appris peu de chose, et je suis très-content de trouver enfin l'occasion de vous voir.

MONTCALM.

Permettez-moi, Monsieur, avant d'entrer sérieusement en matière, de vous communiquer quelques réflexions sur la différence qu'il y a entre votre sort et le mien. Votre nation vous a rendu les plus grands honneurs. Votre corps a été transporté à Londres, et a été enseveli avec magnificence dans l'abbaye de Westminster au milieu de vos Rois. Pour honorer votre mémoire, vos généreux compatriotes ont élevé à leurs frais un superbe monument qui a reçu votre dépouille, et votre nom à jamais cher à leurs cœurs est toujours sur leurs lèvres, entouré d'estime et de regrets.

* Ce dialogue qui jette un si grand jour sur les événements qui précédèrent la prise de Québec et la capitulation de Montréal, est attribué au Général Johnstone, aide-de-camp du Chevalier de Lévis et gendre de M. Chaussegros de Léry, ingénieur de la Colonie.

Mais quelle étrange indifférence* pour moi dans ma patrie ! Quelle sensation ma mort a-t-elle produite sur mes compatriotes ? Ma conduite généralement blâmée et critiquée, est le sujet continuel des conversations de ces parleurs insensés et lâches, qui forment la majorité de la société, et qui prévalent sur le très-petit nombre d'hommes honnêtes, judicieux, impartiaux et intelligents. Les Canadiens et les Sauvages, qui connaissaient la droiture de mon âme, toujours dévouée aux intérêts de mon Roi bien-aimé, et de ma patrie, m'ont seuls rendu justice, avec quelques amis rares et fidèles, qui n'osant pas s'opposer ouvertement à la foule de mes ennemis, ont gémi en secret sur mon malheureux sort, et ont versé sur ma tombe les larmes de l'amitié.

WOLFE.

Libre de tout préjugé dans ce séjour bienheureux, je vous avoue, Monsieur, que j'envie votre sort, malgré l'horrible injustice et l'ingratitude de vos compatriotes. Est-il quelque chose qui puisse causer plus de plaisir, et donner plus de satisfaction, que l'estime et l'approbation des honnêtes gens ? Vous avez été sincèrement regretté et pleuré par tous ceux qui étaient capables de discerner et d'apprécier votre mérite supérieur, vos talents et vos brillantes qualités.

Les hommes droits et impartiaux doivent respecter votre vertu. Tout officier habile dans l'art de la guerre, justifiera votre conduite militaire, et vos opérations ne peuvent être blâmées que par les ignorants ? †

Si on consultait mon armée, tous donneraient leur témoignage en votre faveur ! Votre bonté pour vos prisonniers vous a gagné le cœur de tous mes soldats. Ils voyaient avec reconnaissance et respect, vos soins et votre vigilance continuelle pour les empêcher de tomber entre les mains des Sauvages, quand ces barbares se préparaient à les égorger et à faire de leurs corps un horrible festin. Ma mort n'a pas fait couler leurs larmes, mais ils ont pleuré et regretté votre malheureux sort. Je ne vois dans mon mausolée qu'une preuve de la fragilité humaine. Que m'importe ce bloc de marbre, dans le lieu où je suis ? Le monument reste, mais le conquérant a disparu.

L'affection, l'approbation et les regrets de la plus estimable partie du genre humain sont bien préférables, et biens supérieurs aux vains hon-

* Si la France de Louis XV a oublié l'illustre général qui avait si vaillamment soutenu sa cause sur les bords du St. Laurent, le Canada a gardé sa mémoire. Un magnifique monument a été élevé au héros au lieu même où il est tombé, et le premier des orateurs canadiens s'est chargé de faire son éloge.

† Ces paroles sont à l'adresse de ceux qui se sont permis de juger avec précipitation et même de condamner sans connaissance de cause, les actes d'un aussi habile Capitaine.

neurs accordés par un peuple aveugle, qui juge d'après le résultat, et qui est incapable de se rendre compte des opérations. Je ne lui étais pas connu avant l'expédition que j'ai commandée en Canada, et si la fortune, à qui je suis entièrement redevable de mes succès, m'avait moins favorisé, peut-être que comme Byng, j'aurais été la victime d'une populace furieuse et passionnée. La multitude n'a et ne peut avoir que le succès pour règle de ses jugements.

MONTCALM.

Je vous suis bien obligé, Monsieur, de l'opinion favorable que vous avez de moi. Laissons les faibles mortels se traîner d'erreur en erreur, déifier aujourd'hui ce qu'ils condamneront demain. Maintenant que les ténèbres sont dissipées pour nous, nous pouvons considérer à loisir les passions des hommes qui s'agitent comme les vagues de la mer, se poussent les uns les autres, et se brisent souvent contre les rochers. Dans notre position présente, maintenant que tous les préjugés ont disparu, permettez que nous examinions avec impartialité, les opérations de la campagne de 1759, qui a été pour la France l'occasion de la perte de ses Colonies du Nord de l'Amérique.

WOLFE.

Bien volontiers, Monsieur, et pour vous montrer ma franchise, je vous dirai que j'ai été fort surpris, en arrivant à Québec avec la flotte anglaise, de ne trouver de la part des Français, aucune résistance ni aucun obstacle dans le fleuve Saint-Laurent.

MONTCALM.

Vous aviez raison de l'être. Ce n'est pas ma faute, si vous n'avez pas rencontré beaucoup de résistance dans votre marche. J'avais proposé d'élever une redoute et une batterie au cap Tourmente, sur un roc de plus de 17 mètres de haut, qui commande la passe à la pointe-est de l'Ile-d'Orléans, où tous les vaisseaux croisent du nord au sud du Saint-Laurent. Pour entrer dans la passe, ils sont obligés d'approcher très-près de ce cap, que son élévation au-dessus des vaisseaux aurait mis à l'abri de leur artillerie.

De plus, ce rocher presque vertical, commandant tout autour de lui, aurait rendu ce poste imprenable, et n'aurait pas permis d'en faire le siège. Ainsi le premier de vos vaisseaux qui aurait approché pour passer, aurait été criblé de la poupe à la proue, par les feux plongeants de cette batterie, et en peu de temps il aurait coulé bas.

J'avais en outre le projet de placer une batterie et une redoute au point saillant de la baie en face de la pointe-ouest de l'Ile-aux-Coudres.

Comme le courant entre cette île et la terre ferme est extrêmement rapide à la marée baissante, tous les vaisseaux qui remontent le fleuve sont obligés de jeter l'ancre en ce lieu, pour attendre la marée suivante.

Mon artillerie sur ce point de la baie, aurait tiré sur vos vaisseaux à l'ancre. J'aurais mis ainsi votre flotte dans le plus horrible désordre.

Elle n'aurait pas pu lever l'ancre sans être immédiatement brisée contre les rochers, à cause de la violence du courant ; et elle était forcée de présenter toujours la proue à la batterie, sans qu'il fût possible de faire manœuvrer aucun de vos vaisseaux pour tirer sur elle.

Votre flotte n'aurait eu connaissance de cette batterie, qu'après son mouillage ; ainsi vous pouvez aisément juger avec quelle facilité nous l'aurions mise hors de combat. J'ai proposé ce plan : mais je ne commandais pas en chef. C'était au marquis de Vaudreuil, gouverneur-général du Canada, à donner l'ordre de le mettre à exécution.*

WOLFE.

L'exécution de ce projet nous aurait embarrassés, et aurait retardé pour quelque temps nos opérations.

MONTCALM.

C'était tout ce que je pouvais désirer. J'étais convaincu du grand avantage qu'il y a dans certaines circonstances à gagner du temps sur l'ennemi, surtout avec un climat comme celui du Canada, où l'été est si court qu'on ne peut tenir campagne que depuis le mois de mai jusqu'au commencement d'octobre, et votre flotte arriva à l'Île-aux-Coudres à la fin de juin.

WOLFE.

Vous avez évidemment raison. Notre flotte entra dans le Saint-Laurent six semaines trop tard. C'est ordinairement ce qui arrive à toutes les grandes expéditions navales. Les flottes sont rarement prêtes à prendre la mer au temps fixé, et l'incertitude de l'époque de l'arrivée de l'armée à sa destination, fait souvent échouer les entreprises maritimes les mieux concertées.

Le plus petit retard est souvent dangereux, parce qu'il donne à l'ennemi le temps de se préparer à la défense sans précipitation ni désordre.

* Ne jugeant pas le péril aussi imminent et sachant le pays épuisé, M. de Vaudreuil avait différé jusqu'au dernier moment à ajouter de nouvelles fortifications aux anciennes. Ce sont là les raisons qu'apporte l'*Histoire des Grandes Familles* pour justifier la conduite du Gouverneur. Ces raisons peuvent être de quelque poids.

MONTCALM.

Je ne vous dissimulerai pas, Monsieur, que j'ai toujours regardé la distribution que vous aviez faite de votre armée, à votre débarquement près de Québec, comme diamétralement opposée à tous les principes de la castramétation. C'est en effet un axiome connu dans l'art militaire, qu'une armée doit placer son camp de manière à établir une communication libre et facile entre chacune de ses divisions, afin qu'elles puissent se réunir promptement et sans aucun obstacle, pour se défendre et se soutenir mutuellement dans toute l'étendue du camp, en cas qu'une partie soit attaquée. Vous avez divisé votre armée en trois différents camps : un sur la Pointe-Lévis, l'autre sur l'Ile-d'Orléans, et le troisième au Sault du Montmorency. Les deux bras du Saint-Laurent, qui forment l'Ile-d'Orléans, tous les deux d'un demi-mille de large, séparaient vos camps sans qu'il leur fût possible de se secourir. Votre camp de la Pointe-Lévis était à six milles du camp du Sault du Montmorency. Votre position était telle que si notre armée eût attaqué un de vos camps, nous l'aurions détruit avant que les troupes des autres camps eussent pu lui porter secours.

Le talent de choisir un terrain avantageux pour le campement d'une armée, m'a toujours paru une des qualités les plus importantes dans un Général.

Comment avez-vous pu rester deux mois, sans trembler, dans une position si dangereuse ?

WOLFE.

Pourquoi, Monsieur, n'avez-vous donc pas exécuté ce qui vous paraissait facile ?

MONTCALM.

Nous l'avons tenté, mais sans succès, quelques jours après votre débarquement à la Pointe-Lévis. M. Dumas, major des troupes de la Colonie, fut envoyé pour attaquer ce camp, avec un corps de 1,500 hommes qui traversèrent, la nuit, le Saint-Laurent à Québec, sans avoir été découverts par vos gardes avancées ; mais ils n'eurent pas plus tôt mis pied à terre, et commencé leur marche, qu'ils furent saisis d'une terreur panique. Elle produisit immédiatement un horrible désordre ; les soldats épouvantés perdirent complètement la carte, et tirèrent les uns contre les autres, se croyant attaqués eux-mêmes par votre armée. Bref, ils coururent aussitôt à leurs bateaux avec la plus grande précipitation et une extrême confusion.

Découragé par ce premier et fatal essai, M. de Vaudreuil ne voulut plus écouter aucune proposition pour une nouvelle attaque de votre camp, et il décida qu'à l'avenir nous nous tiendrions sur la défensive.

WOLFE.

Il me semble cependant que votre campement n'était pas fait de manière à favoriser ce dernier plan. Votre armée ne montait pas à 10,000 hommes, et votre camp s'étendait sur une ligne de sept à huit milles.

MONTCALM.

Je suis de votre avis, et je comprends que plus une ligne est étendue, plus elle est faible à chacune de ses parties. L'évidence de ce principe me fait admettre l'impossibilité d'empêcher que cette ligne ne soit forcée ; mais dans la situation où nous étions, le débarquement sur une côte qui avait un front de défense de plusieurs lieues, par cela même qu'il pouvait s'opérer partout, offrait aussi partout le même danger.

Celui qui attaque a toutes ses forces réunies et concentrées sur un seul point, qu'il peut choisir comme il lui plaît sur toute l'étendue de la ligne. Au contraire celui qui est attaqué dans ses retranchements, a ses forces divisées sur tous les points, et il ignore quel est celui contre lequel l'ennemi a dessein de faire sa véritable attaque. Il doit donc distribuer ses troupes également partout, et veiller sur tout le front occupé par son armée. C'est ainsi que la tête d'une colonie, qui en profondeur compte beaucoup d'hommes, doit infailliblement et facilement rompre une ligne, qui compterait au plus deux ou trois rangs de soldats.

Dans une attaque simulée sur tout le front d'une ligne, vous ne pouvez affaiblir aucune de ses parties en détachant les troupes qui s'y trouvent pour en fortifier une autre, à moins que vous ne connaissiez sûrement le point où portera principalement l'effort de l'ennemi. C'est certainement la même chose pour un débarquement lorsque toute l'étendue de la côte peut être attaquée en même temps.

Quoique ce soit une opinion commune qu'une côte peut être défendue, et que l'ennemi peut être repoussé par la force ouverte dans un débarquement, je ne connais pas de meilleure méthode pour l'arrêter, que d'avoir un corps de troupes sous les armes tout prêt à marcher et à s'élaner sur lui à la baïonnette, au moment où il met pied à terre, alors qu'il est encore peu nombreux et en désordre, comme il arrive nécessairement à la descente des bateaux, et avant qu'il ait pu offrir un front de bataille imposant.

Mon plan de défense était de camper sur le plateau élevé, près de Québec, que les Français appellent les Hauteurs d'Abraham, et de faire de Québec le centre et comme le pivot de toutes mes opérations, car il était évident que le sort du Canada dépendait entièrement de la conservation de Québec, et que sa prise par vous décidait de l'avenir de la Colonie, c'est-à-dire, si elle devait rester à ses anciens maîtres ou devenir votre conquête.

Dans ce dessein, je fis retrancher les bords de la rivière Saint-Charles,

et je restai campé à Québec jusqu'à la nouvelle de l'arrivée de votre flotte dans les eaux du Saint-Laurent. M. de Lévis, officier de distinction et de grand mérite, proposa de changer la position de notre camp, en appuyant sa gauche au haut de la chute du Montmorency, et sa droite à la rivière Saint-Charles, ce qui forme, comme vous dites, une longueur de six milles au nord de Québec. C'était nous donner l'apparence d'être plutôt sur l'offensive que sur la défensive.

Il prétendait qu'en présentant un front étendu à l'ennemi, nous paraîtrions plus forts, et nous inspirerions mieux le respect.

Comme aucun plan militaire ne peut offrir une garantie absolue, à cause des incidents imprévus qui déjouent souvent les projets les mieux combinés, je sacrifiai promptement mon opinion à la sienne, et sans faire instance. Dans cette nouvelle position, M. de Vaudreuil commandait notre droite près de Québec, M. de Lévis la gauche au Sault du Montmorency, et je commandais le centre au village de Beauport.

WOLFE.

Si vous étiez resté sur les Hauteurs d'Abraham, vous auriez sauvé Québec, (*) mais vous m'auriez abandonné toute la campagne, où j'aurais pu détruire, brûler et ruiner toutes les habitations à plusieurs lieues à la ronde.

MONTCALM.

Soit : mais le Canada n'aurait pas été pris et certainement vous n'auriez pas osé pénétrer bien avant dans le pays, laissant Québec derrière vous. Si vous m'eussiez attaqué, j'aurais eu l'avantage d'un terrain élevé que j'aurais couvert de retranchements, et d'une chaîne de redoutes depuis Québec jusqu'au Cap-Rouge, à trois lieues de distance. Là les hauteurs se terminent par un ravin profond, où coule une petite rivière bordée de rochers.

Ce point avantageux, qui ne pouvait être enlevé par aucune force humaine, aurait été mon poste avancé.

Je ne pourrai jamais, Monsieur, concevoir votre idée de réduire cette ville en cendres comme vous l'avez fait, en lançant continuellement sur elle de vos batteries situées de l'autre côté du fleuve, cette immense quantité de pots-à-feu et de bombes. Il me semble que quand une armée assiégée une ville, c'est avec l'intention, quand cette ville capitulera, d'en conserver la possession, et d'avoir pour loger ses troupes, des maisons au

(*) On ne peut s'empêcher de regretter que, par trop de modestie, le général Montcalm ait abandonné son plan pour suivre celui du Chevalier de Lévis. Comme il le fait remarquer lui-même, la position eût été imprenable, s'il se fût retranché sur les hauteurs de Québec.

lieu d'un amas de ruines. Cette manière d'agir eût été d'autant plus sage, que la saison étant avancée il vous était impossible de faire aucune sorte d'abris pour l'hiver.

De plus la destruction complète de cette ville par le feu ne pouvait pas accélérer sa prise, même d'un seul instant.

Vous ne pouviez faire aucun mal à nos batteries beaucoup plus élevées que les vôtres, et ce n'est pas en détruisant les édifices qu'on prend les villes. Vous dirigiez toujours votre feu sur les maisons, sans réfléchir que ce n'est que par la ruine des fortifications et des lignes de défense, et par une brèche dans les remparts, qu'on peut espérer le succès d'un siège. Il est certain que vous avez consumé inutilement une prodigieuse quantité de munitions de guerre. Quel avantage pouviez-vous espérer en ruinant et en réduisant à la misère les habitants de Québec dont vous aviez brûlé les maisons? C'était peut-être pour le plaisir seul de faire du dégât, sans qu'il vous en revînt aucun bien.

WOLFE.

Mon inaction pendant tout l'été aurait dû vous faire voir le peu d'espérance que j'avais de réussir dans mon expédition. Si j'étais retourné sans avoir obtenu de résultats, après les immenses dépenses qu'elle avait coûtées à l'Angleterre, la nouvelle de l'incendie de Québec aurait du moins aveuglé la populace exaltée d'Angleterre, et calmé sa fureur fanatique.

MONTCALM.

Le jour de votre débarquement au Sault du Montmorency où vous avez établi immédiatement un camp de 4,000 hommes, vous ne saviez probablement pas que la rivière de Montmorency était guéable dans les bois, à un mille environ au nord de votre camp. Là 50 hommes peuvent traverser de front avec de l'eau seulement jusqu'aux genoux. Si vous l'eussiez passé de suite, vous seriez tombé sur la gauche de notre armée, vous l'auriez taillée en pièces, et vous l'auriez poursuivie pendant deux milles jusqu'au ravin de Beauport, avant qu'on eût pu réunir assez d'hommes pour vous arrêter. Vous auriez même pu placer votre camp sur le côté nord de ce ravin. Protégé par ce front, la position aurait été avantageuse, et vous aurait rapproché de quelques milles de Québec. Dans ce cas, il est très-probable que nous aurions été obligés de vous abandonner tout le terrain entre ce ravin et la rivière Saint-Charles, pour revenir à mon premier projet de camper sur les Hauteurs d'Abraham.

Notre gauche était en parfaite sécurité, n'ayant eu la connaissance de ce gué dans la rivière, que quelques heures après votre débarquement au Sault.

WOLFE.

Est-il donc étonnant que je n'aie pas connu ce gué, puisque vous ne le connaissiez pas vous-même ? D'ailleurs, il n'y a que les habitants des environs des rivières, des marais et des lacs, qui puissent donner sur leur compte des informations positives et sûres, et, supposé que j'eusse trouvé là quelques Canadiens dans leurs maisons, ils sont si inviolablement attachés à leur religion, à leur Roi et à leur patrie, qu'ils m'auraient fait tomber dans un piège, plutôt que de me donner le moindre renseignement préjudiciable à leur armée. Ceux qu'un Général envoie pour étudier un pays, doivent se contenter de leurs propres observations, quoique superficielles, et ne jamais consulter ni interroger ses habitants.

MONTCALM.

Pendant que vos soldats étaient occupés à tracer votre camp et à dresser leurs tentes, M. de Lévis et son aide-de-camp Johnstone vous regardaient de l'autre rive du Sault. L'Aide-de-camp lui demanda s'il était bien certain qu'il n'y avait pas de gué dans la rivière . . . M. de Lévis lui répondit qu'il n'y en avait pas, et qu'il l'avait examiné lui-même jusqu'à sa source, qui est dans un lac au milieu des bois, à peu près à dix ou douze milles du Sault. Un habitant qui avait entendu cette conversation, dit à l'Aide-de-camp : "Le Général se trompe, il y a un gué que les habitants passent tous les jours, en portant leur blé au moulin," et il ajouta, qu'il l'avait passé tout récemment avec de l'eau seulement jusqu'aux genoux.

L'Aide-de-camp rapporta immédiatement ce renseignement du Canadien à M. de Lévis, qui ne voulut pas y croire, et qui jeta un regard sévère sur cet homme. L'habitant intimidé et plein de crainte et de respect pour le Général, sentit sa langue comme paralysée, et ne put pas affirmer avec assurance la vérité.

L'Aide-de-camp lui dit à voix basse, de trouver quelqu'un qui eût traversé depuis peu le gué, et de l'amener immédiatement au quartier de M. de Lévis. Le Canadien présenta peu d'instants après, un homme qui l'avait passé la nuit précédente, avec un sac de blé sur les épaules. Il n'avait trouvé que huit pouces d'eau. L'Aide-de-camp bien convaincu alors de la vérité du fait donna ordre au nom de M. de Lévis à un détachement, de se porter de suite sur ce point avec tout le matériel nécessaire pour se retrancher.

WOLFE.

Si j'avais eu comme vous, Monsieur, l'avantage de découvrir ce passage, il n'y a pas de doute que je n'aurais pas laissé échapper une occasion aussi favorable de me signaler, et je serais tombé avec la rapidité de l'éclair, sur cette partie de votre camp.

Il n'y a rien de plus dangereux que le voisinage des rivières et des marais, qui n'ont pas été sondés et examinés avec le plus grand soin. La négligence, l'ignorance et l'entêtement sont également fatals dans les opérations militaires, et le malheur d'un Lieutenant-Général en Ecosse aux prises avec les Montagnards de Prestonpans, a fait sur moi une si profonde impression, que je suis toujours très-inquiet quand je me trouve près de semblables lieux.

MONTCALM.

Comment pouvez-vous justifier, Monsieur, votre imprudence en vous avançant les yeux fermés, dans les bois vis-à-vis nos retranchements avec 2,000 hommes qui pouvaient être taillés en pièce, de telle sorte que ni vous, ni aucun homme de votre détachement n'auraient échappé ? 900 Sauvages vous guettaient à une portée de pistolet, et ils vous auraient coupé la retraite, avant que vous les eussiez aperçus.

Aussitôt qu'ils vous eurent cernés dans le bois, ils envoyèrent leur officier, Langlade, pour avertir M. de Lévis qu'ils vous tenaient dans leurs filets, mais que votre détachement leur paraissait être de près de 2,000 hommes, et par conséquent bien plus fort qu'eux. Ils le priaient instamment d'ordonner à M. de Repentigny de passer le gué avec 1,100 hommes qu'il commandait dans ce poste, et de se joindre à eux. Ils ajoutaient qu'ils répondaient sur leurs têtes, qu'il n'y aurait pas un seul homme de votre détachement à retourner à votre camp, mais qu'ils ne se croyaient pas assez forts pour se jeter sur vous, sans ce secours des Canadiens.

Il y avait beaucoup d'officiers au quartier de M. de Lévis, quand Langlade vint le trouver de la part des Sauvages. Le Général les rassembla, puis il leur donna son opinion personnelle sur cette affaire. Il lui semblait dangereux d'attaquer dans les bois, un ennemi dont on ne pouvait pas bien apprécier la force; il ajoutait que c'était peut-être l'armée anglaise tout entière, et par conséquent qu'il s'agissait d'une action générale, à laquelle ils n'étaient pas préparés;—et que s'il lui arrivait un échec, il serait blâmé d'avoir engagé le combat, sans avoir reçu auparavant un ordre de ses chefs, M. de Vaudreuil et M. de Montcalm.

Tous les officiers avaient trop de respect pour leur Général pour ne pas adopter sa manière de voir; et il en est souvent ainsi par flatterie. Son Aide-de-camp, par une vraie affection pour M. de Lévis, soutint seul une opinion contraire. Il lui dit qu'il " n'y avait pas la plus petite probabilité, que toute l'armée anglaise fût là, puisque les Sauvages, qui ne manquent jamais d'exagérer les nombres, ne portaient pas cette troupe à plus de 2,000 hommes;—Que, même en supposant que toute l'armée anglaise s'y trouvât, il ne pourrait rien nous arriver de plus avantageux que d'avoir un engagement général dans les bois, où un Canadien vaut trois soldats disciplinés, de même qu'en rase campagne un soldat vaut trois Canadiens.

Voilà pourquoi rien n'est plus important que de profiter d'un moment favorable, pour faire agir ceux qui composent les deux tiers de l'armée, c'est-à-dire les Canadiens. Au contraire l'armée anglaise est entièrement composée de troupes régulières avec très-peu de milice. M. de Lévis ne pourrait donc rien faire de mieux que d'ordonner à M. de Repentigny de passer la rivière immédiatement avec son détachement, et de se joindre aux Sauvages, sans perdre un moment d'un temps si précieux ;—qu'en même temps, il enverrait me donner avis de cette incident, afin que je fisse marcher toute l'armée vers ce passage, en échelonnant les troupes ;—Que le Royal-Roussillon, qui en est le plus voisin, irait prendre de suite le poste que le détachement de Repentigny quitterait pour passer la rivière, et le reste de l'armée suivrait la même marche ;—Que l'on devait, à cause de cette disposition, chercher un engagement général, même en supposant que toute l'armée anglaise fût dans les bois vis-à-vis le gué ;—Enfin que, s'il nous arrivait d'être défaits et repoussés (ce qui d'après toutes les probabilités humaines ne pouvait arriver que difficilement), nous aurions notre retraite assurée dans la profondeur des bois bien connus des Canadiens, et où les troupes anglaises ne pourraient pas les poursuivre : de telle sorte que M. de Lévis ne se compromettrait en aucune manière. L'Aide-de-camp ajouta “ que quand la fortune offre ses faveurs, il faut les saisir avec empressement.”

Ces raisons ne firent aucune impression sur M. de Lévis, et Langlade fut renvoyé vers les sauvages avec une réponse négative.

Il y avait plus de deux milles depuis le quartier de M. de Lévis jusqu'au lieu où les Sauvages étaient en embuscade. Langlade vint une seconde fois le trouver et faire de nouvelles instances et d'ardentes sollicitations, pour l'engager à donner ordre à M. de Repentigny de traverser la rivière avec son détachement ; mais il ne put pas obtenir du Général un ordre positif. Cependant il reçut de M. de Lévis une lettre pour M. de Repentigny, dans laquelle il lui disait, “ qu'ayant la plus grande confiance dans sa prudence et son habileté, il lui permettait de passer la rivière avec son détachement, s'il se croyait sûr du succès.”

Pendant qu'il cachetait cette lettre, l'Aide-de-camp lui dit, que M. de Repentigny avait trop de jugement et de bon sens, pour prendre sur lui une affaire de cette importance. Cette opinion sur M. de Repentigny fut immédiatement confirmée par sa réponse, par laquelle il demandait à M. de Lévis un ordre clair et positif (*).

Après avoir ainsi perdu une heure et demie, M. de Lévis, se décida enfin à aller lui-même au gué, et à donner ses ordres de vive voix, mais à

(*) Par ce fait, on voit combien précieux sont les moments pour le succès d'une bataille. Ce même fait s'est représenté à la bataille de Solferino. Si le général Canrobert eût exécuté le mouvement que demandait le général Niel, toute l'armée Autrichienne eût été faite prisonnière. La loi de la subordination l'emporta.

peine avait-il fait la moitié du chemin qu'il entendit une vive fusillade. Les Sauvages après être restés si longtemps cachés à une portée de pistolet comme des chiens en arrêt devant le gibier, perdirent patience et firent enfin leur décharge. Ils tuèrent 150 de vos soldats, et ensuite se retirèrent sans perdre un seul homme.

Il est évident que si de Repentigny eût passé la rivière avec son détachement de 1,100 Canadiens, vous auriez été taillé en pièces, et que cette affaire aurait mis fin à votre expédition.

Après un pareil échec, votre armée n'aurait plus eu aucune espérance de succès. Son courage aurait été abattu, et le Canada aurait été garanti contre une autre invasion de la part de la Grande-Bretagne. Mais la fortune vous a toujours souri, comme elle nous a été constamment contraire.

On ne peut pas blâmer M. de Lévis : un officier qui sert sous les ordres d'un autre, ne mérite des reproches que lorsqu'il n'exécute pas ponctuellement les ordres de ses chefs. Il a toujours raison de se tenir sur ses gardes, et de se défier de lui-même dans des circonstances où son honneur et sa réputation sont en jeu. Comme personne ne peut être absolument certain des résultats d'une entreprise militaire, vous courez les risques, si le succès ne la couronne pas, d'entendre mille bouches s'ouvrir pour vous blâmer, quand bien même vous auriez agi avec les meilleures intentions, et que le bien du service semblât le demander. La classe des militaires ignorants et des lâches qui ont soin de se cacher, sera toujours la plus violente contre vous. Chose étrange ! Car la profession des armes devrait avoir pour mobile le sentiment de l'honneur et de la prudence.

WOLFE.

Mon intention, en approchant si près de votre poste à ce gué, était de l'examiner à mon aise, car j'avais le dessein de l'attaquer, ne pensant pas qu'un détachement aussi considérable que celui que je conduisais, eût à craindre une surprise de vos Sauvages.

Accoutumé à la guerre en Europe, je n'aurais jamais cru qu'un corps de troupes pût rester si longtemps et aussi près de moi sans le découvrir.

Vos retranchements me paraissaient très-insignifiants : mais tout retranchement en terre mérite attention, et ne doit pas être méprisé.

(A continuer.)

CHRONIQUE.

CANADA :—La Fête-Dieu—La St. Jean-Baptiste—Les Zouaves Pontificaux à Montréal et à Paris—M. Otisse—M. Nelligan—A la mémoire de l'hon. A. N. Morin—*Le Patriote*.
ROME :—Les bons mots et les dons de Pie IX—Les Missions Catholiques. FRANCE :—
Les Missionnaires Français et Mgr. Manning. ANGLETERRE :—Le Triomphe de l'Eglise.
RUSSIE :—Persécution. TURQUIE :—Les espérances de l'Eglise.

I.

Les fêtes du dernier mois ont été magnifiques dans notre bonne Cité de Montréal.

La Procession de la Fête-Dieu a inauguré un nouveau parcours, et les citoyens des Faubourgs Récollets, St. Joseph et St. Antoine qui ont joui, pour la première fois, de voir Notre-Seigneur traverser et bénir leurs quartiers, ont rivalisé de zèle pour l'accueillir avec honneur. Partout on ne voyait que tentures, guirlandes, arcs de triomphe. Ce mot du poète s'appliquait admirablement :

Ce ne sont que Festons.

La rue St. Joseph, dans toute son étendue, s'était transformée en allée de verdure et de fleurs et se terminait par un splendide reposoir à l'embranchement de la rue de la montagne. Les écoles, les Associations, les Communautés, le Clergé, le Dais, le Barreau et la Congrégation Irlandaise, serpentant sous cette forêt improvisée, présentaient un coup d'œil ravissant et dont Montréal n'a pas joui depuis longtemps. Ce beau jour restera longtemps dans nos Annales comme un témoin éloquent de la piété et de la foi de nos concitoyens.

La semaine suivante est venue la Fête Nationale avec ses magnificences habituelles, et son *Petit Jean Baptiste* sur un char rustique attelé de blancs chevaux.

Monsieur le Grand-Vicaire Truteau a officié, M. l'abbé Martineau, du Séminaire de St. Sulpice, a donné le discours de circonstance à la place de trois orateurs invités et qui en avaient été empêchés.

Il a expliqué sa présence dans la chaire de Notre-Dame, en pareil jour, avec beaucoup de convenance et d'à propos, et pourquoi ne dirions-nous pas aussi avec beaucoup d'esprit.

Il est entré ensuite dans son sujet : Les *Origines* de la grandeur des peuples.

Comme la santé, l'intelligence, le cœur, sont nécessaires à la perfection de l'homme, la triple puissance de la Force, de l'Intelligence et du Cœur est également essentielle à la grandeur d'une nation et ne se puise que dans la pratique des vertus. Cette vérité a été éloquentement prouvée par

un coup d'œil jeté sur l'histoire de tous les siècles. Il a été montré qu'un peuple ne sera véritablement fort que lorsqu'il sera tempérant ; intelligent, que lorsqu'il sera chaste ; et qu'il ne sera peuple de cœur, que lorsqu'il saura se dévouer.

Chaque partie était suivie d'applications morales d'une profonde utilité ; l'orateur a eu de beaux mouvements lorsqu'il a parlé du dévouement de la Vendée, de Chateauguay ; quand il nous a montré comment les Canadiens avaient toujours été un *peuple de cœur*, et le témoignaient encore en envoyant en Algérie le tribut de leur aumône généreuse, et à Rome le tribut de leur sang.

L'orateur a été d'autant plus admiré qu'il n'avait eu que peu de jours pour penser à son sujet ; mais ceux qui connaissent le beau talent de M. l'abbé Martineau n'ont point été surpris de le voir s'acquitter du devoir de l'obéissance, à la satisfaction générale de tous ceux qui ont eu le plaisir de l'entendre.

Après la cérémonie religieuse, la procession a repris sa marche, animée par les corps de musique des chasseurs canadiens, du collège de Montréal, de Sainte-Marie et des frères des écoles chrétiennes, et est allée se disperser au carré Viger. Là d'éloquents discours, bien pensés, bien sentis, ont été prononcés par M. C. A. Leblanc, président de la St. Jean-Baptiste, par son honneur le maire de Montréal, par M. Desbarrats, président de la Société d'Ottawa, par M. Cherrier, par le Rév. M. Rousselot, Curé de Notre-Dame et Chapelain de l'Association, par M. A. Laroque, arrivé de Rome très-à-propos pour cette belle fête, par M. Chapleau ; et après de chaleureuses acclamations en l'honneur du Président, du Pape, des Zouaves, du Maire, des présidents de société et de la Reine, chacun a regagné ses foyers le cœur content pour revenir le soir au grand concert national.

M. Chapleau a tenu la promesse du matin de parler plus longtemps le soir, et avec beaucoup d'esprit, parcourant rapidement les pages de notre histoire dans lesquelles notre nationalité accuse avec le plus d'énergie et de grandeur sa vitalité ; appuyé sur les faits du passé, il a promis aux Canadiens, pour l'avenir, les plus belles destinées, s'ils demeurent fidèles aux vertus des ancêtres.

Le lendemain, le quatrième corps de Volontaires, composé de soixante zouaves, quittait Montréal pour l'Italie, où ils vont compléter le bataillon canadien qui représente si bien notre pays dans les rangs des soldats pontificaux. Le Canada français, proportion gardée, sera par là un des pays qui aura fourni le plus fort contingent à la cause pontificale.

Le 1er juin, M. le curé de St. Sulpice célébrait de nouveau la sainte messe pour le troisième bataillon de nos Volontaires arrivés à Paris. A la prière se mêlèrent quelques chants pieux. Nous avons le texte exact et complet de l'allocution que leur a adressé le vénérable M. Hamon ; on la ira avec édification.

“ MESSIEURS,

“ Nous avons déjà reçu dans cette église d'autres nobles enfants du Canada qui ont su s'arracher aux charmes du sol natal, traverser les mers, et aller offrir leur sang pour la défense du saint-siège. Saint Sulpice de Montréal les avait bénits avant leur départ ; Saint Sulpice de Paris les a bénits à leur passage. Comme eux, Saint Sulpice de Montréal vous a bénits devant son autel de Notre-Dame de Bonsecours ; comme eux aussi, Saint Sulpice de Paris vous bénit encore. C'est que l'esprit de M. Olier plane sur les deux églises, et tout ce qui intéresse le saint-siège trouve toujours, dans l'une et dans l'autre, accueil empressé, amour et bénédiction.

“ Soyez donc bénis comme vos devanciers, nobles enfants du Canada. Vous êtes dignes de la vicille France qui peupla vos contrées : Français par la langue, Français par vos ancêtres, vous l'êtes encore par le cœur, par la noblesse des sentiments et l'élévation du caractère. Votre démarche, messieurs, est un grand enseignement pour le monde : elle apprend à ceux qui ne l'auraient pas compris encore qu'on pense au Canada ce qu'on pense dans toute l'Eglise, que Rome n'appartient pas à l'Italie. Non, Rome n'appartient pas à l'Italie, parce que la ville qui commande à l'univers ne peut appartenir à aucun autre qu'à son pontife-roi, sous peine de perdre sa liberté d'action, et, par la perte de celle-ci, son autorité même, c'est-à-dire sa vie.

“ Rome n'appartient pas à l'Italie, parce qu'elle est, en vertu du dogme catholique, la reine du monde, la reine des nations. Telle elle fut sous les premiers empereurs romains ; et la Providence ne la fit telle alors que pour la préparer à devenir par l'Évangile la capitale de l'univers. La rapetisser à l'Italie, c'est méconnaître ses hautes destinées, c'est méconnaître la foi catholique. Rome est une ville à part, unique dans le monde. Sa cause est la cause du monde entier. On a pu s'emparer de Naples et de Florence, l'univers ne s'en est pas ému ; on pourrait s'emparer de Berlin et de Vienne, l'univers ne s'en émouvrait pas davantage, parce que, dirait-il, ces villes appartiennent à leurs peuples ; c'est à leurs peuples à les défendre.

“ Mais pour Rome, c'est autre chose. Menacer Rome, c'est blesser au cœur deux cents millions de catholiques, c'est attenter à leurs droits les plus sacrés, à leur conscience, à leur religion, qui est essentiellement romaine. Fénelon l'a justement dit : Tout catholique est Romain. Voilà pourquoi, au bruit de la menace de nos ennemis, tout l'univers s'est ému. Et la France, et l'Espagne, et la Hollande, et la Belgique, et l'Allemagne, et l'Irlande, et l'Ecosse, tout s'ébranle et envoie au secours de Rome menacée.

“ Le catholique du Canada lui-même traverse les mers, et les Etats-

Unis d'Amérique préparent un envoi de mille hommes. Comme ce beau concert me ravit ! Je reconnais bien là l'Eglise catholique étroitement unie à son chef : c'est le corps dont la tête est menacée, et les membres se jettent au-devant pour la défendre ; c'est la grande famille à laquelle on veut enlever son père, et ses enfants volent au secours. Courage, dignes enfants du Canada ! jamais plus noble cause n'arma un bras d'homme ; les malheureux voudraient enlever Rome à l'Eglise ; c'est un dessein d'insensés qui voudraient enlever le soleil au firmament. Car Rome est la lumière qui éclaire l'univers, le foyer d'où rayonnent sur le globe les règles de la croyance et de la morale, l'autorité des évêques et des pasteurs des âmes ; c'est le centre de cette unité qui fait la force, la gloire et l'immortelle beauté de l'Eglise.

“ Combattre pour une pareille cause, mes chers amis, c'est combattre pour un père, notre bien-aimé Pie IX ; c'est combattre pour une mère, la sainte Eglise ; c'est combattre pour Dieu et sa religion sainte ; c'est combattre pour le salut du monde, pour le ciel et pour la terre ; et mourir pour la défense de si sublimes intérêts serait un martyre digne d'envie.

“ Continuez donc votre marche vers la ville éternelle, soldats de Dieu, nobles champions de la foi ; que l'ange du Seigneur guide vos pas ; que les flots s'abaissent et respectent votre glorieux drapeau. Arrivés au terme du voyage, montrez-vous toujours dignes de votre héroïque mission ; faites saintement une chose si sainte. Je viens d'offrir pour vous le saint sacrifice, nous continuerons à prier pour vous ; nos vœux vous accompagneront partout ; nous combattrons avec vous par nos prières, comme Moïse sur la montagne, avec le peuple qui se battait dans la plaine, car la cause que vous défendez est la nôtre.”

Le soir, avant leur départ, les jeunes Canadiens faisaient remettre à M. le curé de Saint-Sulpice l'adresse suivante :

“ RÉVÉREND MESSIRE HAMON, — C'est un beau jour pour les vingt-huit zouaves du Canada. Comment pouvons-nous vous remercier de tant de douces paroles qui jettent la paix dans nos âmes ? Oui, révérend messire, nous avons laissé nos familles, notre patrie ; nous foulons maintenant le sol de la France ; dans quelques jours nous serons dans la capitale du monde entier Nous avons fait un sacrifice bien naturel ; pourquoi donc tant nous louer ? A peine étions-nous dans le monde, que le signe de la croix nous fit enfants de l'Eglise ; plus tard, le beau jour de notre confirmation, nous fûmes soldats du Christ. Eh bien, le général des armées du Christ nous appelle sous son drapeau : comme le Français, le Canadien a senti que là était le devoir et l'honneur ; nous y allons.

“ Les bénédictions de nos évêques mirent notre cœur en paix ; nous étions calmes, la tempête ne nous effrayait pas, l'étoile de la mer était là ; vos bénédictions et vos prières, révérend messire, nous font dédaigner le fer de l'ennemi. Faibles arbrisseaux au pied du chêne séculaire de la pa-

pauté, nous braverons les vents révolutionnaires, nous tomberons peut-être, mais avec honneur. *Le Canadien est brave, parce qu'il est Français !* Quelle récompense alors pour un sacrifice tout humain ! Ne nous louangez pas ; les louanges appartiennent à ceux qui sont tombés ; priez pour que nous soyons leurs fidèles imitateurs."

* * *

Il ne se passe pas de mois sans que nous ayons à enrégistrer la perte regrettable de quelque membre du clergé Canadien. Ce mois c'est celle de M. l'abbé L. Otisse et M. le grand-vicaire Nelligan.

M. Otisse était né le 18 octobre 1824 ; il a fait ses études au collège de Ste. Anne Lapocatière et a été ordonné prêtre en 1851. Vicaire à la Baie St. Paul, curé à St. Alphonse et à l'Anse St. Jean, il s'est acquitté de ces divers emplois avec intelligence, zèle, dévouement et succès, et partout il sut se faire estimer et aimer par les qualités précieuses de son âme et son aimable caractère.

Usé par le travail du saint ministère, il ne voulut point cependant accepter le repos parfait que réclamait sa santé, mais il accepta la charge de préfet de discipline à l'École Normale-Laval, où il a laissé le plus touchant souvenir. Forcé enfin par la violence du mal de cesser toute occupation, il se retira à la Baie St. Paul où la mort l'a frappé, le 12 juin, au milieu des actes de patience et de la plus noble résignation à la volonté divine.

Cette tombe était à peine fermée qu'une autre s'entrouvait pour recevoir la dépouille mortelle du vénérable curé de St. Joseph, M. T. Nelligan. Né en Irlande, en 1804, il vint en Canada en 1826, jeune encore, n'ayant pas terminé ses études qu'il continua au collège de Nicolet. Prêtre en 1830, il fut attaché à la desserte de la Congrégation Irlandaise de Québec. Dix années s'écoulèrent dans ce ministère de dévouement à une population plusieurs fois éprouvée par les épidémies.

Quinze autres années s'écoulèrent dans l'administration de la vaste paroisse de St. Sylvestre ; et là encore il n'épargna ni ses peines, ni sa fortune, ni sa santé pour desservir une population pauvre et nouvellement établie.

En 1851, il remplaça M. McMahon dans la desserte de l'église St. Patrice de Québec. Six ans après, le travail l'avait épuisé, alors il fut nommé à la cure de St. Joseph de la Beauce qu'il a desservi jusqu'à sa mort, le 34 juin dernier.

C'est là que nous avons vu ce vénérable patriarche du clergé vivant dans la pauvreté et le zèle du salut des âmes, pratiquant l'hospitalité des âges antiques avec l'aménité du bon vieux temps, et laissant dans le cœur de tous ceux qui avaient le plaisir de le voir un souvenir qui ne s'efface jamais.

* * *

Le souvenir des hommes vertueux est une leçon toujours vivante pour la postérité et un encouragement pour les grandes âmes. La paroisse de Ste. Adèle a compris cette vérité, et voilà pourquoi elle a voulu perpétuer dans la mémoire des générations futures le souvenir de la noble vie de l'Hon. A. N. Morin.

A la suite d'un service célébré pour le repos de son âme, elle a érigé une pierre tumulaire à la mémoire de cet honorable citoyen, dont toute la vie a été résumée par le révérend Messire Labelle, curé de St. Jérôme, dans ces belles paroles :

“ Il travaillait sans cesse au bien du Pays et à l'honneur de la Religion.”

Et aujourd'hui c'est la Religion et la Patrie reconnaissantes qui se donnent la main pour lui élever un monument qui rendra impérissable le nom de ce grand homme.

Sur cette pierre, en marbre blanc, est gravé l'inscription suivante :

A LA MÉMOIRE

DE

L'HONORABLE AUGUSTIN NORBERT MORIN,

NÉ LE 12 OCTOBRE 1803,

DÉCÉDÉ LE 27 JUILLET 1865.

Par ses talents et son érudition,
 Son patriotisme désintéressé,
 Les nobles qualités de son cœur,
 Ses services éminents
 Comme homme d'Etat
 Et codificateur des lois,
 Il fut un grand citoyen,
 L'honneur de son pays.
 Par sa foi et sa piété,
 Un chrétien édifiant,
 LE MODÈLE DE LA SOCIÉTÉ.

* * *

“ Encore un nouveau Journal qui vient solliciter une petite place dans les rangs des défenseurs de la Religion et de la Patrie, convaincu qu'un brave et courageux soldat n'est jamais de trop au combat.”

Nous sommes parfaitement de cet avis et nous souhaitons la bienvenue la plus cordiale à ce nouveau joûteur dont la philosophie sera celle de M. de Bonald, dont le programme politique sera la défense de la vérité, du bon et du bien partout où il les trouvera, et qui, tout en nous instruisant, saura nous dérider et mettre à profit le conseil du poète :

Qui miscuit utile dulci.

Nous souhaitons donc au PATRIOTE force abonnés, de gros dividendes, des jours longs et prospères.

La vérité n'aura jamais trop de défenseurs et la Presse a aujourd'hui assez de puissance et d'autorité pour gagner à sa cause tous les esprits droits; mais elle a des devoirs qu'elle ne doit pas oublier si elle veut que son action soit acceptée et bienfaisante: qu'abandonnant le terrain des personnalités, elle se montre fidèle au respect des convenances, à la dignité de la parole, à la moralité des principes; qu'elle se dégage, s'il est possible, de ces attaques et de ces défenses systématiques qui font douter de l'équité de ses jugements et de la valeur de ses appréciations. Elle servira noblement le pays et la liberté en se faisant l'écho, non des passions et des mécomptes, mais de la vérité et de l'honneur public. Son devoir est d'éclairer le pouvoir, de l'avertir de ses erreurs, de le ramener de ses égarements, en en appelant à l'opinion s'il persiste dans une ligne mauvaise; mais elle manque à sa mission, lorsque emportée par les intérêts de parti et leur sacrifiant la société, elle n'agit que pour la destruction et ne vise qu'à la ruine.

Mais il est un autre pouvoir qui a plus d'influence encore sur la presse; les lecteurs font la fortune et la puissance d'un Journal. Ils ont aussi leur éducation à faire; ils se montrent, en général, très-sévères pour le journal qu'ils lisent, ils ne lui épargnent pas les reproches, mais tout en le ménageant peu, ils subissent son influence et vont chercher chez lui leur pensée, leur opinion; ils oublient que le journal n'est ni un professeur qui enseigne une science, ni un maître qui impose une doctrine, ni un juge qui rend une sentence sans appel. C'est le plus souvent un avocat qui, tout en mettant sous les yeux de ses lecteurs les pièces du procès, est chargé de défendre une des parties, et par conséquent, de chercher des arguments en sa faveur, de dissimuler ses torts et de ne montrer que le côté des choses qui peut lui faire gagner sa cause. Le véritable tribunal est l'intelligence et la conscience du lecteur: celui-ci doit donc conserver son droit d'examen, lire les pièces, peser les arguments et prononcer sa sentence, suivant les règles de sa conscience et les lois de l'impartialité.

II.

Encore que l'horizon soit sombre, Pic IX donne à tous ceux qui l'entourent ou qui l'approchent l'exemple d'une tranquillité sereine et d'une gaieté qui se révèle parfois par de charmants traits d'esprit. En voici un exemple :

Il est d'usage que les femmes admises à l'audience du pape aient la tête voilée. Un certain dimanche, deux Dames italiennes de la province des Marches, envahie par le Piémont, ayant oublié l'étiquette, se présentèrent ornées de coiffures à la mode, surmontées de panaches noirs. C'étaient Mesdames Guerrieri, (ce nom en italien veut dire *guerrières*.)

En les recevant, Pie IX fit un geste imperceptible d'étonnement.

"Ce sont les Dames Guerrieri," annonça le prélat introducteur.

"En effet, je les reconnais à leurs cimiers," a dit doucement le pape souriant et leur donnant son anneau à baisser.

A l'occasion de la première communion du Prince impérial, le Saint-Père, voulant donner une marque particulière de bienveillance à son auguste filleul, lui a fait parvenir, par l'entremise de Son Eminence le Cardinal Lucien Bonaparte, un précieux reliquaire surmonté d'un camée antique de la plus rare beauté. Ce qui rehausse le prix du cadeau du Pape, c'est qu'il y est joint une lettre autographe de Sa Sainteté adressée au jeune prince et conçue dans les termes les plus touchants.

Mgr. Chigi ayant été reçu aux Tuileries, le dimanche 24 mai, par l'Empereur et l'Impératrice, leurs Majestés ont saisi cette occasion pour exprimer au représentant du Saint-Siège combien leurs Majestés avaient été touchées des témoignages de sollicitude paternelle que Pie IX venait d'accorder à leur fils, et ont chargé le nonce apostolique d'en exprimer au Souverain Pontife, tant en leur nom qu'en celui du Prince impérial, leur plus vive reconnaissance.

Ces bons rapports de la Cour de Rome et des Tuileries, au moment où la révolution s'agite de nouveau et à la veille d'événements qui se préparent dans l'ombre, sont un gage rassurant de sécurité pour tous les cœurs catholiques.

De toutes les démonstrations que l'on peut donner de la vérité catholique, peu nous paraissent aussi décisives que celle qui résulte de la comparaison des missions protestantes avec nos missions. L'Eglise ne fuit aucun champ de bataille, et ses adversaires savent que la discussion et la controverse ne lui font pas peur. Mais où son triomphe est éclatant et incontestable, c'est surtout en *pays de mission*. C'est là que s'affirme, à côté de l'étonnante stérilité des efforts dissidents, sa divine puissance d'enseigner et de convertir. Laissons les raisonnements et faisons appel à l'éloquence plus persuasive de la statistique.

Il y a eu ces jours derniers, à Londres, un meeting, une espèce de concile des sociétés bibliques, bruyamment annoncé et dont l'église anglicane attendait un grand effet. C'étaient les pasteurs missionnaires qui, de retour des régions infidèles, venaient rendre compte de leurs travaux et consigner l'étendue de leurs conquêtes. Eh bien—on ne le croirait pas, si les chiffres ne nous étaient donnés par un journal anglais,—depuis la réunion du mois de mai de 1867, ces intrépides missionnaires n'ont obtenu que cinq conversions, deux dans les Indes et trois parmi les nègres de l'Afrique. On conviendra que c'est peu pour une dépense de *trois millions et demi de francs* qui ont été souscrits pendant ce laps de temps.

Ah ! si l'Angleterre se détournait des chemins de l'erreur et appliquait ces sommes immenses à la propagation de la vraie foi, quelles gigantesques

conquêtes, grâce à cette nation naturellement religieuse et généreuse, la vérité pourrait faire dans les âmes ! Car en regard de ce chiffre ridicule de cinq conversions, nous voulons placer quelques-uns des résultats obtenus par la propagande catholique. Ils paraîtront merveilleux, surtout si l'on songe à la modicité des ressources dont peuvent disposer nos missionnaires et si on réfléchit que les cinq millions annuels de *l'association de la Propagation de la Foi* sont l'unique budget des innombrables missions catholiques répandues dans les cinq parties du monde.

Le *Courrier de Saïgon* publie un tableau des conversions opérées dans la basse Cochinchine. Ce tableau constate que 9,741 adultes ont reçu le baptême depuis 1860 ; c'est-à-dire que nous comptons plus de 4,000 familles nouvelles ayant embrassé notre religion, grâce aux prédications de nos missionnaires, à leurs exemples d'abnégation et d'infatigable dévouement.

La feuille officielle de la Cochinchine française ne marchand pas les éloges à ces dignes envoyés de l'Église catholique ; ils " ont été des collaborateurs non moins utiles que modestes à l'œuvre de civilisation et de progrès poursuivie par le gouvernement français ; ce sont des alliés convaincus qu'ils nous ont gagnés ; toute personne aimant le bien ne peut se défendre d'un véritable sentiment d'admiration et de reconnaissance pour de pareils services." Et nous, nous ne pouvons nous défendre de faire remarquer que c'est là un langage admirable de netteté et de bon sens ; nous le signalons d'autant plus volontiers que dans une autre de nos colonies un grave conflit vient heureusement de prendre fin. Vraiment, ce ne pouvait être que par suite d'un évident malentendu que la défense d'intérêts identiques dictait un langage si différent à Alger et à Saïgon.

Et il ne faut pas croire que cet élan de conversion s'arrête aux confins de la Cochinchine française. Depuis le jour où l'empereur Tu-Duc, échappé aux poignards d'une conspiration indigène, fit publiquement la remarque qu'aucun chrétien n'y avait trempé, ses sujets se sentent plus libres, et beaucoup en profitent pour obéir au secret penchant qui les porte vers une religion de paix et d'affranchissement.

Les Chinois ne sont pas en arrière des Annamites. Dans plusieurs provinces de cet empire, plus peuplé à lui seul que l'Europe et l'Amérique ensemble, le mouvement catholique prend des proportions véritablement extraordinaires. Des villages, des districts entiers demandent le baptême, et nos vicaires apostoliques n'ont pas assez de catéchistes et de prêtres pour satisfaire aux instantes demandes des païens. C'est par mille, par dix mille que, dans le vicariat de Mgr. Faurie, en particulier, on témoigne l'intention de quitter le culte des idoles pour adopter celui de la croix.

Mais c'est du Japon surtout que continuent de nous arriver les plus consolantes nouvelles. Nous avons raconté déjà la découverte de chrétientés nombreuses aux environs de Nangazaki, et nous avons fait

ressortir ce phénomène merveilleux et unique dans l'histoire de populations entières qui, grâce à une très-habile organisation, ont su, pendant trois cents ans, et sans prêtres, en dépit d'une persécution toujours en éveil, conserver le dépôt de la foi. Nous pouvons ajouter quelques nouveaux détails aujourd'hui.

L'ensemble de la doctrine et des prières catholiques s'est retrouvé chez eux dans une plus grande intégrité qu'on n'avait cru d'abord. Le signe de la croix, les noms de Dieu, de Jésus, de la sainte Vierge, leur étaient familiers. La vue de la statue de Notre-Dame avec l'enfant Jésus a suffi pour amener sur leurs lèvres le nom de Noël. Ils ont parlé du *temps de tristesse*, le carême. Saint Joseph ne leur est pas inconnu : ils l'appellent *o yaso samano yo fou*, le père adoptif de Jésus ; ils avaient une idée très-nette du célibat ecclésiastique et de la primauté du siège de Rome. A part quelques fautes de prononciation, ils avaient une traduction littérale de l'Oraison dominicale, de la Salutation angélique, de l'Acte de contrition, du Symbole des Apôtres, du *Confiteor*, dans lequel plusieurs inséraient les deux mots *beato Francisco*, addition touchante et qui se trouve avoir ici une véritable portée historique, car elle tend à prouver un fait peu connu, c'est que les jésuites n'ont pas été les seuls apôtres du Japon, et que les franciscains partagent avec eux le sanglant honneur d'avoir évangélisé cette vaste et hospitalière contrée.

A quel chiffre approximatif on doit évaluer le nombre des chrétiens japonais, il est impossible de le dire encore. Au départ de la frégate *Guerrière*, qui vient d'arriver à Lorient, Mgr. Petitjean en avait déjà officiellement inscrit quarante-cinq mille. Mais il n'y avait pas de semaine que de nouveaux groupes se présentassent au vicaire apostolique ou à ses collaborateurs ; et quelquefois ils recevaient des députations venues de 30, 40 lieues ; de sorte qu'on pense qu'il y a des chrétientés éparses dans toutes les parties de l'empire. Cette lenteur à se faire connaître s'explique par les habitudes de prudence et de défiance qu'une persécution toujours au guet a dû nécessairement faire contracter aux chrétiens. Cette crainte d'être trompés ou trahis, ils la portent un peu partout. Sachant que la religion anglicane rejette le culte de Marie et n'a pas l'Eucharistie, ils ne pouvaient comprendre qu'on dît la messe dans les frégates anglaises, et ils interrogeaient d'un ton défiant et inquiet Mgr. le vicaire apostolique. Pour les convaincre qu'on peut être Anglais et cependant catholique, Mgr. Petitjean fit venir, un jour de grande fête, à sa cathédrale de Nangasaki, deux des plus importants baptiseurs ; quand ils virent le commandant en second du vaisseau amiral britannique, le pieux et sympathique lord Keane, recevoir la sainte communion de la main de monseigneur, ils furent enfin rassurés et rassurèrent leurs coreligionnaires.

Si le temps ne nous manquait pour achever notre tournée auprès des missions catholiques, nous pourrions signaler chez les autres nations infi-

dèles, en Amérique et en Océanie comme dans l'extrême Orient, partout mêmes succès, même vertu d'attirer et de convertir. Et le secret de cette vertu, nous le trouverions comme toujours dans le commandement divin, que seuls nos missionnaires savent mettre en pratique, de se donner tout entiers, de se dévouer jusqu'à la mort. Sans parler de nos martyrs de Cochinchine et de Corée, nous rappellerions que quatre prêtres, dix sœurs de Charité, six frères de la Doctrine chrétienne, en tout *dix-huit missionnaires*, viennent de succomber en Algérie, par suite des maladies qu'ils ont contractées en soignant les pauvres Arabes faméliques ; qu'à Tunis, des religieuses de Saint-Joseph de l'Apparition, consacrées au service des mahométans décimés par la famine, meurent l'une après l'autre. A ces dévouements quotidiens, à ces héroïques sacrifices, qu'ont à opposer les missions protestantes ?

De cette trop incomplète revue des missions, tout esprit impartial devra conclure, il nous semble, que la vérité n'est pas avec les sociétés bibliques et leurs impuissants missionnaires, et cela pour la raison qu'on a droit de juger une religion à ses œuvres comme on connaît un arbre à ses fruits. Depuis dix-huit siècles l'arbre catholique est debout, toujours vert, toujours fécond, toujours abritant sous ses maternels rameaux de nouveaux rejetons. La branche protestante a à peine trois cents ans d'existence, et déjà elle est privée de sève et ne porte plus de fruits. Entre la branche stérile et l'arbre fécond, peut-il y avoir lieu d'hésiter ?

III.

Nous venons de parler des inutiles efforts des sociétés bibliques, et, malgré les sommes considérables que la propagande protestante dépense tous les ans, nous avons montré les pauvres résultats qu'elle obtient. A côté de si minces succès nous avons placé le tableau des conquêtes pacifiques de nos missionnaires parmi les nations infidèles, et on a pu voir la profonde différence qui existe entre les stériles tentatives des uns et les merveilleux progrès des autres.

L'Angleterre ne sait donner que son argent ; mais cela ne suffit pas pour remuer les âmes, pour faire pénétrer en elles la vraie foi et pour évangéliser avec fruit de vastes contrées comme l'Océanie, l'Inde, la Chine ou le Japon. Pour mériter le glorieux titre d'*apôtre*, il faut savoir faire autre chose que colporter des milliers de Bibles ou répandre çà et là quelques pièces d'or. Comme l'a dit Châteaubriand, il faut avoir avant tout cet *enthousiasme divin* qui inspire les plus grands et les plus héroïques sacrifices ; il faut aimer les pauvres, les ignorants, secourir les uns, instruire les autres, accepter toutes les fatigues, affronter tous les périls, et, s'il le faut, donner sa vie pour ceux que l'on voudrait sauver. Voilà le vrai missionnaire, le seul que nous admirons, et le seul aussi dont Dieu bénit les travaux.

Nous sommes fiers de le dire, car nous aussi nous sommes français ; ces magnifiques exemples d'abnégation et de dévouement, c'est la France surtout qui les donne ; c'est de son sein que partent la plupart des missionnaires ; ce sont ses enfants que l'on retrouve dans presque toutes les parties du monde, heureux de se donner tout entiers et de répandre leur sang pour le salut de leurs frères. Et de peur qu'on ne nous soupçonne de quelque partialité à cet égard, de peur qu'on accuse un journal français d'élever trop haut les missions françaises, nous allons appuyer notre opinion sur des autorités dont on ne contestera pas la valeur.

Il y a quelque temps s'est tenu à Londres un meeting solennel convoqué et présidé par Mgr. Manning, entouré de huit évêques, d'un clergé nombreux et de plusieurs personnages de distinction. Cette importante réunion avait pour objet l'établissement d'un séminaire des Missions étrangères récemment fondé à quelque distance de Londres. Plusieurs orateurs ont pris successivement la parole, et à cette occasion, tous ont rendu à l'apostolat de la France les plus éloquents hommages.

Mgr. Manning en particulier a payé à la France et au clergé français un juste tribut d'éloges, et il a engagé ses auditeurs à imiter l'exemple de tous ces catholiques de notre pays dont les générosités soutiennent l'œuvre de la propagation de la foi. C'est dans un langage vigoureux et élevé que l'archevêque de Westminster a montré quelle est la profonde influence de cette association dont nous avons bien raison de nous étonner : " Qu'est-ce qui a tant élevé l'esprit du clergé catholique en France ? Qu'est-ce qui a rendu ce corps un corps si mâle et si actif au service du Christ ? Qu'est-ce qui a fait ce clergé le modèle des autres ? Ne serait-ce pas avant tout parce qu'ils savent, ces prêtres, que pendant qu'ils travaillent chez eux, dans un pays chrétien et catholique, il y a des hommes de leur chair et de leur sang, des frères de leurs maisons et de leurs familles, des compagnons de leurs études, des prêtres qui ont consacré sur les mêmes autels, qui maintenant meurent martyrs au milieu des païens ? Oui, c'est là ce qui allume si puissamment la flamme de la charité parmi les prêtres et en général parmi les catholiques de France, et ce qui augmente continuellement leur force généreuse."

L'évêque de Clifton a prononcé quelques paroles qui ont provoqué les applaudissements de l'assemblée. Après avoir dit qu'il espérait voir réussir l'œuvre fondée en Angleterre, il n'a pu lui aussi, s'empêcher d'exprimer son admiration pour l'esprit apostolique du clergé de France. Le noble prélat le sait : fonder en Angleterre un séminaire des missions étrangères, c'est là une entreprise importante, il est vrai, mais si difficile qu'il est impossible de l'exécuter sans une grande persévérance. " Il est naturel que nous regardions autour de nous, a-t-il dit, pour découvrir des exemples qui puissent nous inspirer le courage nécessaire. Et quel exemple pourrions-nous trouver plus puissant que celui qui nous est donné par le

clergé de France ? Si nous promenons nos regards sur le monde, nous découvrirons partout des missionnaires français."

Puis, après avoir montré les évêques et les prêtres relevant en France l'édifice de la religion à demi détruit par la révolution, réparant avec le zèle le plus intelligent les ruines du dedans, l'évêque de Clifton a ajouté : "Cependant tous leurs travaux, si fructueux dans l'intérieur de leur pays, ne les empêchent pas de travailler courageusement au dehors, et le clergé français est encore, et surtout maintenant, un clergé éminemment apostolique. Puisse ce clergé se réjouir bientôt de nous voir marcher vaillamment sur ses traces, joindre nos efforts aux siens et participer à sa gloire !"

Un autre orateur, M. Marshall, a reconnu sans peine *la prééminence du clergé français dans les missions* : "À de rares exceptions près, les missionnaires français forment la majorité dans les missions. Sans oublier les immenses obligations que nous avons aux saints missionnaires d'Espagne, d'Italie et d'autres nations, nous devons avouer que les représentants de ces nations ont été, je ne dirai pas supplantés, mais surpassés au moins en nombre par les enfants de la France."

À l'appui de son affirmation, M. Marsh il a cité des exemples bien remarquables et qui nous montrent quelle est la large part de la France dans cette œuvre si grande, mais si laborieuse des missions étrangères. "N'est-ce pas un fait frappant, a dit l'orateur, que sur 34 vicaires apostoliques que comptent la Chine et les régions d'au delà du Gange, 27 à cette heure soient Français ? Quelle autre nation peut revendiquer une telle gloire ? L'évêque actuel de Pékin, des lèvres duquel j'ai eu l'avantage, il y a peu d'années, d'entendre le récit des œuvres de la mission qu'il dirige, est Français. Les deux derniers évêques de Corée et les sept prêtres martyrisés avec eux étaient Français. En vérité, ils sont partout, et partout ils font oublier les missionnaires des autres nations."

Nous ne pouvons faire le relevé de tous les pays que nos missionnaires ont évangélisés autrefois et de ceux qu'ils évangélisent en ce moment ; mais qu'on prenne, si l'on veut, les *Annales de la Propagation de la Foi*, et l'on verra combien est considérable le nombre des Français qui travaillent à la conversion des infidèles. On les trouve sur les côtes de l'Asie Mineure et sur les rives de l'Euphrate ; on les rencontre en Tartarie, au Thibet, et jusqu'au milieu des peuplades les plus reculées de l'extrême Orient. Ils évangélisent les tribus sauvages de l'Afrique : ils sont au Dahomey, à Natal, dans la Sénégambie, aux Seychelles et à Madagascar. Enfin, il n'y a pas de contrée si barbare ou si inconnue où ils n'aient pénétré ; on les trouve partout en Océanie : dans la Nouvelle-Zélande, dans la Nouvelle-Calédonie et dans presque toutes les villes de l'Australie. "Il n'est point d'île ou d'écueil dans l'Océan qui ait pu échapper à leur zèle, dirons-nous avec Châteaubriand ; et, comme autrefois les royaumes manquaient à l'ambition d'Alexandre, la terre manque à leur charité."

Et ce qu'il y a d'admirable, c'est que dans nos missions nos religieuses accourent aussi et montrent un courage tout français. Il n'y a pas de pays si éloigné où ces vaillantes femmes n'aillent apporter à l'œuvre des missionnaires un puissant concours. Ce sont elles qui prennent soin des pauvres, qui recueillent les orphelins et qui dirigent les écoles ou les hôpitaux. Comme les missionnaires français, on retrouve aussi partout les religieuses françaises. A Tunis, nous voyons les religieuses de Saint-Joseph de l'Apparition se consacrer au service des mahométans dévorés par la famine ; à Saïgon, à Siam, dans nos missions les plus périlleuses de l'Océanie comme dans celles de l'Afrique, jusque dans les régions glacées de la baie d'Hudson, il y a de saintes et héroïques femmes dont la vie tout entière n'est qu'une longue suite d'épreuves et de privations de toutes sortes. On ne peut s'empêcher d'être ému en voyant de si nobles et de si intrépides dévouements, qui ne peuvent manquer d'attirer les bénédictions de Dieu sur notre pays. Comme le remarque avec raison M. Marshall dans le discours que nous avons déjà cité : " Qui peut s'étonner si la France, la nourrice de tant de sublimes vocations, la mère de si héroïques missionnaires, a pu survivre à tant d'épreuves, de désordres, de convulsions qui auraient été funestes à toute autre terre ? Cette perpétuité d'honneur et de prospérité n'est-elle pas une des bénédictions que ses apostoliques missionnaires ont attirées sur elle ? "

IV.

L'importante question soulevée en Angleterre par M. Gladstone continue de préoccuper l'opinion publique. C'est avec une ardeur infatigable que les membres les plus influents du parlement britannique, adversaires ou partisans, attaquent ou défendent tour à tour les réformes demandées. La raison et le bon droit sont du côté de M. Gladstone : aussi, nous espérons qu'il réussira. S'il reste encore à vaincre bien des préjugés, à surmonter bien des obstacles, comme l'a dit Mgr. l'archevêque de Paris, *la force ne prime pas le droit*, et quelles que soient les iniquités commises, si loin qu'elles puissent remonter, il vient toujours une heure où les causes justes finissent par triompher. Nous sentons le besoin de redire à notre tour cette parole que Mgr. Derboy prononça, il y a quelque temps, dans une séance demeurée célèbre. Tel est le nombre des difficultés qui surgissent en ce moment, tel est le crédit des adversaires de M. Gladstone, que nous serions peut-être tenté de douter du succès.

M. Sinclair Aytoun a présenté tout récemment un amendement aux résolutions du chef actuel de l'opposition. Il proposait de retirer à l'établissement catholique de Maynooth la subvention dont il jouit ; de plus, il voulait faire déclarer que les revenus de l'Eglise protestante ne pourraient sous aucun prétexte, être affectés au culte catholique. M. Gladstone a accepté volontiers la première partie de cette proposition ; mais il a com-

battu vigoureusement la seconde partie, qu'il a réussi à faire supprimer. A cette occasion, on n'a pas craint de diriger les plus étranges accusations contre l'éloquent défenseur de l'Irlande ; on lui a reproché publiquement d'être de connivence avec les catholiques pour faire triompher leur religion en Angleterre. Certains journaux déclarent que les libéraux ne refusent de s'engager à ce sujet que parce qu'ils ont l'intention bien arrêtée de payer les prêtres catholiques avec les fonds enlevés à l'Eglise établie.

Nous ne voyons pas ce qu'une semblable mesure aurait de si criminel : par là on ne ferait qu'accomplir un acte de justice et rendre à l'Eglise catholique les biens qui lui ont été ravés à l'époque d'Elisabeth et Cromwell. Mais pourquoi répandre des bruits si mal justifiés ? Le clergé catholique de l'Irlande a déclaré solennellement qu'il ne voulait recevoir aucun traitement de l'Etat ; dans une assemblée tenue à Dublin, les évêques ont renouvelé récemment la même déclaration, et quant à la population irlandaise, toute pauvre qu'elle est, elle accepterait les plus grands sacrifices plutôt que de voir son clergé salarié, à quelque titre que ce soit, par le gouvernement anglais.

De leur côté, les évêques protestants d'Irlande s'agitent pour faire échouer les mesures proposées par M. Gladstone. Ils viennent de remettre à la reine, au château de Windsor, une adresse dans laquelle ils demandent le maintien de l'Eglise établie. Afin de donner plus d'importance à cette démarche, les archevêques de Cantorbéry et d'York, ainsi que plusieurs évêques anglais, s'étaient joints à leurs collègues d'Irlande. Sa Majesté a reçu cette députation avec beaucoup de bienveillance, mais sans lui accorder toutefois la satisfaction qu'elle désirait. La reine a eu la sagesse de ne pas vouloir se mêler à ce débat ; elle a répondu qu'elle avait institué une commission chargée d'étudier la situation de l'Eglise ; elle a ajouté que le parlement, après avoir examiné les résultats de l'enquête, adopterait les mesures propres à sauvegarder les intérêts de la religion.

C'est ce même caractère de modération que l'on retrouve dans la réponse que la reine vient de faire parvenir au parlement le 12 mai. On s'attendait à ce que la reine s'opposerait aux nouvelles réformes et ferait valoir les droits qu'elle a sur les bénéfices actuels ; au lieu de cela, elle a fait déclarer qu'elle s'en remettait à la sagesse de la chambre et qu'elle renonçait à tous ses intérêts dans les revenus temporels de l'Eglise établie en Irlande. Lord Royston, contrôleur de la maison royale, a été chargé de faire cette communication au parlement. A peine eut-il fini la lecture de cette généreuse réponse que des applaudissements prolongés éclatèrent du côté de M. Gladstone, sur les bancs de l'opposition, tandis que les membres ministériels se regardaient d'un air consterné.

Dans cette même séance, M. Gladstone a présenté un projet de loi relatif à la suspension provisoire de toute nomination dans l'Eglise d'Irlande, et de nature à restreindre les pouvoirs des commissaires ecclésiastiques

Ce bill, entendu en première lecture, a été également accueilli par les applaudissements de l'opposition ; la seconde lecture a été fixée au 22 mai.

Il est fort probable que ce projet de loi passera sans peine, maintenant surtout que la réponse de la reine fait disparaître tout obstacle sérieux à ce sujet.

C'est aussi dans le cours de cette séance qu'on a porté une copie de la réponse royale à M. Edmond Beales, qui, le soir même, devait présider à Saint-Jame's Hall une réunion des réformistes, pour appuyer les résolutions de M. Gladstone. Les feuilles anglicanes ont fait grand bruit à l'occasion du meeting qui, la semaine dernière, a eu lieu dans le même local, et qui se composait d'un grand nombre de ministres protestants, naturellement fort intéressés dans la question. Mais l'assemblée précédente était bien loin d'approcher de l'affluence qui a accouru à l'appel de M. Beales. Cette multitude était si nombreuse que l'on fut bientôt obligé de laisser les premiers venus s'entasser dans la vaste salle ; les autres se dirigèrent d'un autre côté, où se trouva improvisé un second meeting tout aussi considérable que le premier.

M. Edmond Beales a énergiquement défendu les résolutions de M. Gladstone. Ses paroles, accueillies avec un véritable enthousiasme, ont pour nous une autorité d'autant plus grande qu'elles ont été prononcées par un orateur qui est protestant, et qu'on ne peut soupçonner de partialité dans cette matière : " J'appartiens, a-t-il dit, à la religion réformée. Je suis un descendant de ceux qui ont risqué leur vie et combattu pour détruire la suprématie du catholicisme en Angleterre. Mais je suis aussi du nombre de ceux qui, à cette époque, ont tout sacrifié pour obtenir les réformes compatibles avec le progrès, et je me croirais indigne d'en faire partie si je ne cherchais pour les autres l'indépendance et la liberté que je réclame pour moi. Je rejette toute idée de nature à maintenir en Irlande une religion source de discorde et de désunion."

V.

Ces journaux nous apportent, au sujet de la propagande russe, certains détails que nous croyons utile de faire connaître ; on verra la profonde différence qui existe entre les violences des schismatiques et les moyens pacifiques par lesquels l'Eglise catholique étend ses conquêtes dans le monde. La Russie, qui sait fort bien que sa puissance politique tient de très-près à sa puissance morale, ne néglige aucune espèce d'expédients pour faire le plus de prosélytes possible. On ne peut se tromper sur les misérables procédés qu'elle emploie ; ce sont toujours les mêmes : dans les pays où elle est maîtresse, elle persécute les populations ; dans ceux qui ne lui appartiennent pas, elle envoie des émissaires et tâche de gagner les habitants par la ruse ou la perfidie.

En Gallicie, elle a essayé de corrompre un certain nombre de grecs-unis ;

des prêtres même, dont elle a eu soin de se faire des auxiliaires qui lui sont d'autant plus utiles que tout d'abord on ne songe guère à se défier de leurs doctrines. Mais la propagande russe n'obtient que de minces résultats dans ces contrées, malgré qu'elle y emploie la plus persistante activité. Heureusement le peuple ruthène tient à conserver sa foi, il veille sur elle avec soin, et quand il le faut, il sait même résister à ceux qui voudraient l'égarer. Voici ce qu'on écrit de Lemberg, à la date du 17 avril, à la *Correspondance du Nord-Est*: "La commune de Brzouchowicé, dans le district de Brzezany, et la commune de Lipowcé, dans le district de Zloczow, viennent d'adresser au gouverneur une plainte contre leurs curés, à qui ils reprochent d'introduire la liturgie schismatique: "Nous Ruthènes, dit cette plainte, nous sommes par là privés "des bénédictions et des consolations de la religion, parce que nous ne "pouvons ni assister aux messes schismatiques ni recevoir les sacrements "d'après un rite qui nous est étranger." Ces communes demandent donc qu'on leur envoie le plus tôt possible d'autres prêtres vraiment catholiques."

Un autre fait nous prouve combien les Ruthènes sont peu disposés à devenir schismatiques, quels que soient les pièges dont on ne cesse de les circonvenir. Dans le district de Starémiasto, les paysans du village Furzé ont élu un riche propriétaire polonais président du conseil de fabrique, à la place de leur curé grec-uni. A la suite d'une séance, une dispute s'est élevée entre le curé et les paysans; ceux-ci, indignés de sa conduite, persuadés qu'il avait quelque tendance vers le schisme russe, lui ont déclaré publiquement qu'ils n'avaient plus confiance en lui, et qu'ils ne pouvaient désormais le regarder comme leur pasteur.

Il ne faudrait pas croire cependant que la plupart des prêtres grecs-unis sont vendus aux Russes. *Le Débat* nous apprend au contraire que le clergé ruthène, surtout le haut clergé, commence à s'apercevoir des dangers dont il est menacé. L'évêque grec-uni de Przemysl, Mgr. Sembratowicz, vient d'adresser au clergé ruthène de son diocèse un mandement par lequel il somme d'écarter sur-le-champ toutes les coutumes de la soi-disant Eglise slave, c'est-à-dire russe, qui se sont petit à petit introduites dans la liturgie grecque-unie. Dans le cas contraire, il appliquera aux ecclésiastiques en contravention les censures canoniques de l'Eglise. L'évêque blâme ensuite les tendances profanes de son clergé, dans lesquelles il ne reconnaît que des agitations politiques; il avertit expressément de ne pas émigrer en Russie, et menace d'excommunier tous les prêtres qui, ayant émigré en Russie, ne seraient pas de retour dans le délai de six mois.

Ces mesures sont possibles dans les provinces qui dépendent de l'Autriche; mais que peuvent faire celles qui sont sous la domination russe? La *Gazette de Breslau* nous fournit des renseignements qui lui sont transmis

de Varsovie. Nous avons déjà raconté, et on doit s'en souvenir encore, avec quelle violence le gouvernement russe transformait, l'année passée, les églises de la population grecque-unie en églises orthodoxes, et remplaçait leurs prêtres par des popes. On pouvait bien ruiner les paysans, leur imposer des amendes considérables, transformer les églises et installer des popes ; mais il était difficile de contraindre la population à assister aux offices ou à regarder les popes comme les successeurs légitimes des curés qu'on avait chassés. Cependant, les autorités russes ne voulant pas tolérer que, durant les fêtes de Pâques, les popes fussent ainsi mis de côté, ont envoyé des détachements militaires aux environs de Siedlec. Ils étaient accompagnés de cinquante agents de police chargés d'exposer à la population rurale, qui est grecque-unie en grande majorité, les dangers auxquels elle s'expose en manquant de respect aux popes et en manifestant ainsi son antipathie contre le gouvernement.

A la date du 10 mai, la *Correspondance du Nord-Est* publie des détails encore plus affligeants : “ On recommence à persécuter de plus belle les grecs-unis, déjà si tourmentés dans le cours de l'an dernier. Un grand nombre de prêtres et de simples particuliers appartenant à cette confession ont été amenés à la citadelle de Varsovie. C'est surtout aux environs de la ville de Biala que les persécuteurs se montrent acharnés. Les cosaques s'y livrent, dans les églises grecques-unies, à des excès et à des débauches que je ne puis vous décrire.”

Le gouvernement russe s'imagine peut-être que de telles iniquités lui amèneront un grand nombre de prosélytes ; pour nous, nous sommes convaincu que, dans de semblables questions, l'abus de la force n'est pas seulement odieux, mais encore entièrement inutile. A défaut d'autre démonstration, les faits pourraient prouver au gouvernement moscovite quelle est son erreur à ce sujet. Assurément il n'a rien épargné pour étouffer la religion catholique en Pologne ; exil, confiscations, prisons, il a prodigué tous les châtimens et toutes les tracasseries, et cependant il n'a obtenu presque aucun résultat. Qu'il lise les chiffres qui nous sont fournis par le *Courrier de Vilna*, et il y verra l'éloquente condamnation d'un système réprouvé par toutes les âmes honnêtes. Ce journal donne le nom de dix-neuf prêtres catholiques qui, dans l'espace de vingt-neuf ans, depuis 1839 jusqu'à 1858, ont embrassé le schisme. Il est à remarquer que, de 1849 à 1865, il n'y a pas eu un seul cas d'apostasie, et que, sur ces dix-neuf prêtres, seize ont abjuré le catholicisme pour abandonner l'état ecclésiastique et pouvoir se marier.

• VI.

Tandis que la Russie poursuit sans relâche son œuvre d'iniquité ; tandis qu'elle emploie les moyens les plus violents pour étouffer la religion catholique en Pologne, la Turquie, au contraire, se montre de plus en plus tolé-

rante à l'égard des chrétiens. Marche singulière des événements qui déjouent brusquement toutes les prévisions humaines ! Il y a quelques années à peine, si on eût annoncé qu'une persécution religieuse éclaterait en Russie ou dans l'empire ottoman, nous aurions désigné Constantinople bien avant de songer à Saint-Pétersbourg. Nous connaissions les âpres et vieilles rancunes des musulmans à l'égard des chrétiens. Quant à la Russie, où les haines religieuses sont bien moins profondes, et qui, de plus, a la prétention d'être une nation civilisée, nous n'aurions guère pu penser qu'elle se montrerait si cruelle et prodiguerait aux catholiques de ses Etats de si injustes traitements. Il était réservé à notre temps d'être témoin de ces faits déplorables, qui nous prouvent que les schismatiques sont souvent des ennemis plus acharnés pour l'Eglise que les fils de Mahomet.

Nous voulons signaler la révolution pacifique et consolante dont la Turquie nous offre actuellement le tableau : c'est là un spectacle que nous opposons volontiers à celui que nous avons eu la douleur de tracer en parlant de la Russie.

L'empire ottoman, qui depuis tant de siècles paraissait assoupi, se réveille aujourd'hui au souffle d'idées nouvelles, abandonne les vieilles aberrations de sa politique traditionnelle, et s'engage dans une voie libérale au bout de laquelle, nous l'espérons, il trouvera ce calme et cette stabilité dont il a un besoin si pressant.

On sait que le sultan vient de constituer à Constantinople un conseil d'Etat appelé à délibérer sur les principales affaires du pays. Le nombre des membres de ce conseil doit être de cinquante ; mais, jusqu'à présent, il n'y a que trente-six conseillers d'Etat, avec vingt-deux maîtres des requêtes et treize membres du grand conseil de justice. Nous n'appellerions pas l'attention sur cette mesure, si, à certains égards, elle n'intéressait la religion. Ce que nous devons remarquer, parce que c'est un fait considérable, c'est que ces hauts fonctionnaires ont été choisis parmi les personnages les plus importants des différents cultes et des communautés diverses de l'empire. Vingt-deux des membres actuels ont été choisis en dehors de l'islamisme ; il y a sept catholiques, six grecs, quatre arméniens grégoriens, deux bulgares et trois israélites.

Voilà des mesures qui présentent un singulier contraste avec ce qui se passe en Russie, où l'on exile la plupart de ceux qui préfèrent souffrir tous les châtimens plutôt que de renier leur foi. Non-seulement on leur ferme l'accès aux charges publiques de l'Etat, mais encore on vend leurs propriétés, ou on les déporte comme des criminels d'Etat.

La Turquie agit bien autrement, et en cela elle fait preuve d'équité et de sagesse. Loin de réserver toutes les fonctions aux seuls adeptes du Coran, loin de proscrire les chrétiens, elle fait appel à tous les hommes éclairés de l'empire, mahométans, catholiques, grecs ou israélites. Pour nous en particulier, nous devons nous réjouir d'un événement dont la

gravité ne peut échapper à personne. Car, que l'on songe que le sultan est le chef spirituel de la religion en Turquie, que ce titre semblait lui faire une obligation d'empêcher tout rapprochement entre les chrétiens et les descendants de Mahomet, et l'on comprendra alors ce qu'il y a de hardi et de nouveau dans les récentes mesures de l'empereur Abdul-Aziz. C'est là un acte mémorable, qui fait le plus grand honneur au sultan, et nous montre qu'il veut triompher des préjugés de son peuple en amenant une réconciliation solennelle entre les musulmans et les chrétiens de son empire.

Les chefs spirituels des communautés chrétiennes ont bien compris la portée d'un décret si favorable pour la religion, et, à l'occasion d'un discours que le sultan a prononcé en inaugurant les séances du conseil d'Etat, ils sont allés lui présenter leurs remerciements.

D'ailleurs, l'opinion publique en Turquie a subi, depuis quelques années, de profondes modifications ; peu à peu, les esprits deviennent plus sages en devenant plus éclairés, et c'est avec la plus vive satisfaction que l'on voit disparaître ce farouche fanatisme au nom duquel les vrais croyants ont commis autrefois de si coupables excès.

Ce qui atteste cet heureux changement dont nous parlons, ce sont les honneurs que l'on a rendus dernièrement à un chrétien distingué, Agathon-effendi, ministre des travaux publics en Turquie. La mort de cet homme regrettable, qui occupait dans son pays l'un des postes les plus élevés, a excité à Constantinople de justes et universels regrets. Une multitude considérable assistait à ses funérailles, et dans ces manifestations de publique sympathie, les chrétiens n'étaient pas seuls.

On ignore encore qui remplacera Agathon-effendi ; si nous en croyons certaines nouvelles, Daoud-pacha, qui est catholique et gouverneur du Liban, serait nommé ministre des travaux publics.

Tel est, dans l'empire ture, l'état de la religion, dont les bienveillantes dispositions du sultan facilitent l'établissement et l'extension. Quelles réflexions cela peut inspirer, lorsque nous comparons ensemble la conduite du gouvernement russe et celle du gouvernement ottoman ! N'est-il pas honteux pour la Russie, nation chrétienne et qui devrait connaître les préceptes de la morale évangélique, n'est-il pas honteux pour elle de se trouver au-dessous de la Turquie, et d'autoriser publiquement des iniquités dont on rougirait à Constantinople ? N'est-il pas étrange de voir le sultan favoriser le christianisme dans ses Etats, payer de ses deniers un terrain destiné aux sœurs de Saint-Vincent de Paul, recevoir du souverain pontife des félicitations solennelles pour la tolérance qu'il accorde aux chrétiens de son empire, tandis qu'en Russie on ferme les couvents, on chasse les religieux et on persécute les catholiques ?

Mais qu'on en soit sûr, la vraie foi ne sera pas étouffée sous ces sanglantes répressions : on a beau multiplier les entraves ou les condamnations, la Russie n'en obtiendra pas mieux le but sacrilège qu'elle poursuit.

Il arrivera pour la Pologne ce qui arrive actuellement pour l'Irlande : un jour ou l'autre, ce malheureux pays recevra la réparation que lui méritent depuis si longtemps des souffrances si noblement supportées. *Ne désespérons pas toujours de la justice divine*, dirons-nous avec un de nos plus illustres écrivains. *Tout crime social entraîne avec lui, tôt ou tard, son châtement.* Qu'on lise l'éloquent article que M. de Montalembert vient de publier dans *le Correspondant*, et on y verra notre espérance exprimée avec une conviction plus énergique encore : “ La Pologne dé-
 “ peccée, égorgée, et ensevelie, non par notre siècle, mais par les monar-
 “ chies de l'ancien régime, attend encore sa résurrection. Elle aussi aura
 “ son jour. En supposant, ce qu'à Dieu ne plaise, que le dix-neuvième
 “ siècle doive s'achever sans que cette réparation suprême soit consommée,
 “ voici ce dont on peut être sûr. La Pologne sera, jusque dans le plus
 “ lointain avenir, le châtement de la Russie, comme l'Irlande a été le châ-
 “ timent de l'Angleterre, et, au bout du compte, on le verra, l'Eglise
 “ russe, que l'on implante aujourd'hui à l'aide du bourreau, sur les bords
 “ de la Dwina et de la Vistule, ne servira pas mieux que l'Eglise de
 “ Henri VIII et d'Elisabeth aux desseins de l'oppressur. ”

Il y a quelque temps, en présence d'une députation importante des communautés chrétiennes qui étaient venues lui présenter leurs hommages, le sultan a tracé en peu de mots le programme qu'il veut suivre à l'avenir. Abdul-Aziz a déclaré qu'il n'y aurait plus de différence désormais entre les chrétiens et les musulmans de son empire : “ Je veux, a-t-il dit, que, sans distinction de race ou de religion, tous mes sujets puissent parvenir aux plus hautes charges de l'Etat, même à celle de grand vizir. ” L'empereur de Turquie vient de prouver que ses paroles ne demeureront pas sans effet, et qu'il est résolu à mettre de la conformité entre sa conduite et son langage.

Déjà nous avons parlé de la création d'un conseil d'Etat dont vingt-deux membres ont été choisis en dehors de l'islamisme et parmi lesquels on compte six conseillers catholiques. Des actes nouveaux nous montrent que le sultan marche d'un pas décidé dans la voie qu'il s'est tracée. Depuis la mort du regrettable Agathon-effendi, dont les funérailles, fait inouï, ont été honorées par la présence des ministres et des grands dignitaires de la Sublime Porte, le poste de ministre des travaux publics était resté vacant. On sait aujourd'hui que son successeur est Daoud-pacha, gouverneur général du Liban, et qui appartient à la religion catholique.

Un autre choix que nous devons également signaler, c'est celui de Franco-Coussa-effendi, directeur général de la douane, nommé gouverneur du Liban. Comme Daoud-pacha, Franco-effendi est catholique ; c'est un homme dont on vante les nobles et solides qualités : il est bon, actif, généreux et d'une intégrité au-dessus de tout soupçon : aussi affirme-t-on que

l'empereur ne pouvait confier les intérêts des maronites à un homme plus distingué par les services qu'il a rendus ou les talents administratifs dont il a déjà donné grand nombre de preuves.

Nous n'avons pas à faire connaître les différents détails de la vie publique de ce haut fonctionnaire, ses commencements d'abord modestes et les emplois qu'il a successivement remplis avant de parvenir au poste si important de gouverneur-général du Liban. Nous voulons dire cependant que Franco-effendi aura sur son prédécesseur un avantage sérieux, avantage qui contribuera largement à lui gagner la confiance de ceux qu'il aura à gouverner. Il n'est pas arménien comme Daoud-pacha, contre lequel les maronites avaient certaines défiances, parce qu'ils le considéraient à tort ou à raison comme adversaire de leur race. De là certains mécontentements qui n'osaient pas toujours se produire au grand jour, mais dont la persistance a rendu assez pénible l'administration de Daoud. Comme les maronites, au contraire, Franco-effendi appartient à la race arabe, ce qui lui permettra de parler avec eux dans leur propre langue qui est aussi la sienne : Franco est d'Alep.

Aussi espère-t-on voir cesser bientôt les troubles qui agitaient encore assez souvent les populations de la montagne : comme les préventions de race n'existeront plus entre les Libanais et leur gouverneur général, il est probable que l'esprit de concorde va se développer de plus en plus parmi ces catholiques, qui furent toujours pour la France des amis constants et dévoués. D'ailleurs, l'habileté du nouveau gouverneur, son expérience des affaires permettent de croire que ces espérances ne seront pas vaines : par l'affabilité de ses manières, par son intelligence et surtout par sa probité reconnue, il saura gagner l'affection de ces maronites qui ne réclament que le repos, et qui, pour demeurer paisibles, ne demandent qu'à être sagement gouvernés. Pour nous, nous sommes sans inquiétude sur le sort d'une contrée confiée au zèle intelligent et éclairé d'un fonctionnaire aussi recommandable. " Le passé de Franco-effendi, lisons-nous dans une correspondance du *Monde*, répond de son avenir. Nul doute que sa profonde piété et les qualités aussi éminentes que solides qui en découlent ne le fassent aimer et respecter des maronites, comme il l'est de tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître et de l'apprécier."

On le voit, le gouvernement turc s'engage dans une route toute nouvelle et brise avec les funestes traditions de son ancienne et intolérante politique. Le sultan fait appel à tous les courages et à tous les dévouements sans distinction, et montre qu'il est disposé à accorder sa confiance à tous ses sujets quels qu'ils soient, musulmans, grecs, catholiques ou israélites. C'est là un progrès sérieux dont la portée sera considérable et qui aura pour la religion les résultats les plus heureux. On ne peut le nier, c'est une grande révolution qui vient de s'accomplir à Constantinople, et, comme l'a dit avec raison Fuad-pacha, la Turquie vient d'avoir

son 89, avec cette différence toutefois qu'il n'en a pas coûté au pays une seule goutte de sang.

Les grandes réformes sont commencées ; elles se développeront encore davantage, nous l'espérons, et, avec le temps, elles finiront par changer la face des choses et régénérer un pays dont l'existence a été un instant si gravement compromise. Pour le moment, réjouissons-nous des conquêtes déjà faites ; on peut l'affirmer, la révolution dans les préjugés de la vieille Turquie est aujourd'hui consommée. Les musulmans sont dépouillés de cette suprématie politique qui a été si fatale à l'empire ottoman ; les chrétiens sortent de l'état d'infériorité où on les avait tenus jusqu'à présent ; on choisit parmi eux des magistrats, des conseillers et des fonctionnaires de l'ordre le plus élevé : voilà tout autant de sages et justes mesures qui, en donnant satisfaction à de légitimes exigences, ne peuvent manquer de contribuer au maintien du bon ordre et de la paix.

Certains critiques malveillants se montrent peu satisfaits de ces concessions, nous apprend le correspondant du *Monde* ; ils ont une foi très-médiocre dans les réformes accomplies ; ils ne croient pas à l'influence future du conseil d'Etat ; ils blâment la manière dont il a été composé et se plaignent de ce que les nationalités chrétiennes de l'empire n'aient fourni à la nouvelle institution que des contingents inégaux. Il serait facile de répondre à ces récriminations. Pour le moment nous ne dirons que deux mots : sans doute tout n'est pas encore parfait en Turquie ; mais du moins il faut savoir reconnaître le bon vouloir du gouvernement ottoman à l'égard des chrétiens de l'empire, bon vouloir dont nous avons présenté des preuves qui ont pour nous une incontestable valeur.

Nous aurions désiré parler assez longuement des distributions des prix qui ont été si intéressantes dans nos Colléges, Couvents et Ecoles. Nous nous voyons forcément obligés d'y renoncer, à cause de l'abondance des matières, quoique nous ayons ajouté 16 pages de plus au présent numéro.

L'EMERAUDINE.*

Chaque fleur a un être qui l'aime, qui vit de sa vie, qui reçoit d'elle tout son bonheur. Ces êtres s'appellent papillons, scarabées, buprestes, et mille noms ignorés dans les salons, mais bien connus de ceux qui étudient la nature. Ces noms sont souvent unis à celui de la plus aimée ; le sphinx du liseron, le papillon du laurier-rose, le scarabée de la primevère, le bupreste du bouton-d'or. Nommez ou l'insecte ou la fleur, on se les rappellera tous deux en même temps : ce sont deux existences liées, comme ces hymens heureux si rares parmi les hommes.

La rose, cette belle parmi les plus belles, ne devait-elle pas avoir son admirateur privilégié, son préféré entre tous ! Elle sourit un instant au papillon qui passe, à l'étourdi moucheeron : mais elle reçoit et cache entre ses fraîches corolles l'Émeraudine fidèle, qui recherche toujours ses parfums : la beauté de l'une n'est-elle pas égale à celle de l'autre ? Le voile de la rose est vert : l'Émeraudine est un insecte qui porte aussi un manteau d'un vert éclatant, chatoyant aux rayons du soleil. Le reste de son vêtement est d'un pourpre violet aussi magnifique que la vive couleur de celle qu'il adore : il porte les couleurs de sa belle : il semble qu'en demeurant sans cesse près de la rose, il a participé à sa beauté. Si la rose se balance au moindre souffle du vent, si elle entrouvre peu à peu ses lèvres vermeilles, l'Émeraudine s'élève sur ses ailes transparentes, abritées par une cuirasse d'or : lorsque le ciel est pur, beau, tranquille et le soleil resplendissant, l'insecte brillant arrive, il semble qu'un rayon du soleil s'est incarné en un être vivant pour mieux se faire sentir à la rose qu'il veut charmer. Il se balance autour de sa fleur chérie : il respire toutes les senteurs qu'elle confie aux vagues de l'air : puis il modère son vol, s'arrête et se précipite au milieu des pauvres étamines, qui le couvrent d'une poussière dorée. A son arrivée, les pétales arrondis frémissent de plaisir et se redressent autour de lui comme de fraîches tentures de rose. Le plus doux miel lui est offert, non comme à l'abeille qui butine pour une république dont la foule avide et paresseuse occupera à son profit l'industrie des plus actifs ; ce miel est pour lui seul ; la beauté choisit ce qui est beau, tout le reste est profane et indigne.

J. FREDERICK.

(1) Nom vulgaire de la *Cétoine* verte, couleur d'émeraude. Nous ne l'avons pas rencontrée ici, mais il y a la petite *Cétoine* à bandes argentées qui vit aussi sur la rose.